



Institut d'Architecture et d'Urbanisme

MEMOIRE DE MASTER

Option « Architecture et Habitat »

Conception d'habitat mixte avec équipements intégrés À l'Hussein Dey

Élaboré par:

- BERHOUM Samiha
- ZIANI Imen

Jury d'évaluation:

Président:, HADJ Sadouk , Architecte, Enseignant, Université de Blida1.

Examineur:, MESKIN Hamed, Architecte, Enseignant, Université de Blida1.

Encadreur: BITAM Abdelkrim, Architecte, Enseignant, Université de Blida1.

Encadreur: MAROC Mourad , Architecte, Enseignant , Université de Blida1.

Remerciements

Ce mémoire est le résultat d'un travail de recherche de près de 1 années. En préambule, je veux adresser tous mes remerciements aux personnes avec lesquelles j'ai pu échanger et qui m'ont aidé.

J'adresse mes sincères remerciements à notre Dieu le grand créateur qui m'a guidé dans mes pas pour arriver à ce niveau.

Je remercie enfin les membres de ma famille qui ont toujours été à mes côtés pendant cette thèse et qui m'ont toujours encouragé.

J'adresse également mes remerciements à mes deux directeurs de thèse, Monsieur Bilam Abdelkrim et Monsieur Marouc, qui a toujours été présent à mes côtés pour m'orienter. Il m'a permis d'approfondir au maximum mes travaux afin de pouvoir être fier aujourd'hui du travail réalisé.

Je souhaite remercier également les différentes personnes que j'ai pu croiser durant ces 12 mois et qui ont ou par leurs questions ou leurs conseils me permettre de toujours pousser un peu plus mon raisonnement.

Présentation de l'axe de l'atelier

Notre choix pour ce master est basé essentiellement sur les particularités et la complexité de l'habitat et aussi par rapport à ses problèmes majeurs dans le monde entier et particulièrement en Algérie dont on peut citer: la production mal pensée de l'habitat qui répondent juste aux demandes d'urgences et qui présentent peu de considération aux standards de base de la qualité du cadre de vie , et à ce propos on peut citer le problème du manque des espaces d'accompagnement qui suivent en principes tout projet d'habitat à savoir : les équipements de proximité, les espaces verts et les lieux de divertissements.[]

Résumé en français

Ce mémoire de fin d'étude présente un projet d'habitat qui répond à deux échelles qui sont l'échelle urbaine et architecturale. Il interroge sur la qualification des espaces publics et aussi sur la qualité de logement à l'intérieur.

Ce mémoire a pour l'objectif de répondre à ces interrogations, on appuyant sur la synthèse bibliographique, l'analyse des exemples et l'historique de la ville d'Alger. Afin de mieux définir la typologie de mode d'assemblage et la synthèse de la structuration de la ville d'Alger.

Enfin, dans le cadre de notre recherche nous avons conçu un projet d'habitat dans la commune de Hussein Dey constituer de programme mixte (commerce au niveau de RDC, centre culturel au niveau de sous-sol, immeuble de bureau et l'habitat de 112 logement 00 duplex et 00 simplex) qui répond à notre objectif.

Mots clés

Habitat, espace publique, structure, qualité de logement.

المخلص

تقدم هذه الأطروحة النهائية مشروع السكن الذي يستجيب لمقياسين هما النطاق الحضري و المعماري. وهو يتساءل عن مؤهلات الأماكن العامة وكذلك نوعية السكن في الداخل.

تهدف هذه الأطروحة إلى الإجابة على هذه الأسئلة والاعتماد على التوليف الجغرافي، وتحليل الأمثلة وتاريخ مدينة الجزائر العاصمة و ذلك لتحديد أفضل لتصنيف وضع التجمع وتوليف هيكلية مدينة الجزائر العاصمة.

أخيرا، قمنا بتصميم مشروع سكني في بلدية حسين دي مشكل من برنامج مختلط (التجارة على مستوى الارضي ، المركز الثقافي في الطابق السفلي، مبنى للمكاتب والثاني للإسكان 106 شقة , 09 شقق لطابقين و 97 شقق عادية) التي تلبي هدفنا.

كلمات

السكن، الفضاء العام، الهيكلية، نوعية السكن

TABLE DES MATIERES

Remerciements	I
Présentation de l'axe d'atelier	II
Résumé en Français	III
Résumé en Arabe	III
Table des matières	IV
Liste des figures	V
Liste des tableaux	VI
Liste des sigles et abréviations	VII

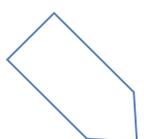
Chapitre 1 : introduction générale.....Error! Bookmark not defined.

Introduction	Error! Bookmark not defined.
Le Constat.....	Error! Bookmark not defined.
Problématique générale:	Error! Bookmark not defined.
Hypothèses.....	Error! Bookmark not defined.
Objectifs:	Error! Bookmark not defined.
Méthodologie de travail.....	Error! Bookmark not defined.
Structuration du mémoire	Error! Bookmark not defined.

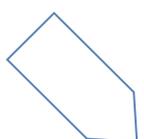
Chapitre 2 : l'état de l'artError! Bookmark not defined.

Introduction	Error! Bookmark not defined.
II.1 Définitions.....	Error! Bookmark not defined.
II.2 Répartition typologique	Error! Bookmark not defined.
II.2.1 La trame.....	Error! Bookmark not defined.
II.2.2 Typologie versus contexte.....	Error! Bookmark not defined.
II.2.2.1 Apriori typologique :	Error! Bookmark not defined.
II.2.2.2 Qualité de site	Error! Bookmark not defined.
II.2.2.3 l'Atout de duplex	Error! Bookmark not defined.
II.3 Mode d'assemblage	Error! Bookmark not defined.
II.3.1 Croiser	Error! Bookmark not defined.
II.3.2 Déployer :.....	Error! Bookmark not defined.
II.3.3 Articuler	Error! Bookmark not defined.
II.3.4 Emboîter	Error! Bookmark not defined.
II.3.4 Décliner	Error! Bookmark not defined.
II.3.5 Coller.....	Error! Bookmark not defined.
II.3.6 Superposer.....	Error! Bookmark not defined.

II.3.7 Déformer	Error! Bookmark not defined.
II.4 Distribution	Error! Bookmark not defined.
II.4.1 Noyau centrale.....	Error! Bookmark not defined.
II.4.2 Couloir.....	Error! Bookmark not defined.
II.4.2.1 Coursive.....	Error! Bookmark not defined.
II.4.2.2 Couloire	Error! Bookmark not defined.
II.5 Analyse des exemples	Error! Bookmark not defined.
II.5.1 Les Critères de choix :.....	Error! Bookmark not defined.
II.5.2 Exemple : Immeubles de logements ZAC du Port – Pantin.....	Error! Bookmark not defined.
II.5.2.1 Situation.....	Error! Bookmark not defined.
II.5.2.2 Répartition typologique	Error! Bookmark not defined.
II.5.2.3 Mode d’assemblage	Error! Bookmark not defined.
II.5.2.4 la qualité des cellules	Error! Bookmark not defined.
II.5.3 Exemple : construction de 143 logement (94 accession, 49 social), d'une EHPAD, d'une chapelle et de commerce.....	Error! Bookmark not defined.
II.5.3.1 situation du projet :	Error! Bookmark not defined.
II.5.3.2 Répartition du programme.....	Error! Bookmark not defined.
II.5.3.3 Répartition typologique	Error! Bookmark not defined.
II.5.3.4 Répartition des pièces	Error! Bookmark not defined.
Conclusion	Error! Bookmark not defined.
Chapitre 3 : composition urbain	Error! Bookmark not defined.
Introduction	Error! Bookmark not defined.
III.1 Présentation de l’aire d’intervention.....	Error! Bookmark not defined.
III.1.1 Situation	Error! Bookmark not defined.
III.1.2 Critères de Choix	Error! Bookmark not defined.
III.1.3 Etat des Lieux	Error! Bookmark not defined.
III.2 Etude de POS.....	Error! Bookmark not defined.
III.2.1 Présentation du POS	Error! Bookmark not defined.
III.2.1.1 Délimitation et découpage du POS	Error! Bookmark not defined.
III.2.1.2 Stratégie d’aménagement de Hussein dey.....	Error! Bookmark not defined.
III.2.2 Aménagement de la zone A :	Error! Bookmark not defined.
III.2.2.1 Délimitation de la zone d’intervention :.....	Error! Bookmark not defined.
III.2.2.2 Aménagement.....	Error! Bookmark not defined.



III.2.2.3 critique de pos	Error! Bookmark not defined.
III.3 Historique d'Alger	Error! Bookmark not defined.
III.3.1 Période ottomane :	Error! Bookmark not defined.
III.3.2 Période coloniale.....	Error! Bookmark not defined.
III.3.2.1 Intramuros 1830-1880 :.....	Error! Bookmark not defined.
III.3.2.2 Extra muros 1880-1930:.....	Error! Bookmark not defined.
III.3.3 Synthèse de la structure d'Alger	Error! Bookmark not defined.
III.4 la Structure proposé.....	Error! Bookmark not defined.
III.4.1 Identification de l'entité d'intervention	Error! Bookmark not defined.
III.4.2 La structuration de Hussein dey.....	Error! Bookmark not defined.
III.4.2.1 Identification des espaces publics majeurs dans l'entité d'intervention.....	Error! Bookmark not defined.
III.4.2.2 Le règlement des espaces publics (ambiance et image souhaité)..	Error! Bookmark not defined.
III.5 structure de l'ilot Kaddour Rahim	Error! Bookmark not defined.
III.5.1 Nouveau structure proposé	Error! Bookmark not defined.
III.5.2 La genèse de projet	Error! Bookmark not defined.
Conclusion :.....	Error! Bookmark not defined.
Chapitre4 :.....	Error! Bookmark not defined.
Introduction	Error! Bookmark not defined.
IV.1 Donnée et réponse	Error! Bookmark not defined.
IV.1.1 Donnée.....	Error! Bookmark not defined.
IV.1.2 Réponse.....	Error! Bookmark not defined.
IV.2 La genèse de projet.....	Error! Bookmark not defined.
IV.3 La répartition de programme.....	Error! Bookmark not defined.
IV.4 Les accès :	Error! Bookmark not defined.
IV.5 Distribution.....	Error! Bookmark not defined.
IV.5.1 Distribution verticale	Error! Bookmark not defined.
IV.5.1.1 Les logements	Error! Bookmark not defined.
IV.5.1.2 l'immeuble des bureaux	Error! Bookmark not defined.
IV.5.1.3 le centre culturel.....	Error! Bookmark not defined.
VI.5.2 Distribution horizontale	Error! Bookmark not defined.
VI.5.2.1 Les logements	Error! Bookmark not defined.
IV.5.2.2 Centre culturel.....	Error! Bookmark not defined.



IV.6 Affectation des espaces	70
IV.6.1 RDC	70
IV.6.2 Les Parkings.....	Error! Bookmark not defined.
IV.6.3 Centre culturel	Error! Bookmark not defined.
IV.6.4 Bureau.....	Error! Bookmark not defined.
IV.6.5 Les logements	Error! Bookmark not defined.
IV.6.5.1 généralité de la répartition typologique	Error! Bookmark not defined.
IV.6.5.2 Mode d'assemblage	Error! Bookmark not defined.
IV.6.5.3 Répartition dans la cellule.....	Error! Bookmark not defined.
IV.6 Composition des façades	Error! Bookmark not defined.
IV.7 Concept structurel et technique	Error! Bookmark not defined.
IV.7.1 Logique structurel et choix du système constructif	Error! Bookmark not defined.
IV.7.2 Choix de matériaux de construction et Detaille technique	Error! Bookmark not defined.
Conclusion :	80
Conclusion générale :	81

Bibliographie

Dossier graphique



Liste des figures

Figure I.01 : structure de POS d'ouled yaich	3
Figure I.02 : paroi principale sur la voie N11	3
Figure I.03 : POS ouled yaich	4
Figure I.04 : monotonie de bâtie (barre, tour)	4
Figure I.05 : boutique fermé dans 1000 logement ouled yaich	5
Figure I.06 : espace vert inutilisable au niveau de 1000 logement ouled yaich	5
Figure I.07 : plan étage d'un bloc	5
Figure I.08 : modification au niveau d'appartement	5
Figure II.1 : la répartition 2d et td de typologie	12
Figure II.2 : répartition de typologie 2d et 3d (logement ZAC des Girondins-Lyon)	13
Figure II.3 : logement ZAC des Girondins-Lyon	13
Figure II.4 : répartition des duplex.....	14
Figure II.5 : coupe schématique du duplex	14
Figure II.6 : mode de distribution de typologie	14
Figure II.7 : répartitions des pièces du duplex	15
Figure II.8 : répartitions de typologie simplex dans un bloc.....	15
Figure II.9 : l'appartement du duplex	16
Figure II.10 : coupe schématique et td de duplex	16
Figure II.11 : les articulations dans un 3 bloc d'un seul projet.....	16
Figure II.12 : distributions des pièces	17
Figure II.13 : la manière d'emboîtement.....	17
Figure II.14 : axonométrie de 2 étages	18
Figure II.15 : la manière d'emboîtement en td.....	18
Figure II.16 : deux appartements de même schéma typologique	18
Figure II.17 : répartitions du schéma typologique	18
Figure II.18 : le collage des typologies.....	19
Figure II.19 : superposition des typologies	19
Figure II.20 : bloc avec distribution centrale	20
Figure II.21 : répartition de logement avec la coursive.....	21
Figure II.22 : coursive terrasse.....	21
Figure II.23 : les solutions proposées de l'éclairage de couloire.....	22
Figure II.24 : immeuble de logement ZAC du port-pantin.....	23
Figure II.25 : délimitation de projet.....	23
Figure II.26 : les données de site.....	24
Figure II.27 : passage urbain	24
Figure II.28 : terrasse orienté au canal.....	24
Figure II.29 : répartition de typologie	25
Figure II.30 : mode d'assemblage.....	26
Figure II.31 : appartement duplex (T2, T5)	26
Figure II.32 : le projet	27
Figure II.33 : délimitation de projet	27
Figure II.34 : réponse au parc	28
Figure II.35 : les reposes à la forme.....	29
Figure II.36 : répartition de programme	29
Figure II.37 : répartition typologique.....	30
Figure II.38 : répartition de séjour.....	31
Figure III.1 : Carte de baie d'Alger	34

Figure III.2 : carte des états de lieux.....	36
Figure III.3 : jardin d'essai	36
Figure III.4 : daïra	36
Figure III.5 : placette	36
Figure III.6 : la gare.....	36
Figure III.7 : école taalibiya	36
Figure III.8 : mosquée	36
Figure III.9 : cité amirouche.....	36
Figure III.10: l'école paramédicale.	36
Figure III.11 : hôpital parnet.....	36
Figure III.12 : plan d'occupation de sol Hamma Hossein dey.....	37
Figure III.13 : structure de l'entité.....	38
Figure III.14 : schéma de découpage des zones.....	38
Figure III.15 : zone d'intervention.....	39
Figure III.16 : proposition d'aménagement.....	39
Figure III.17 : proposition d'aménagement.....	40
Figure III.18 : carte de structure de casbah.....	41
Figure III.19 : la porte de bab azzoun.....	42
Figure III.20 : la place de jenina.....	42
Figure III.21 : carte de développement de la structure entre 1830 à 1880.....	43
Figure III.22 : rue bab azzoun à la période colonial.....	43
Figure III.23 : rue bab azzoun à la période colonial.....	43
Figure III.24 : ancien rempart ouarida medad.....	44
Figure III.25 : square port Saïd.....	44
Figure III.26 : ancien rempart Hadad abdrezak.....	44
Figure III.27 : sidi Abderrahmane.....	44
Figure III.28 : carte 1847-1880.....	45
Figure III.29 : talab Abderrahmane.....	46
Figure III.30 : boulevard talab abderrahman.....	46
Figure III.31 : boulevard khmisti.....	46
Figure III.32 : sidi Abderrahmane.....	46
Figure III.33 : carte d'Hussein dey à 1844.....	47
Figure III.34 : Caserne militaire.....	47
Figure III.35 : carte d'Hussein dey 1930	47
Figure III.36 : la gare d'Hussein dey.....	47
Figure III.37 : la synthèse de structure d'Alger.....	48
Figure III.38 : nouveau découpage.....	49
Figure III.39 : nouveau structure d'Hussein dey.....	50
Figure III.40 : ambiance souhaité.....	50
Figure III.41 : ambiance souhaité.....	51
Figure III.42 : règlement des voies.....	51
Figure III.43 : ambiance souhaité	51
Figure III.44 : règlement des voies	52
Figure III.45 : la proposition de structure.....	53
Figure III.46 : le résultat de découpage.....	53
Figure III.47 : la construction de l'espace public.....	54
Figure III.48 : l'articulation entre les ilots.....	54
Figure III.49 : carte de gabarit proposé.....	55
Figure III.50: répartition de programme.....	55

Figure IV.01 : Les données de site.....	59
Figure IV.02 : habitat collectif colonial (1).....	60
Figure IV.03 : habitat collectif colonial (2).....	60
Figure IV.04 : habitat collectif (3).....	60
Figure IV.05 : hôtel sultane (4).....	60
Figure IV.06 : hôtel oasis (5).....	60
Figure IV.07 : rue Kaddour Rahim (6).....	60
Figure IV.08 : rue mokhtari (7).....	60
Figure IV.09 : Coupe sur voie tertiaire.....	61
Figure IV.10 : coupe sur la rue kaddour Rahim.....	61
Figure IV.11 : coupe sur voie mokhtari.....	61
Figure IV.12 : coupe sur voie piéton.....	61
Figure IV.13 : l'orientation de flux.....	61
Figure IV.14 : occupation de périmètre d'ilot.....	62
Figure IV.15 : l'idée primaire.....	62
Figure IV.16 : coupe nord sud.....	62
Figure IV.17 : coupe est ouest.....	62
Figure IV.18 : l'idée primaire.....	62
Figure IV.19 : occupation primaire (2D et 3D).....	63
Figure IV.20 : la création de cœur d'ilot (2D et 3D).....	63
Figure IV.21 : le traitement de noued (2D et 3D).....	64
Figure IV.22 : création des passages.....	64
Figure IV.23 : les passages proposé 3D.....	64
Figure IV.24 : programme.....	65
Figure IV.25 : Coupe schématique de programme sur l'axe mokhtari.....	65
Figure IV.26 : le programme.....	65
Figure IV.27 : répartition des blocs de logement	66
Figure IV.28 : coupes schématiques.....	66
Figure IV.29 : les accès.....	66
Figure IV.30 : Circulation verticale.....	67
Figure IV.31 : coupe schématique AA.....	67
Figure IV.32 : coupe schématique.....	68
Figure IV.33 : circulation verticale par RDC.....	68
Figure IV.34 : circulation verticale par le parking.....	68
Figure IV.35 : distribution horizontale.....	69
Figure IV.36 : la circulation horizontale.....	69
Figure IV.37 : distribution horizontale.....	70
Figure IV.38 : plan RDC.....	70
Figure IV.39 : 3eme sous-sol (parking2).....	71
Figure IV.40 : 2eme sous-sol (parking 1).....	71
Figure IV.41 : répartition de programme centre culturel.....	72
Figure IV.42 : organisation de bureau 7eme étage.....	72
Figure IV.43 : répartition de programme.....	72
Figure IV.44 : répartitions typologique.....	73
Figure IV.45 : répartitions typologique.....	73
Figure IV.46 : répartition de mode d'assemblage.....	74
Figure IV.47 : répartition de mode d'assemblage (d'ensemble).....	74
Figure IV.48 : mode articuler.....	74
Figure IV.49 : mode déployer simplex.....	74

Figure IV.50 : croiser.....	74
Figure IV.51: plan d'appartement F5.....	75
Figure IV.52 : plan de duplex (mode croiser).....	76
Figure IV.53 : plan de 1 niveau de 2 duplex.....	76
plan de 2 niveaux de 2 duplex.....	77
Figure IV.55 : façade sur kaddour rahim.....	77
Figure IV.56 : référence de l'immeuble bureau	77
Figure IV.57 : référence de logement.....	77
Figure IV.58 : structure de partie logement.....	78
Figure IV.59 : structure (logement, bureau, centre culturel).....	78
Figure IV.60 : schéma de structure 3d.....	78
Image IV.61 : plancher collaborant.....	79
Image IV.62 : dalle plein.....	79

Liste des tableaux

Tableau IV.01 : généralité sur les blocs.....	74
Tableau IV.02 : surface d'appartement F5	76
Tableau IV.03 : surfaces d'appartement duplex 1.....	77
Tableau IV.04 : surfaces d'appartement duplex 2	77

Liste d'abréviation

EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

POS : plan d'occupation des sols

CNERU : Centre National d'Etudes & de Recherches Appliquées en Urbanisme

OFARES : office d'aménagement et de restructuration de la zone

Chapitre 1 : introduction générale

Introduction

L'Habitat Pour certains, c'est un morceau de tôle posé sur des parpaings récupérés ; pour d'autres, c'est le 25eme étage d'une tour moderne.

D'après Clair et Michel Duplay « D'un point de vue fonctionnel, l'habitat est l'ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieures, les équipements et leurs prolongements extérieurs, les lieux de travail secondaires ou tertiaires ¹

Dans l'encyclopédie Universalise « l'habitat n'est pas qu'un toit abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé ... vise à satisfaire ses besoins physiologique, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers, il lui assure son épanouissement vital. L'habitat intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective » ²

L'habitat trouve des déclinaisons très diverses dans le monde, dans le cas del'Algérie l'habitat est définit dues savent comme un logement, cette vision est le résultat de la crise de logement dans les dernières années. La production de l'habitat en Algérie a été traitée hors de son contexte qui inclut le regroupement deux espaces (espaces publiques et espaces de vie).

On commence par l'espace publique qui perd sa qualification et son rôle comme un organisateur fondamental de la ville. Pendant ces dernières années beaucoup de projets et des nouvelles villes sont lancés par l'état mais ces projets-là restent une réponse rapide à la crise du logement. Cette politique provoque une multitude des problèmes qui apparait au niveau de ces villes qui sont isolées et détaché de la structure de la ville.

L'habitat qui est le lieu de vie et d'épanouissement de l'être humain, de sa famille et des différents groupes sociaux doit par ses qualités offrir les conditions nécessaires pour assurer le sentiment de bien-être, l'identification, l'orientation, créer des lieux qualifier , des lieux structuré ... « La première qualité d'une architecture est de faire naître un sentiment de bien-être dans l'espace » , ce dernier est perdue dans le production actuelle de logement , l'espace et le lieu perd son identité ,fonction, principe de répartition , effet sensoriel et perceptif et la qualité spatiale (site, implantation, parcours).

La production de l'habitat doit avoir une vraie réflexion qui se base sur l'histoire des villes pour structuré l'espace public et sans ignorer la qualité spatiale et le confort de l'être humain.

¹ Méthode illustrée de création architecturale éditée en 1982.

² L'encyclopédie Universalise, 2002

Le Constat

L'habitat en Algérie a connu une rupture depuis les années soixante (révolution industriel est devenu une activité économique et politique. Cela a mené vers une production objet qui donne l'importance à la quantité et ne pas la qualité.

1-les projets d'aménagement et élaboration des POS... et autre opération urbaine sont reste ponctuels et centrés sur eux-mêmes.

Parmi ces projets d'aménagement nous avons le pos de ouled yaich de 1000 logement qui présente une situation géographique important (elle est visible à partir de l'autoroute Alger Blida et la voie principale N 11) ainsi, il est plus connus³.

- Le pos de ouled yaich montre une conception détachée de la structure de la ville bien que la position important de site par rapport à noyau centrale de ouled yaich. Ce détachement présente par la discontinuité des anciens tracés et continuité des autres traces en ignorant leur valeur (la paroi principale sur le voie N11 est proposé espace de stationnement et donne la réalisation est devenue aire de jeux).

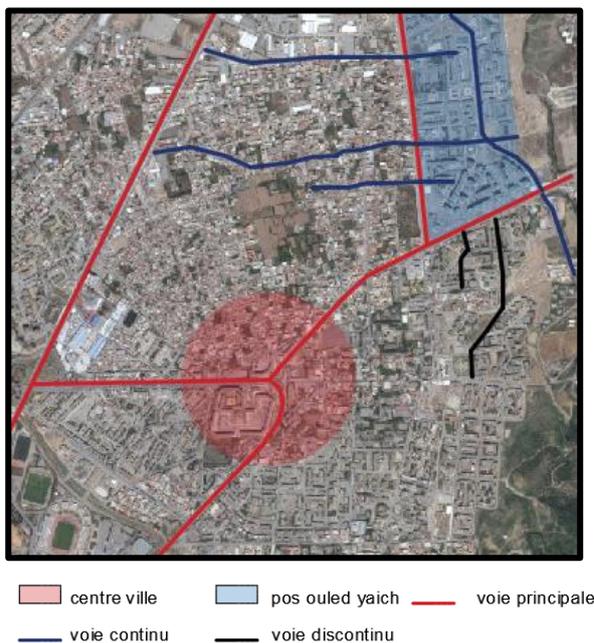


Figure I.01 : structure de POS de ouled yaich
Source : Google earth – figure traiter



Figure I.02 : paroi principale sur la voie N11
Source : prêt par l'auteur

³http://www.vitamedz.org/cite-des-1000-logements-a-ouled/Articles_15688_98424_9_1.html

- Ce dernier montre une conception ponctuel, centraliser et délimiter autour de POS en effaçant l'environnement immédiat (conception de plan de masse) ainsi, une absence de composition urbaine et pauvreté de typologie du bâti (des barres et des tours).



Figure I.03 : POS ouled yaich
Source : apc de ouled yaich-figure traité



Figure I.04 : monotonie du bâti (barre, tour)
Source : Google image

2-l'espace public non qualifié et l'insuffisance des règlements de pos mène a :

- Des activités commerciales sur n'importe quel axe qui provoque des activités commerciales limités et des étages destinés au service sont vide, sa pose le problème de désorientation dans la cité et un manque de sécurité.

- Des espaces vert abandonnés devenu résiduelles et ne porte rien au quartier



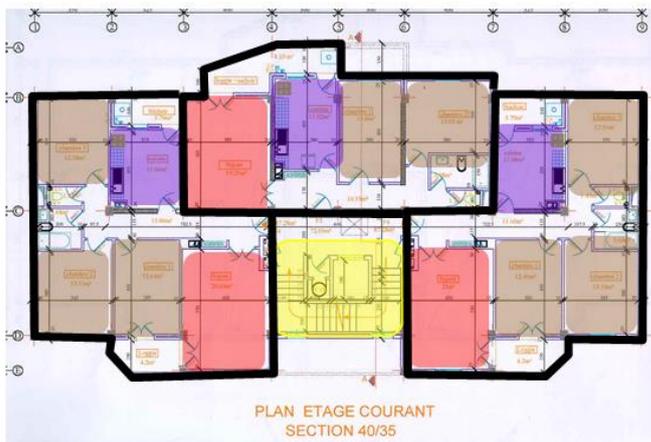
Figure I.05 : boutique fermé dans 1000 logement ouledyaich
Source : prit par l'auteur



Figure I.06 : espace vert inutilisable au niveau de 1000 logement ouledyaich
Source : Google image

3-modification porté par les habitants :

- L'absence de la variété au niveau de typologie (étage courant qui se répète dans tout bâti).
- Cette pratique est le résultat de la pauvreté de la qualité intérieure ou l'insuffisance des surfaces ou la mauvaise distribution et parfois la négligence des besoins.



 chambre	 Escalier / ascenseur
 cuisine	 Séjour

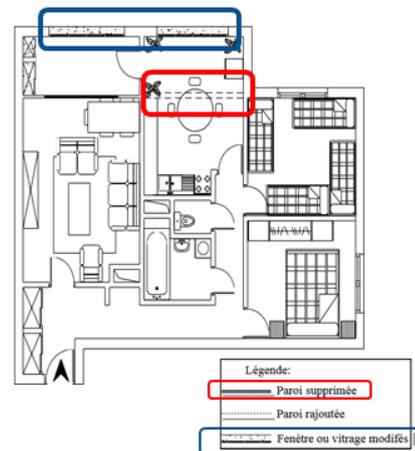


Figure I.07 : plan étage d'un bloc
Source : Google image –figure traité

Figure I.08 : modification au niveau d'appartement
Source : Google image

Problématique générale:

Les débuts de la révolution urbaine remontent à l'ère des modes de production et en particulier l'agriculture qui conduisait l'homme à se fixer et à s'organiser dans un lieu pour pouvoir gérer les fruits de sa production. Ce lieu s'est transformé de « hameau » à « village » et enfin en « ville » qui s'est développée dans une optique de continuité historique.

Vers la 2ème moitié de 18ème siècle on assiste à une deuxième civilisation appelée révolution industrielle. Cette dernière a bouleversé la manière de construire la ville par l'apparition des nouveaux procédés technique (préfabrication, standardisation). La concentration de l'industrie au niveau des villes provoque une crise de logement qui était due par l'entassement de la population. Donc la ville a connue des constructions anarchiques qui importent un manque d'hygiène et l'apparition des maladies et augmentation de la pauvreté dans la société.

Dans ce moment-là le monde a connu l'apparition d'un mouvement qui importe des solutions et des règles pour sauver la ville des problèmes et conséquences de l'industrialisation. En prenant en charge les besoins socio-économique .Ce mouvement est nommé le mouvement moderne , durant cette période il apparait le notion de charte d'Athènes(zoning ,la table rase) . Avec la pratique de ces notions la ville connu une rupture entre son histoire et sa continuité, perte son identité et en fin la rupture entre l'architecture et l'urbanisme et la naissance des barres et grands ensembles pour opposer la crise de logement qui a était apparait.

Après, la direction de l'architecture est orienté vers la production rapide et identique sans rapport avec le contexte à cause de négligence de la hiérarchisation de l'espace publique qui devenue un espace non identifié et inutilisable, ainsi que l'échelle de programme qui donne l'identité de chaque projet. La perte de ces compositions son orienté vers la production hiérarchique no identique et ponctuel.

Des nouvelles notions qui essayent d'améliorer la situation de la production architecturale comme de Portzamparc (ilot ouvert ou fermé) et éco-quartier qui pousse a créer une ville durable et diminuer la consommation d'énergie.

En Algérie malgré qu'il apparaisse des nouveaux mouvements et des tendances qui ont essayé de ressortir l'architecture vers une nouvelle vision. On a toujours produit que de typologie des années 60(les barres et les grands ensembles) que de l'architecture objet (architecture de plan de masse) on réalise que des conceptions confiné qui se répète partout. Cette typologie qui on a importait mais mal fonctionné en réalité a basé sur la coté quantitatif bien que la coté qualitatif et

considéré comme une activité économique son considération les besoins sociaux et spatial de l'homme.

De ce fait on a posé les questions suivantes:

- comment on peut intégrer un projet dans un tissu existant pour qu'il ne soit pas un objet ?
- comment assurer une bonne qualité de la répartition des logements ?

Hypothèses

Afin de réaliser un projet qui répond aux exigences de ville il faut d'abord définir et qualifier l'espace public et mettre leur règlement.

-Chaque projet doit être attaché à une échelle d'appartenance par une structure d'ensemble identifiée et hiérarchisée par l'espace public qualifiée qui assurera une bonne orientation dans la ville.

-IL faut toujours étudier la structure et l'évolution de la ville pour que le projet soit attaché à la structure de la ville et réaliser une insertion durable de projet.

- pour assurer une bonne répartition des cellules il faut d'abord penser à varier les modes d'assemblage des typologies prenant en considération le contexte de typologie.

Objectifs:

Créer, avant le projet d'architecture d'un édifice, les conditions du projet qui consistent en :

- 1- Une sensibilisation à la démarche de la composition urbaine ayant la conception de l'espace public comme élément majeur des outils de la composition à travers un projet urbain.
- 2- Choisir une typologie liée au contexte donnant une meilleure qualité.

Méthodologie de travail

Notre travail de recherche se base sur une démarche constituée de trois étapes.

1^{er} étape

Cette étape s'appuie sur la définition et compréhension de thème de mode d'assemblage à l'aide d'une étude thématique basé sur le mode de répartition et d'assemblage de typologie ainsi

leur mode de distribution de ses typologies. Finalement nous analysons les deux exemples étrangers.

2eme étape

Elle traite la ville de Hussein dey et l'aire d'intervention basant sur l'état de lieu et l'étude critique de POS ainsi l'histoire de structure pour aboutir le nouveau découpage et par la suite le nouveau principe de structure de l'aire d'intervention et finalement nous avons fait la genèse de projet et finaliser plan d'aménagement de l'aire d'intervention.

3eme étape

Dans cette partie nous avons expliqué les étapes qu'on a suivies pour aboutir à la forme finale de projet. Ces étapes sont représentées comme suit : l'idée principale, la genèse de la forme et les différents concepts de projet (programme, distribution, fonction et la répartition des typologies et de cellule).

Structuration du mémoire

Chapitre1 : chapitre introductif

Nous présentons dans le premier chapitre le constat habitat collectif, la problématique, les objectifs et l'hypothèse de notre réflexion, nous évoquerons aussi la démarche méthodologique et l'organisation de notre recherche

Chapitre2 : l'état de l'art

Ce chapitre comprend une étude thématique où nous allons définir les concepts clés de notre recherche celle qui est les modes d'assemblage de typologie, on étudie le mot clé de notre recherche. Puis différents modes de répartition de typologie.

Ensuite les modes d'assemblage (croiser, déployer, emboîter) et le mode de distribution de typologie. Finalement, nous allons analyser deux exemples de logement collectif étranger qui répondent à l'application de ces concepts.

Chapitre 3 : composition urbaine

Ce chapitre concerne les cas d'étude. Il s'agit de la ville d'Hussein dey. Il comportera l'état de lieu et étude et critique de POS ainsi l'évaluation de structure de Alger et obtenir la nouvelle

structure de Hussein dey puis la nouvelle structure de l'aire d'intervention et finalement nous avons fait la genèse de projet et finaliser le plan d'aménagement.

Chapitre 4 :

Ce chapitre concerne la composition architecturale qui est aboutissement de notre étude précédente. Dans cette chapitre nous allons baser sur les donné urbain afin de concevoir le projet qui répond aux dimensions diverses de l'architecture :

- principe d'implantation
- la composition volumétrique
- composition des plans
- composition de façade

Chapitre 2 : l'état de l'art

Introduction

Au cours de ce chapitre, nous procéderons à la définition du cadre conceptuel qui recouvre toute la partie l'état de l'art. Il s'agit d'analyser les concepts relatifs au thème de recherche scientifique (mode d'assemblage de typologie).

Le but de cette thématique c'est étudier plusieurs variantes typologiques avec leur qualité spatiale qui va bien avec le contexte et le besoin de l'homme.

II.1 Définitions

Il est nécessaire d'élaborer un cadre conceptuel à propos de notre thème qui gravite autour de la typologie d'habitat. L'explication des mots clefs de ces notions de base permettant de savoir la relation la typologie et l'environnement immédiat .ces thèmes sont par suite :

Habitat collectif :

C'est un type d'**habitat** humain consistant à rassembler plusieurs logements (appartements) au sein d'un même édifice. On l'oppose à l'**habitat** individuel (maison).

Typologie

C'est l'ensemble des différentes conceptions et des principes d'organisation de l'espace élémentaire assigné à la fonction « habiter » : logement.

Contexte

Le contexte du projet d'architecture c'est la définition d'un champ d'investigation de la ville sur un fragment de ville. Il nous permettra d'avoir une compréhension du lieu physique et fonctionnel dans lequel un projet architectural et urbain est susceptible de s'insérer.

Logement

Le logement est une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque. Mais la dimension, la forme, l'organisation interne, le niveau d'équipement du logement sont également liés à la structure et au niveau économique et social.

Assemblage

C'est assembler divers objets avec un mode qui s'organise dans le cadre d'une composition.

I.2 Répartition typologique

II.2.1 La trame

La trame est un élément en peu dire nécessaire pour devisé les cellules.

Ex de Le « geste Rubixhome » : la lumière pour tous :

La structure de base est donc composée d'une trame carrée, pour permettre la rotation qui distribue les terrasses sur les deux faces exposées au sud. Chaque niveau accueille quatre appartements : Trois T3 et un T2 (mais on peut aussi distribuer un T4, un T3 et deux T2 sur la même trame).

La simplicité de cette structure basée sur une trame permet d'installer des colonnes verticales qui soutiennent tout le bâtiment de manière simple et rationnelle ; enfin, cette trame a bénéficié un certain rôle de délimitation.

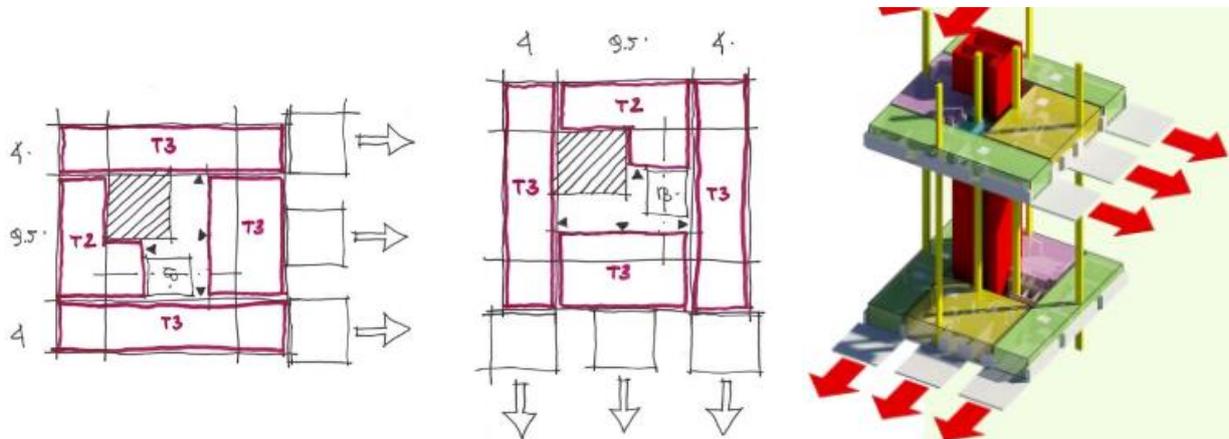


Figure 0.1 la répartition typologique

Source : <http://www.rubixhome.com/>

II.2.2 Typologie versus contexte

II.2.2.1 Apriori typologique :

En peut procéder par a priori typologique, en reprenant un ou plusieurs plans de cellules mis au point lors opération ou études précédentes. On peut également reproduire un regroupement c'est-à-dire quelque logement et leur desserte. Cette méthode permet de familiariser avec l'échelle de site.

Raisonnement par rapport au contexte.

II.2.2.2 Qualité de site

- ✓ Considérant au première chef les qualités de site.
- ✓ Un bel angle ouvrant sur une vue particulier décidera par exemple de l'implantation d'un séjour, ce qui commandera la taille de l'appartement, son organisation intérieur, voire la desserte et ainsi la suite.
- ✓ L'orientation joue un rôle dur : si l'immeuble est situé est-ouest, le logement sera volontiers traversant ; s'il est plein sud, l'appartement sera plutôt mono-orienté, le nord généralement considéré comme difficile.

En procédant de cette manière, on localise en première les appartements de taille moyenne ou grande, puis on importe les petits logements dans les restes, dont l'organisation intérieure relève alors d'une logique d'adaptation.

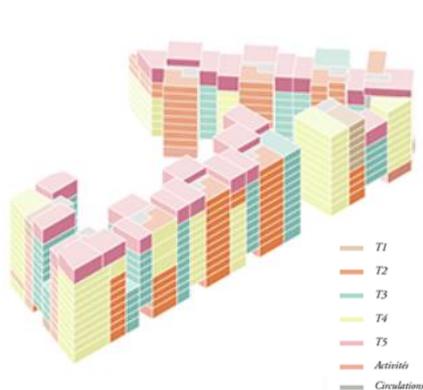


Figure II.2: répartition
Source :

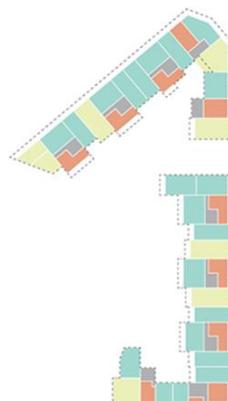


Figure II.3 logement ZAC des Girondins-Lyon

Source : <http://ecdm.eu/?p=8011>



de typologique

<http://ecdm.eu/?p=8011>

II.2.2.3 l'Atout de duplex

Dans le point vu de la composition, il est très apprécié car la double hauteur des baies permet de dessiner une façade très élancée ou encore de magnifique angle.

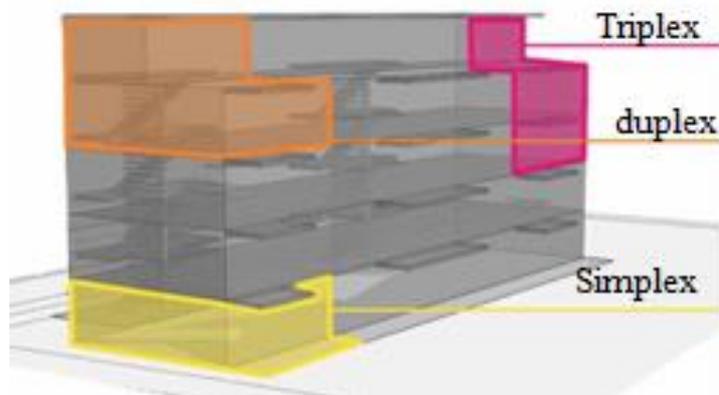


Figure II.4 : répartition des duplex

Source : Eco Quartier de Vichy Projet de développement urbain

Au sommet de bâtiment

Cette typologie possède en outre des avantages économiques : placées en partie haute, elle autorise un R+4 sans ascenseur. Située en R+7 et R+8, elle permet en principe d'échapper au changement de famille incendie.

En pied d'immeuble

Pour traiter les logements de rez-de-chaussée, ils peuvent être conçus comme des petites maisons.

II.3 Mode d'assemblage

II.3.1 Croiser

Les espaces d'un duplex ne superposent plus mais cherchent à se croiser entre étages.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement : Leimbachstrasse, Zurich-Leimbach



Figure II.5 : coupe schématique du duplex

Source : fait par l'auteur

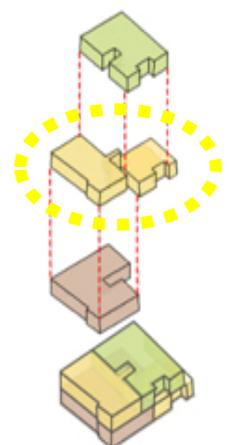


Figure II.6 : mode de distribution typologique
 Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

Ceci permet de multiplier l'orientation d'un même appartement et d'enrichir les parcours interne (il y a une hiérarchisation des halls, un hall entres après un escalier finalement un autre hall qui distribue a les chambre) et une variation au niveau de la façade.

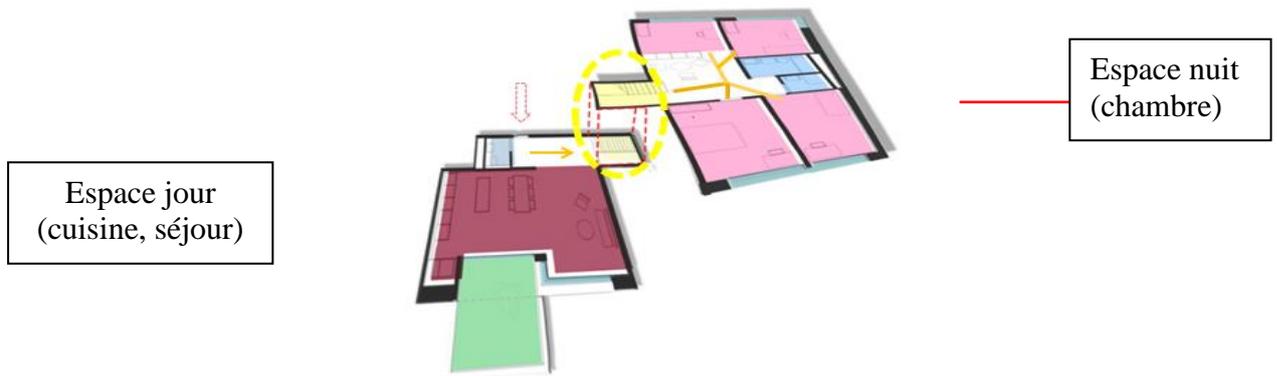


Figure II.7 : répartitions des pièces du duplex
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

II.3.2 Déployer :

Ce procédé a déroulé le plan des appartements et l'agrégation des pièces dans la longueur, pour explorer de grandes profondeurs ou maximiser le développé de façade.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement :brunmatt-ost-Berne.



Figure II.8 : répartitions typologique simple dans un bloc

Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

Le déploiement peut s'effectuer aussi en coupe par des duplex qui se développent longitudinalement, augmentant la sensation d'une continuité spatiale entre niveaux.

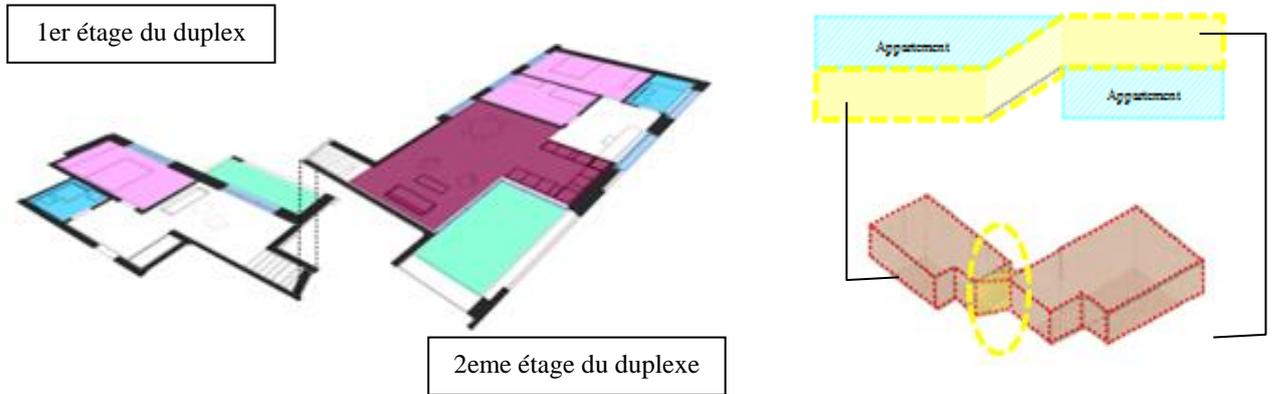


Figure II.9 : l'appartement du duplex
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

Figure II.10 : coupe schématique et td de duplex
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

II.3.3 Articuler

La réflexion est menés sur la géométrie des appartements pour augmenter leur entrelacement dans le plan ou la relation d'angle pour cela les appartements sont également articulés et imbriqués (articulation par la pièce). Il y a aussi des articulations entre les blocs.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement :Lienihof inZürich-Wollishofen

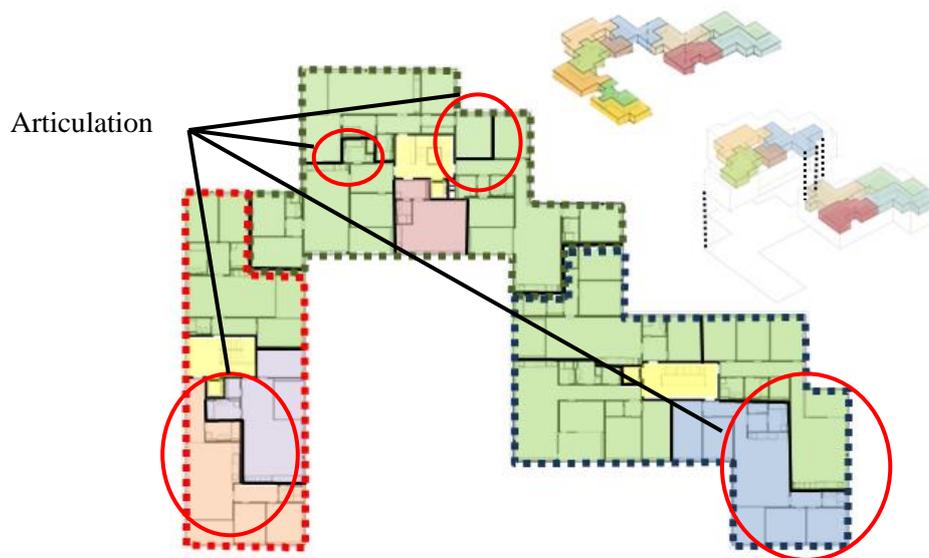


Figure II.11 : les articulations dans un 3 bloc d'un seul projet
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

Les parcours à l'intérieur des logements se fragmentent, notamment par des effets de retournement ou de discontinuité propres à l'image du méandre le coté négative que il y a pas principe de distribution des chambres (séparation entre espace jour et nuit).



Figure II.12 : distributions des pièces
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

II.3.4 Emboîter

La figure de l'emboîtement se manifeste par une imbrication en coupe de certain pièces ou parties de logement, à la manière d'un jeu de titrais.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement : neufragasse – zurich

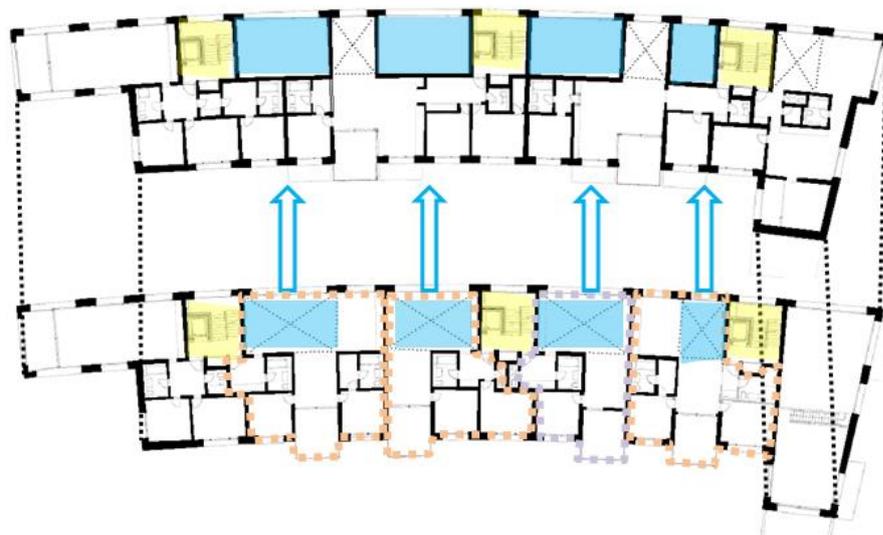


Figure II.13: la manière d'emboîtement
 Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

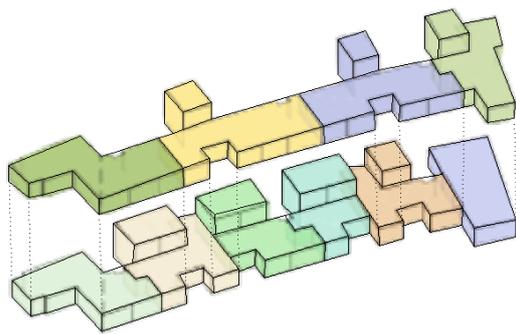


Figure II.14 : axonométrie de 2 étages
Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif -figure traité

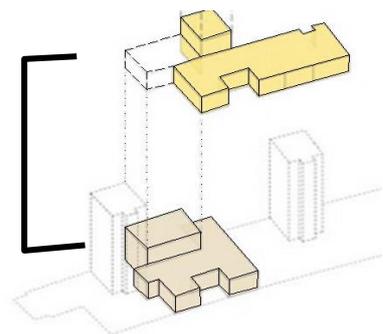


Figure II.15 : la manière d'emboîtement en td
Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

Il en résulte une figure d'emboîtement en coupe des différents appartements selon la configuration de leur séjour. Les espaces de séjour ont conçus comme des boîtes par tiellement en double hauteur qui s'intercalent entre les niveaux a la manière de titrais.

II.3.4 Décliner

Le principe de déclinaison permet la production d'une diversité é d'appartement à partir d'un schéma typologique de base qui est adapté un transformé localement sans perdre les règle communes.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement :chriesimatt – Baar



Figure II.16 : deux appartements de même schéma typologique
Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif-figure traité

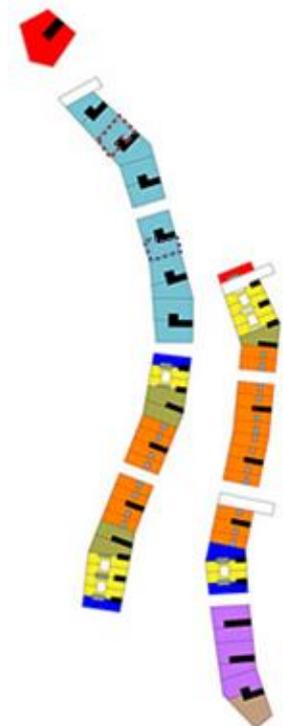


Figure II.17 : répartitions du schéma typologique
Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif

II.3.5 Coller

Le collage renvoie à la juxtaposition, au sein d'un même étage de plusieurs ensembles typologiques sans articulation.

Note : schéma suivant sont prié de Lotissement :neufragasse – zurich

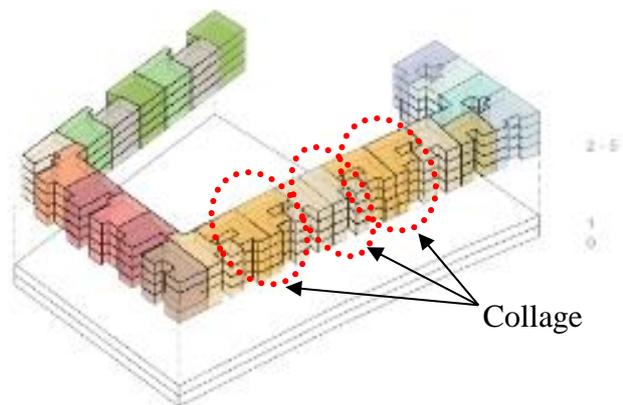


Figure II.18 : le collage des typologies

Source : Livre MIX : Mixité typologique du logement collectif

II.3.6 Superposer

Le procédé de superposition se définit par l'empilement d'une série d'étage-type composé d'une unique typologie d'appartement (ou d'un nombre restreint). Il en résulte une diversité entre paliers et une forte différenciation de la coupe avec éventuellement des modifications du système distributif.

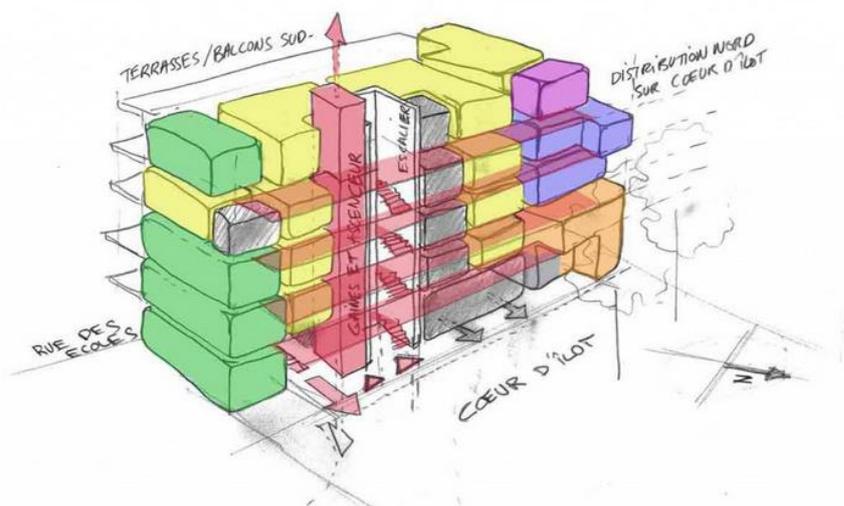


Figure II.19 : superposition des typologies

Source : <http://www.seuil-architecture.com/2015/02/06/logements-habitat-cooperatif-toulouse/>

II.3.7 Déformer

En dehors des procédés combinatoires la variété peut être produite par déformation des espaces qui induit l'unicité formelle des appartements. Les plans organiques s'affranchissent de l'angle droit au profil de ligne brisée ou courbe.

II.4 Distribution

Il existe de nombreuses manières de distribuer un ensemble de logement.

II.4.1 Noyau centrale

La séparation s'opère généralement autour d'un noyau, constitué de l'escalier si l'immeuble se limite à R+3(R +4 si le dernière niveau est occupé par un duplex)

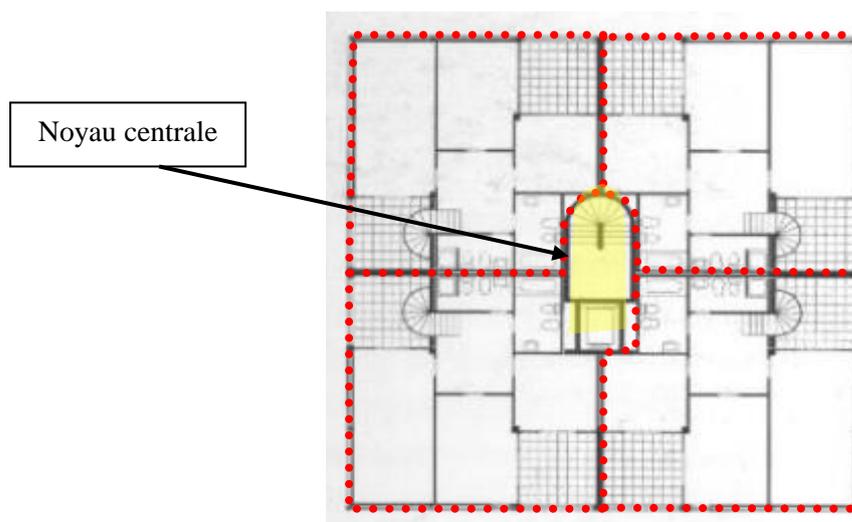


Figure II.20 : bloc avec distribution centrale

Source : le livre logement collectif François Arland p 38

II.4.2 Couloir

II.4.2.1 Coursive

Un nombre de logement desservis par un même palier. Il peut être intérieur et constituer un mode d'occupation de l'épaisseur de l'immeuble. On peut également choisir de sortir de la circulation en façade : on parle alors de coursive (il est enlevé dans les lois algériennes).

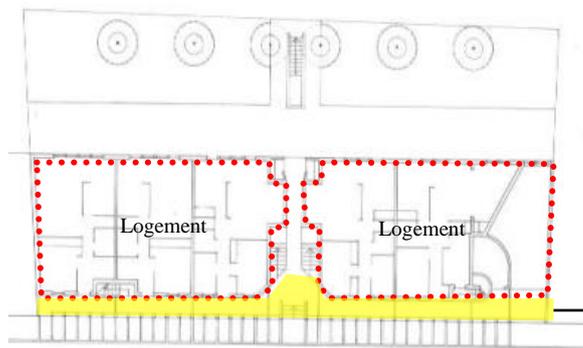


Figure II.21 : répartition de logement avec la coursière
Source : le livre logement collectif François Arland p 39



Figure II.22 : coursière
le livre logement collectif François Arland p 38

II.4.2.2 Couloir

A l'intérieur en parle de couloir centrale (certains cas le couloir est n'est pas éclairé). Il s'agit de creusement transversal de l'immeuble est effectué soit par le centre, en s'attachant d'abord à l'éclairage des parties communes, soit aux deux bouts de l'immeuble, de façon à éclairer latéralement le ou les logements formant alors redan.

Toutes ces conceptions ne visent évidemment pas seulement à faire pénétrer la lumière au cœur de l'immeuble. Elles font aussi intervenir des recherches sur la volumétrie (fractionnement de l'immeuble pour créer des "maisonnées" et/ou des liaisons piétonnes, forme compacte ou non, incorporation de loggias ou saillies de balcons) et sur les parties communes (laissées en plein air dans une idée de transition entre le dedans et le dehors et/ou de limitation des charges, réduction de leur surface et/ou maximisation du nombre de logements desservis).

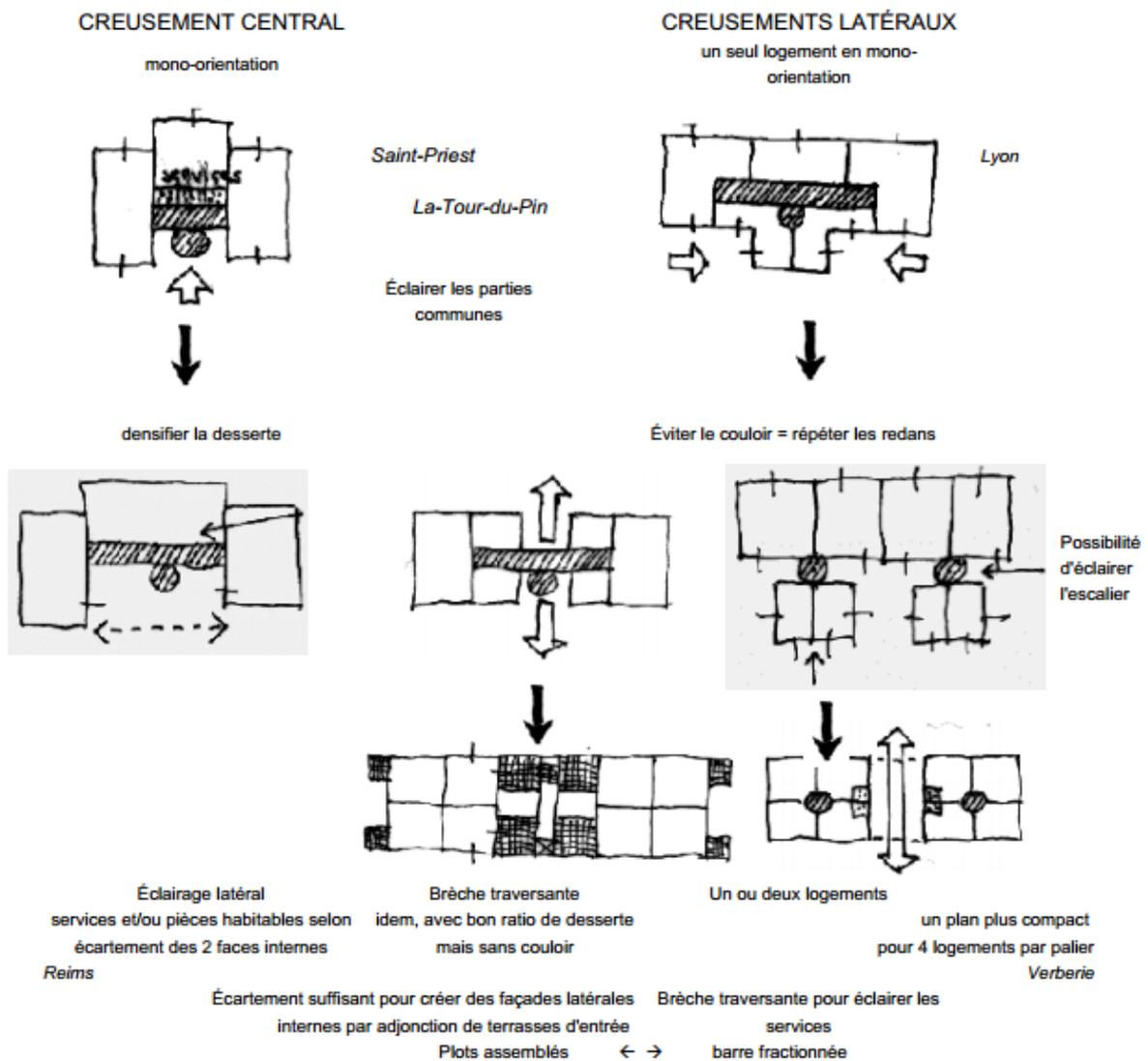


Figure II.23 : les solutions proposées de l'éclairage de couloir
Source : Concilier qualité et rationalité dans la conception du logement

II.5 Analyse des exemples

II.5.1 Les Critères de choix :

- ✓ Ces deux exemples sont situés dans le même pays mais dans un différent contexte et chacun répond par la genèse de la forme et la distribution de la typologie mais toujours en respectant le principal facteur qu'est le contexte.
- ✓ La qualité de distribution de typologie et même la répartition de la cellule à l'intérieur.

II.5.2 Exemple : Immeubles de logements ZAC du Port – Pantin

- programme : ensemble immobilier mixte, commerce et 120 logements
- maître d'ouvrage : Nexity Apollonia
- architecte : ECDM architectes – chef de projet : Boris Girin



Figure II.24 : immeuble de logement ZAC du port-pantin
Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

II.5.2.1 Situation

La ZAC DU PORT est située dans la commune de Pantin Paris, en première couronne au nord-est de Paris dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Le site de la ZAC du port est constitué de deux espaces distincts : une partie Sud composée de logements et de commerces, le long de l'avenue Jean L'Olive (RN 3) et une partie Nord, le long du canal, qui constitue une friche industrielle nettement visible sur la photographie ci-dessous.

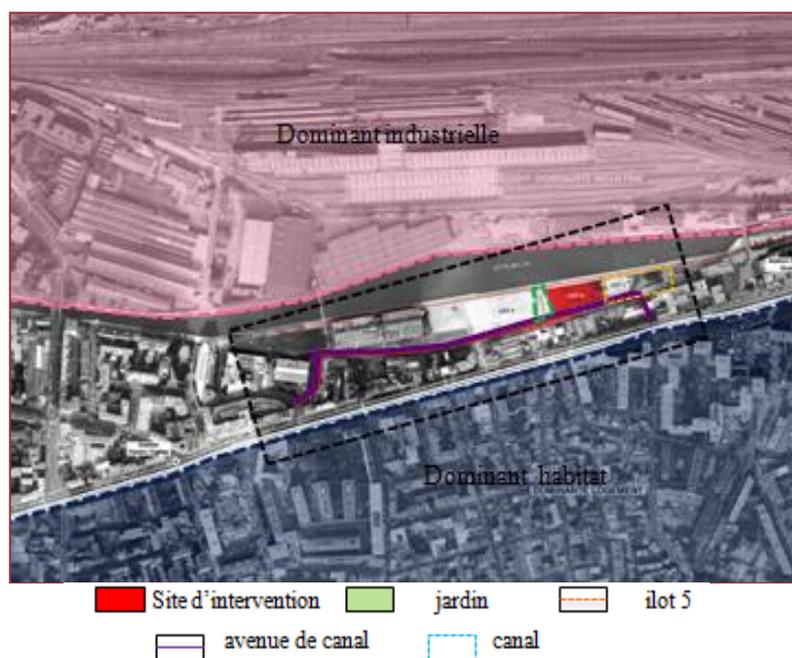


Figure II.25 : délimitation de projet

Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

Le site de la ZAC du port est facilement accessible par la ligne 5 du métro et les lignes de bus 145 et 147. L'accessibilité de la zone est facilitée par le passage de la RN3, qui borde le périmètre. De plus, le canal constitue un espace très utilisé par les promeneurs et les cyclistes.

Donnée de site

Le terrain est limité par :

- Au Nord : par lacs de canal de l'Ourcq
- A Est : vide mais il y a proposition de construction
- A Ouest : jardin
- A Sud : la venue de lac

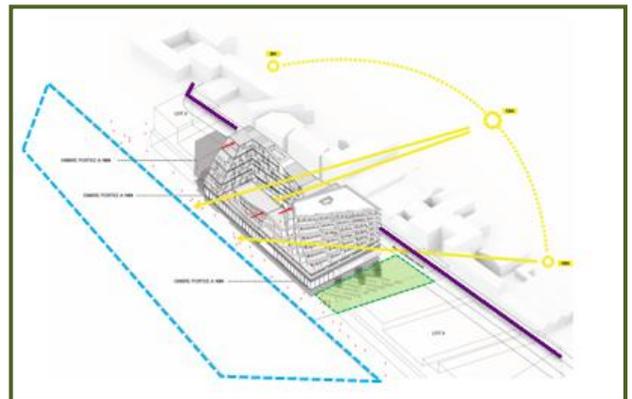


Figure II.26 : les données de site
Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

Les réponses sur les données de site :

- les terrasses orientées sur le canal ou le jardin
- passage urbain (avenue a canal)



Figure II.27 : passage urbain

Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>



Figure II.28 : terrasse orienté au canal

Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

II.5.2.2 Répartition typologique

Réponse de répartition par apport au contexte :

- ✓ Considérant au première chef les données de site
- ✓ Un bel angle ouvrant sur une vue particulier (canal et jardin a avenue de canal)
- ✓ La forme d'immeuble a donné une qualité très important surtout que chaque partie à une orientation.
- ✓ La plupart des duplex ont des belles orientations soit en angle pour profiter de double orientation ou en dans une position de ou il y a des bel vue.

- ✓ Les typologies de grande surface (dans les angles ou position qu'il ya belle vue)

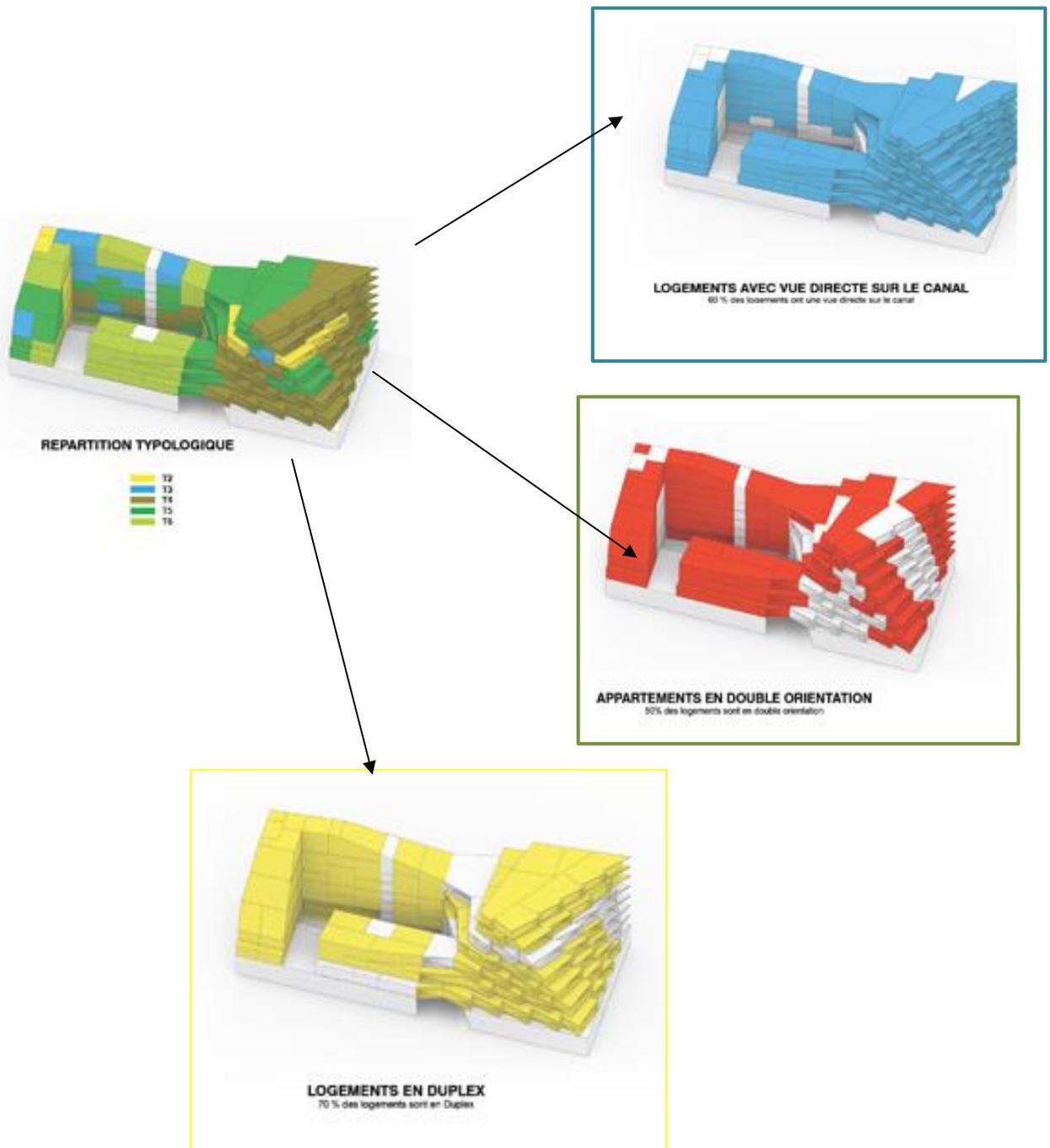


Figure II.29 : répartition de typologie

Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

II.5.2.3 Mode d'assemblage

Le projet présente une pauvreté dans le mode assemblage car il utilise deux mode seulement qui sont comme suit : déployer (simplex) superposer.

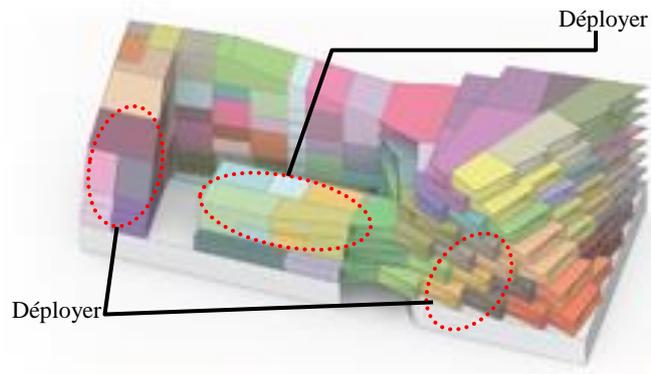


Figure II.30 : mode d'assemblage
Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

II.5.2.4 la qualité des cellules

- ✓ Logement entretient tous un rapport particulier à l'eau : l'ensemble d'habitation ont en commun la présence du canal et de ciel, dans une configuration toujours diffèrent.
- ✓ Le séjour généralement a une terrasse.
- ✓ Séparation entre l'espace jour et nuit.

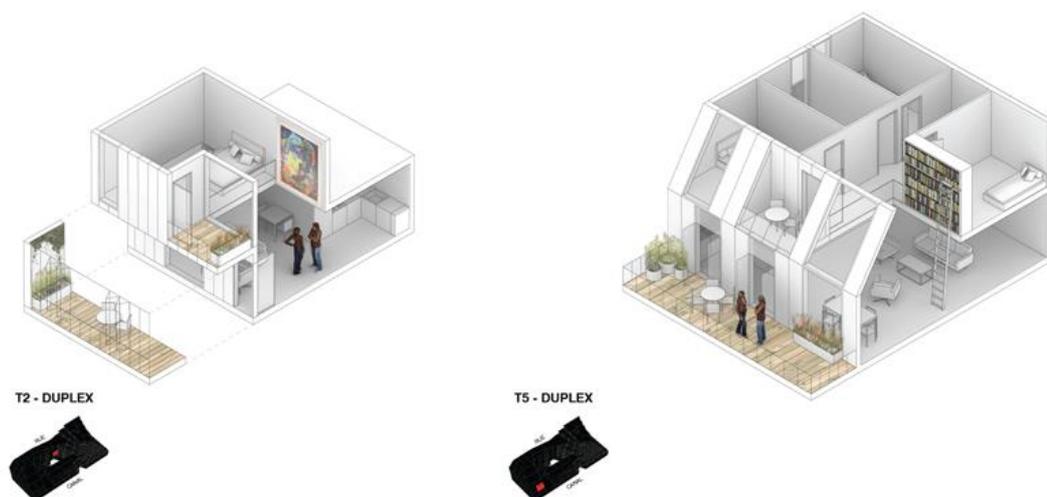


Figure II.31: appartement duplex (T2, T5)
Source : <http://ecdm.eu/?p=6056>

II.5.3 Exemple : construction de 143 logement (94 accession, 49 social), d'une EHPAD, d'une chapelle et de commerce.

Lieu : Lot 2.1.2 ZAC Clichy Batignolles Paris 17
 maître d'ouvrage : Vinci Immobilier - ORPEA
 superficie : 17540 m²

L'idée est de proposer une sédimentation caractéristique de la problématique actuelle de la mixité, un bâtiment né de l'hybridation de tous les paramètres urbains et programmatiques, un point de contact.



Figure II.32: le projet
 Source : http://www.aljyva.fr/vinciannualbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

II.5.3.1 situation du projet :

Le site d'intervention se situe à ZAC Clichy Batignolles paris ilot 2.1.2

Données de site :

La parcelle est cernée par des îlots bâtis d'une part, un parc d'autre part, voie principale en est (rue cardinet) et voie piéton en ouest (prolongement de parc).

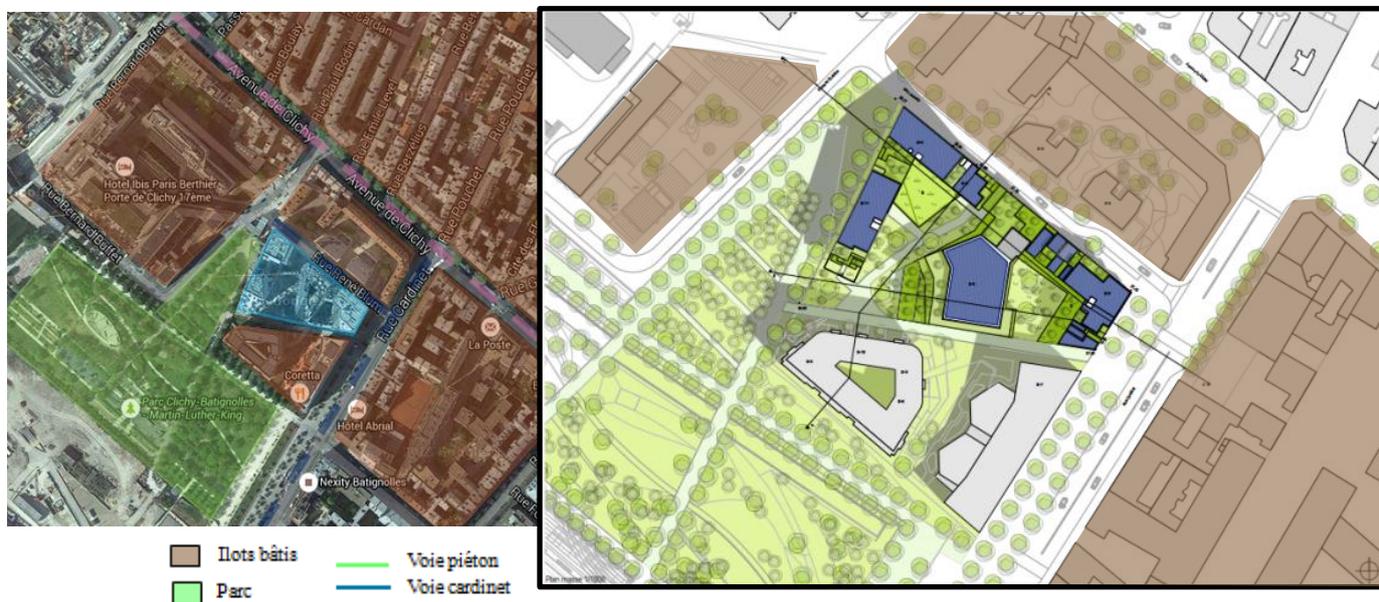


Figure II.33: délimitation de projet
 Source : http://www.aljyva.fr/vinciannualbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

Réponse au site :

1^{er} élément : bâti (pour se confronter aux îlots bâtis, sur les trois côtés de la parcelle

- un front minéral de grande échelle se déroulant en U pour une protection du cœur d'îlot des vents et nuisances sonores .

2^{ème} élément : réponse au parc

- un socle végétal en continuité de celui-ci, le propageant en cœur d'îlot, jusqu'à s'immiscer sous le front minéral pour s'annoncer sur la voie nouvelle.

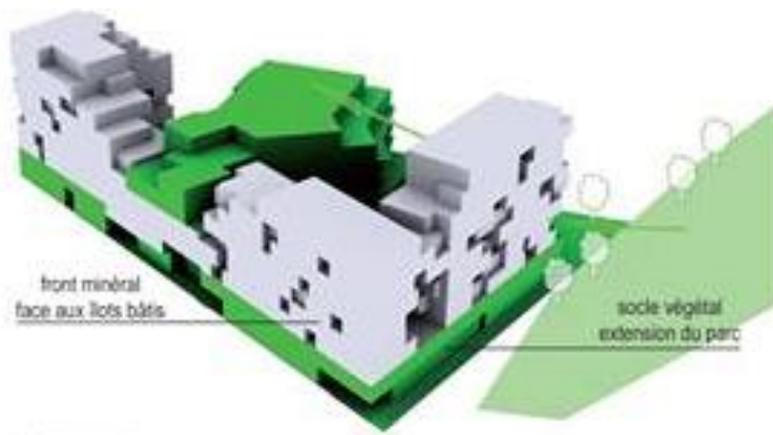


Figure II.34 : réponse au parc

Source : http://www.aljyva.fr/vinciianealbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

3^{ème} élément : le volume

Ce volume va être désagrégé par endroits, rongé par un jeu de pixellisations, pour favoriser la porosité de ce front minéral, pour ménager un jeu de passerelles, loggias, terrasses et strates superposées, et pour dessiner un skyline attentif aux bâtiments voisins, à l'ouverture du cœur d'îlot sur le parc, et à la course du soleil. Ce travail multiplie les différentes appropriations des toitures et les points de vue particuliers pour les usagers du bâtiment, et permet d'offrir une vision d'échelles variées aux habitants alentours. Le bâtiment est ainsi « perturbé » dans sa propre matière par des évidements et des décalages

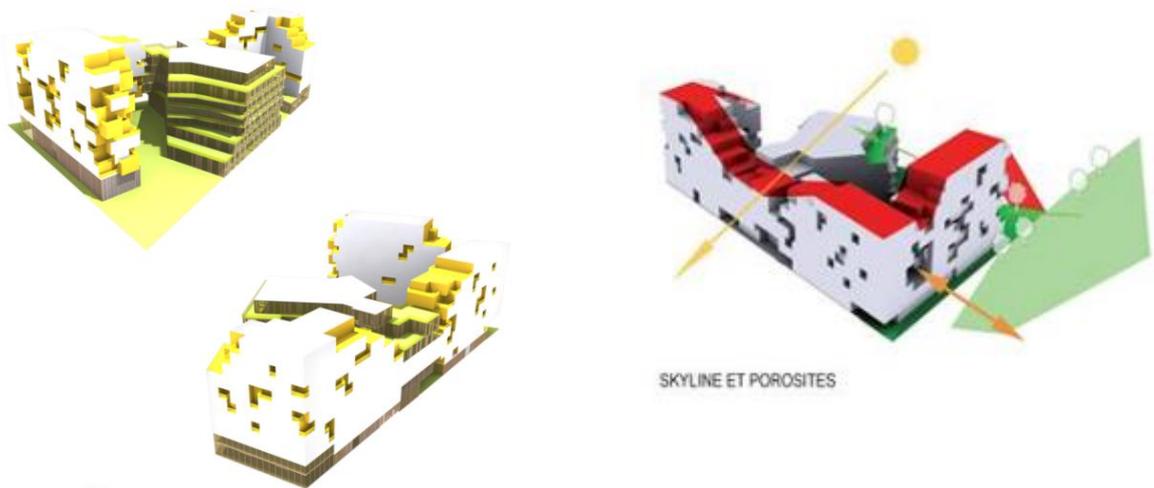


Figure II.35 : les reposes à la forme

Source : http://www.aljyva.fr/vinciianealbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

II.5.3.2 Répartition du programme

Le front minéral en U de faible épaisseur abrite les deux programmes de logements qui cadrent ainsi la parcelle : accession (94 logements) en R+11 côté Est et social (49 logements) en R+9 côté Ouest (la majorité traversant)

Sous le front minéral sont implantés les commerces à l'angle Est et l'église à l'angle Ouest. Celle-ci dispose d'un parvis abrité, La chapelle se développe sous le jardin intérieur, sa toiture est végétalisée, et un puits de lumière met en scène l'autel. Les autres salles se situent au sous-sol, éclairées naturellement par un travail de paysage en creux. En cœur d'îlot, serein et intime, l'ehpad est une extension en hauteur du socle, un prolongement vertical du parc.

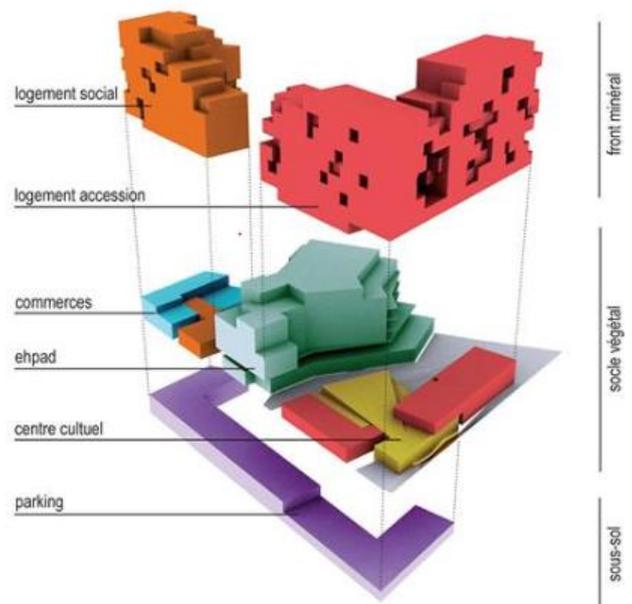


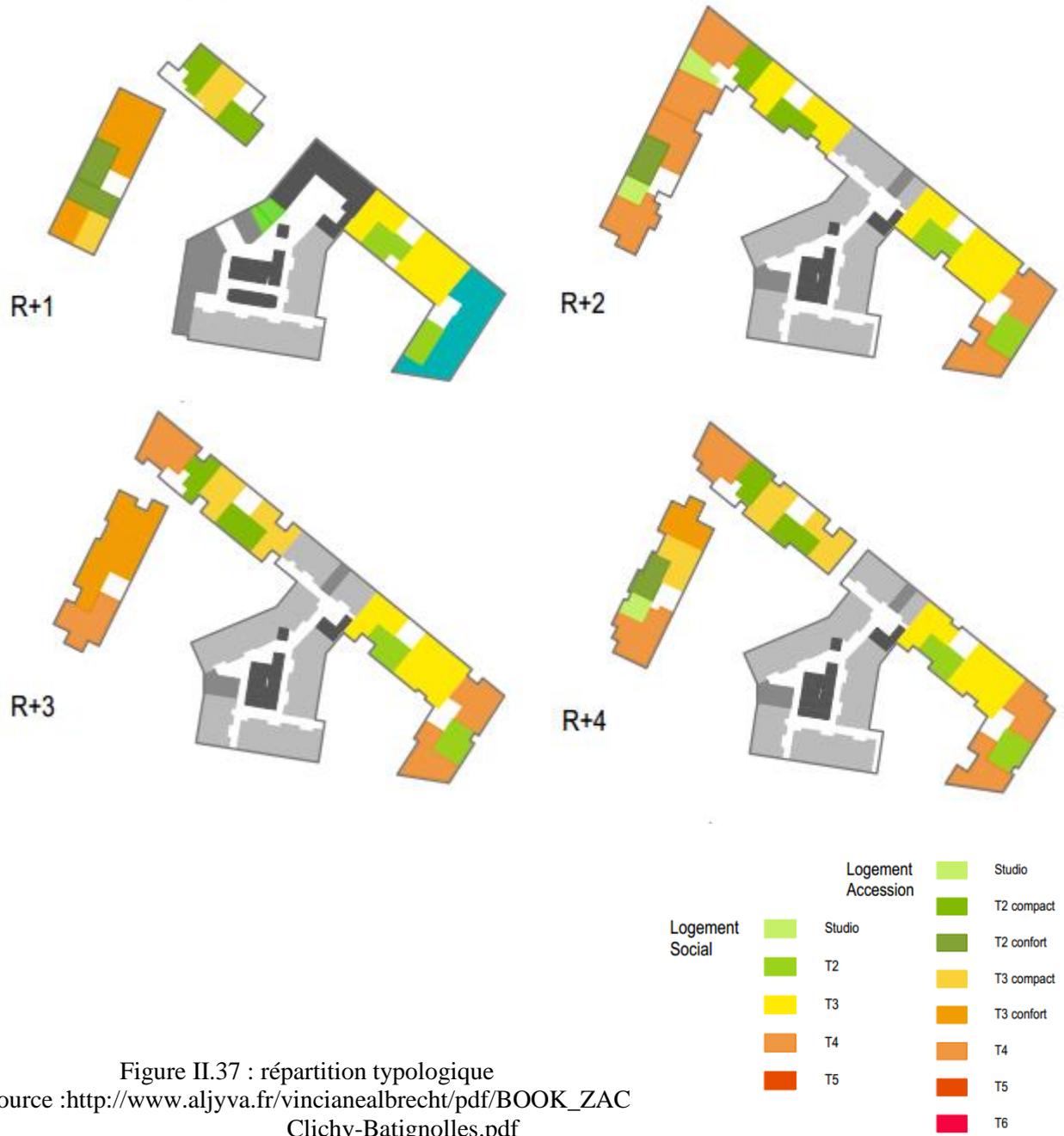
Figure II.36 : répartition de programme

Source : http://www.aljyva.fr/vinciianealbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

II.5.3.3 Répartition typologique

La répartition de typologie fait l'atout de contexte car le positionnement de appartement de grande surface dans les angles pour bénéficie de (double orientation, vue particulier) et le reste de surface il divise selon la trame au le besoin.

Il y a pas des duplex dans les typologies et dans la répartition a utilisé deux mode qui sont articulation et la superposition.



II.5.3.4 Répartition des pièces

Position de séjour dans les coté (double orientation) et fait avec la porte un diagonale pour plus de sensation des espaces, il y a des cas que le séjour à une seule orientation (terrasse, vue particulier).



Figure II.38 : répartition de séjour

Source : http://www.aljyva.fr/vincianealbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

Position de séjour dans les coté (double orientation) et fait avec la porte un diagonale pour plus de sensation des espaces, il y a des cas que le séjour à une seule orientation (terrasse, vue particulier).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons défini le cadre théorique de notre recherche qui permet de d'avoir un champ de connaissance et de savoir plus large concernant les critères de répartition typologique et les différents mode d'assemblage qui se compose comme suivant : croiser, déployer, articuler, emboîter et chaque mode de ces derniers a des avantages soit au niveau de la répartition des pièces ou l'influence sur la façade. A la fin, nous avons confirmé cela à travers l'analyse précédente de deux exemples.

Chapitre 3 : composition urbain

Introduction

Au cours de ce chapitre, nous présentons l'aire d'intervention et sa délimitation, en passant sur l'histoire d'Alger pour donner une échelle de site d'intervention et avoir une nouvelle proposition de structure. A la fin nous intervenons à l'aire d'intervention.

III.1 Présentation de l'aire d'intervention

III.1.1 Situation

Notre site d'intervention (ilot kadour Rahim) se trouve dans la wilaya d'Alger, plus précisément dans la commune de Hossein dey ; qui est située à 10 Kms de centre d'Alger. Elle constitue le prolongement immédiat du centre principal d'Alger.

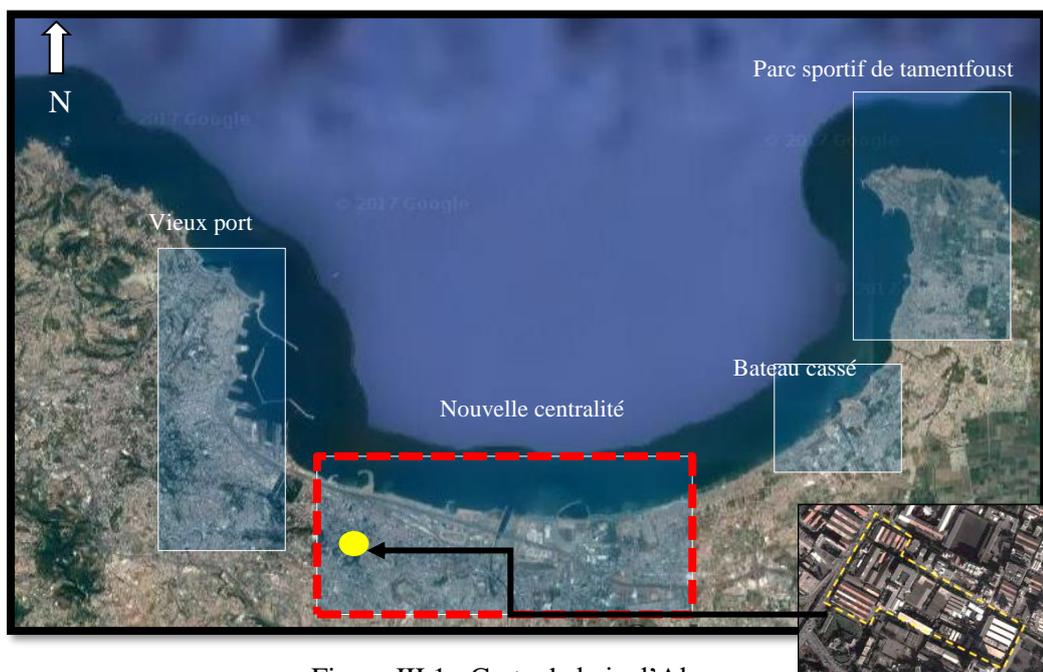


Figure III.1 : Carte de baie d'Alger
Source : Google earth traite par l'auteur

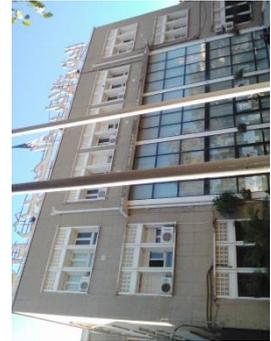
III.1.2 Critères de Choix

- ✓ La quartier Hussein dey dans leur configuration actuelle occupe place de premier choix dans la demi-couronne de la baie d'Alger et constitue la nouvelle centralité qui est proposée par plan stratégique 2029.
- ✓ Une situation dans le champ visuel des grands projets actuellement (mémorial, complexe riadh el feth, hôtel Sofitel).
- ✓ La présence des terrains à construire.

III.1.3 Etat des Lieux

L'entité s'étend de la pénétrante des Annassers à l'ouest jusqu'à l'hôpital Parnait à l'est et son prolongement au nord par les casernes.

Le quartier est essentiellement résidentiel mixte le long du Bd Tripoli, l'occupation du terrain beaucoup moins cohérente vers les extrémités Est et Ouest.



III.2 Etude de POS

III.2.1 Présentation du POS

III.2.1.1 Délimitation et découpage du POS

- Entité d'intervention est délimitée par:

Au Nord: Caroubier

Au Sud : la commune de Kouba

A l'Ouest : par les Brosettes-cote rouge

A l'Est: par le quartier des Abattoires

- Découpage du POS: Il a été proposé que ce dernier soit divisé en deux zones:
 - Zone A: le périmètre qui s'étend de la place du 1er Mai à la pénétrante des Annassers .
 - Zone B: le périmètre qui s'étend de la pénétrante des Annassers à la rue de la Glacière.

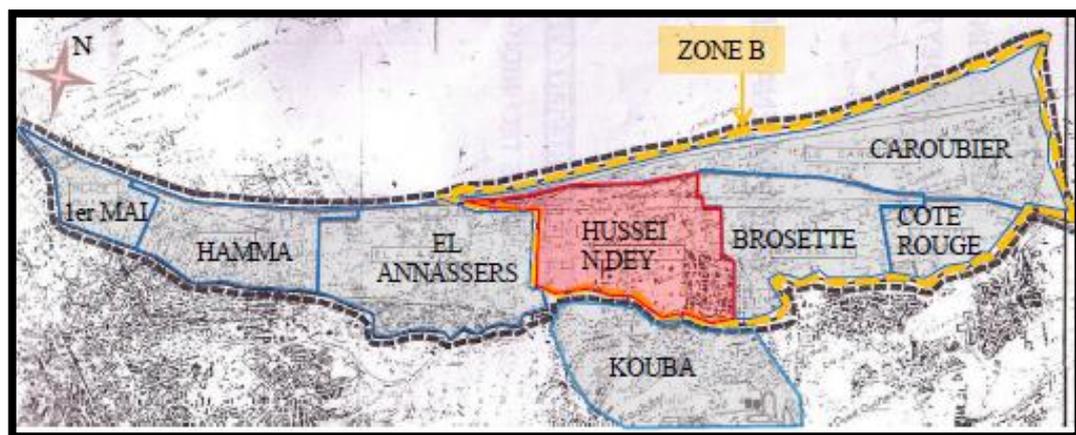


Figure III.12 : plan d'occupation de sol Hamma Hossein dey

Source : POS Hamma Hossein dey APC

III.2.1.2 Stratégie d'aménagement de Hussein dey

A-Structure de l'entité :

La stratégie d'aménagement consiste à :

- Les limites d'ilots fixent les limites foncières des aménageurs
- Les limites des sections d'ilots définissent la plus petite unité territoriale pouvant être détachée d'un ilot pour être aménagée par un seul maître d'ouvrage
- Les limites d'ilots et sections d'ilots constituent les limites techniques d'aménagement

- Les aménagements devront présenter une continuité fonctionnelle et esthétique avec les aménagements de projets d'infrastructures primaires et secondaires.

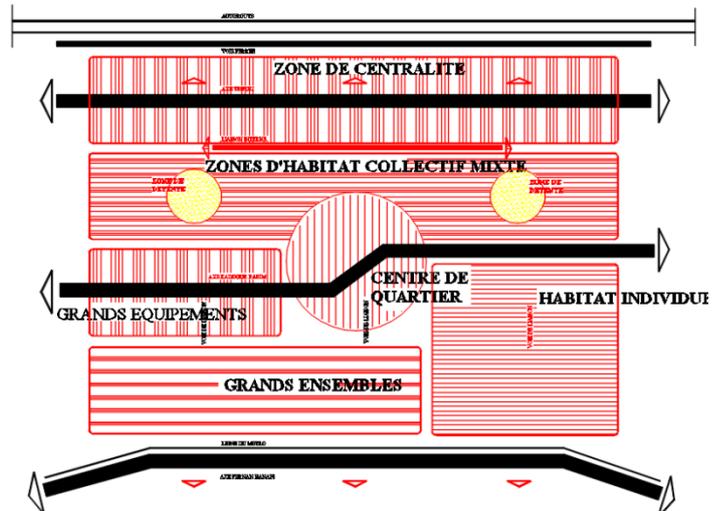


Figure III.13: structure de l'entité
Source : CNERU 2005

B- Les orientations de pos

Le territoire couvert par le présent règlement est divisé en zones homogènes réglementaires basées sur le caractère et la vocation des différentes zones du tissu concerné. La nomenclature des zones homogènes est établit comme suit :

- Zone des grands équipements A
- Zone des grands ensembles B
- Zone de centralité C
- Zone d'habitat collectif mixte D
- Zone du centre de quartier E
- Zone d'habitat individuel F

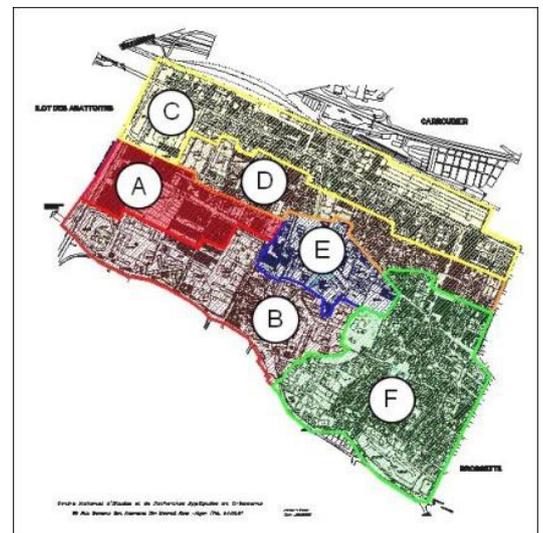


Figure III.14 : schéma de découpage des zones
Source : CNERU 2005

III.2.2 Aménagement de la zone A :

III.2.2.1 Délimitation de la zone d'intervention :

Cette zone est située le long de l'axe KADDOUR Rahim à l'Est du quartier d'Hussein Dey -Elle est délimitée:

- * Au Nord : par le lycée ETHAALIBIA et le stade Zioui
 - * Au Sud : par les grands ensembles d'habitat
 - * A l'Ouest : par la pénétrante autoroutière des Annassers
 - * A l'Est : par le lycée AICHA et la siège de la Sureté
- Sa superficie est approximativement égale à 10ha

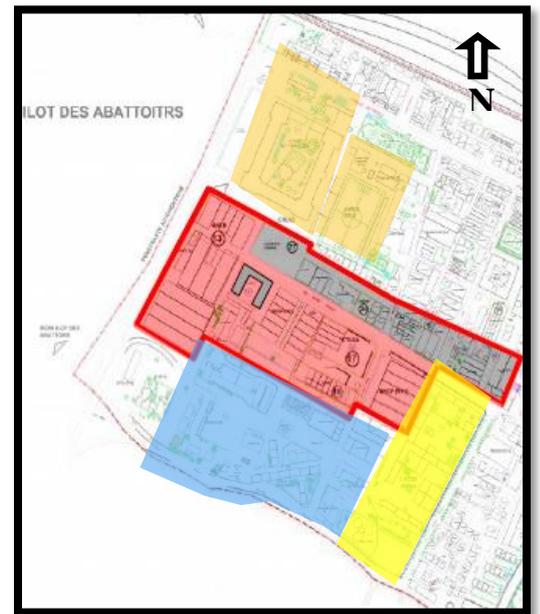


Figure III.15 : zone d'intervention

Source : CNERU 2005

Cette zone se caractérise par l'implantation des programmes de type : bureaux, services et grands équipements après transfert des activités existantes et elle se développe en outre le long de l'axe KADDOUR Rahim; sur une surface globale de 10,4 ha.

III.2.2.2 Aménagement

Nombre de logements : 479

Equipements Hôtel urbain

S.F = 3 130 m²

Siège APC Bureaux S.P = 90 600 m²

Emplois induits = 3 600

Services et commerces S.P = 35 000 m²

Emplois induits = 1400

Placettes Parking en plein air et en sous-sol

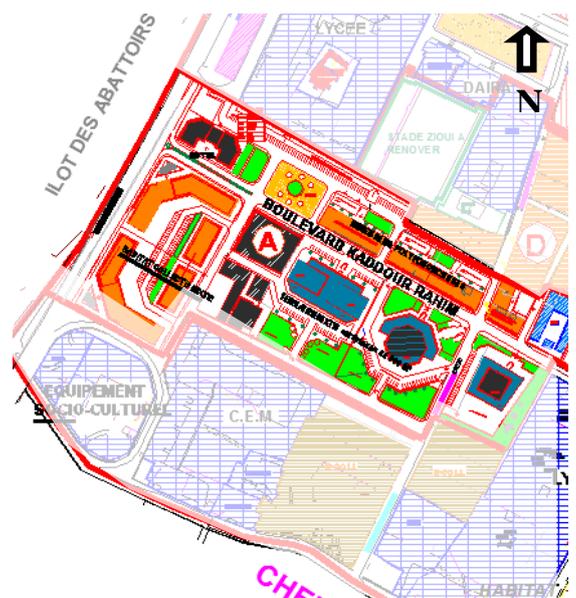


Figure III.16 : proposition d'aménagement

Source : CNERU 2005

Opérations de rénovation urbaine avec réappropriation du site après transfert d'activités non compatibles avec vocation de la zone.

- Aménagement d'un nouveau centre d'affaires à caractère culturel et administratif
- Elargissement du Bd Kaddour Rahim à 27 m
- Développement d'une volumétrie en continuité urbaine avec celle du quartier des Abattoirs.

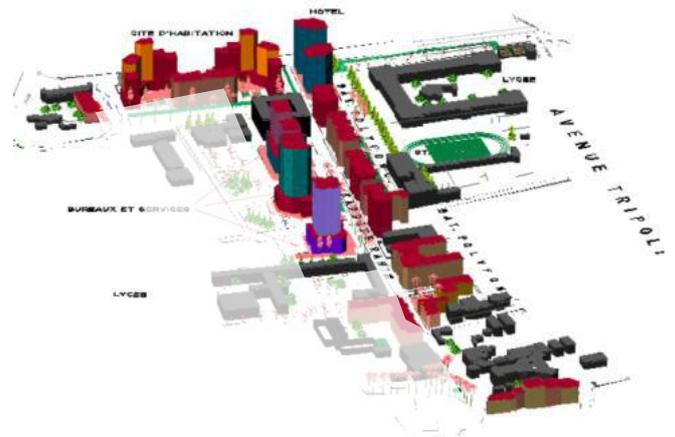


Figure III.17 : proposition d'aménagement
Source : OFARES 2005

III.2.2.3 critique de pos

- Aucune critère de limite de pos.
- Le découpage de pos par le zoning rend la ville anarchique
- Négligence des axes nord-sud.
- Rupture de l'aménagement avec le reste de l'entité (Gabarit, espace public,...)
- Disposition des tours de façon assemblée entravant le futur des voies tertiaires
- Réflexion uniquement sur une partie d'Hussein Dey.
- Il n'y a pas une mise en valeur des espaces publics.

III.3 Historique d'Alger

Pour bien comprendre la structure de notre aire d'intervention on a étudié la structure de la ville d'Alger cette dernière nécessite une lecture historique pour comprendre la logique de découpage actuel.

Alger est une importante ville qui a subi beaucoup de transformations tout au long de son Développement. Son histoire se caractérise par trois principales périodes:

- La période ottomane avant 1830
- La période coloniale 1830-1962
- L'Algérie indépendante à partir de 1962

III.3.1 Période ottomane :

Le site de la médina d’Alger est défini par un triangle inclinée qui s’étendant sur superficie de 70 hectares, dont le sommet coïncide avec la citadelle (dar essoltane) a 120 m d’altitude et délimité naturellement par deux lignes qui était l’origine du site vierge des fossés naturel qui devenu plus tard des remparts de la ville. Casbah a une pente de 15% mais avec deux entité de pente la haute casbah et la basse casbah.

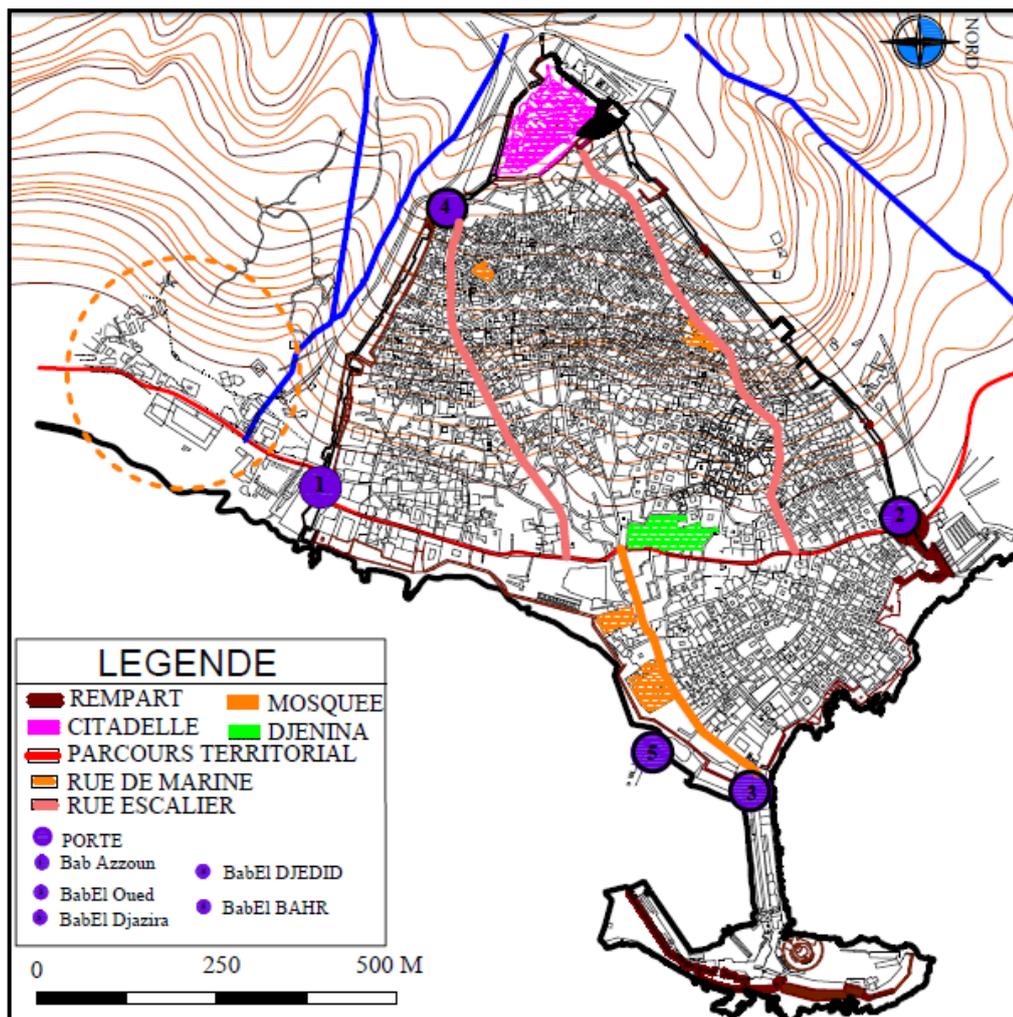


Figure III.18 : carte de structure de casbah

Source : cneru

La ville s'est densifiée dans ses fortifications, ces cinq portes lui permettaient d'entretenir de bonne relation avec la mer ainsi qu'avec son arrière-pays qui sont :-Babazzoun - Bab oued -Bab djezira -Bab djedid -Bab bhar

Présence d'axe de bab el oued et bab azzoun qui divise l'entité en deux base casbah et la haut casbah. Intersection des voie (bab oued bab azzoun – bab djezira bab djedid) donne la place de jenina .On retrouvait des faubourgs dont le plus important était celui de Bâb Azzoun qui contenait 1500 maisons environs. Le faubourg de Bâb EL Oued était d'une moindre importance, toujours en dehors de ces remparts.

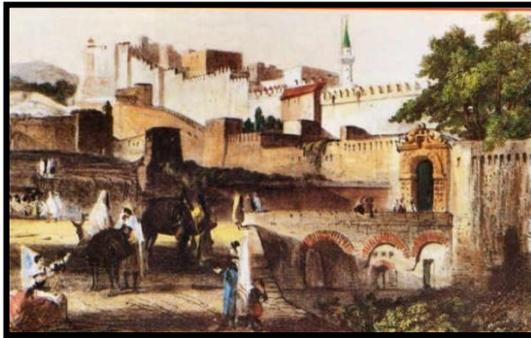


Figure III.19 : la porte de bab azzoun
Source :http://alger-roi.fr/Alger/bab-azzoun/textes/4_texte_babazzoun_charlesquint_pn33.htm



Figure III.20 : la place de jenina
Source :<http://i1.wp.com/www.babzman.com/wp-content/uploads/2014/05/dar.jpg>

Parallèlement à la casbah Hussein dey faisait partie de la banlieue est de la médina d'Alger. Elle s'étalait sur de vaste terrain agricole par des petites maisons de fellah et quelque résidence d'été.

III.3.2 Période coloniale

L'installation française s'est faite selon deux interventions :

- Intramuros 1830-1880
- Extra muros 1880-1930

III.3.2.1 Intramuros 1830-1880 :

Il est à l'intérieur des anciens Rampart en élargissement et alignement des rues de la médina et la création des espaces publique.

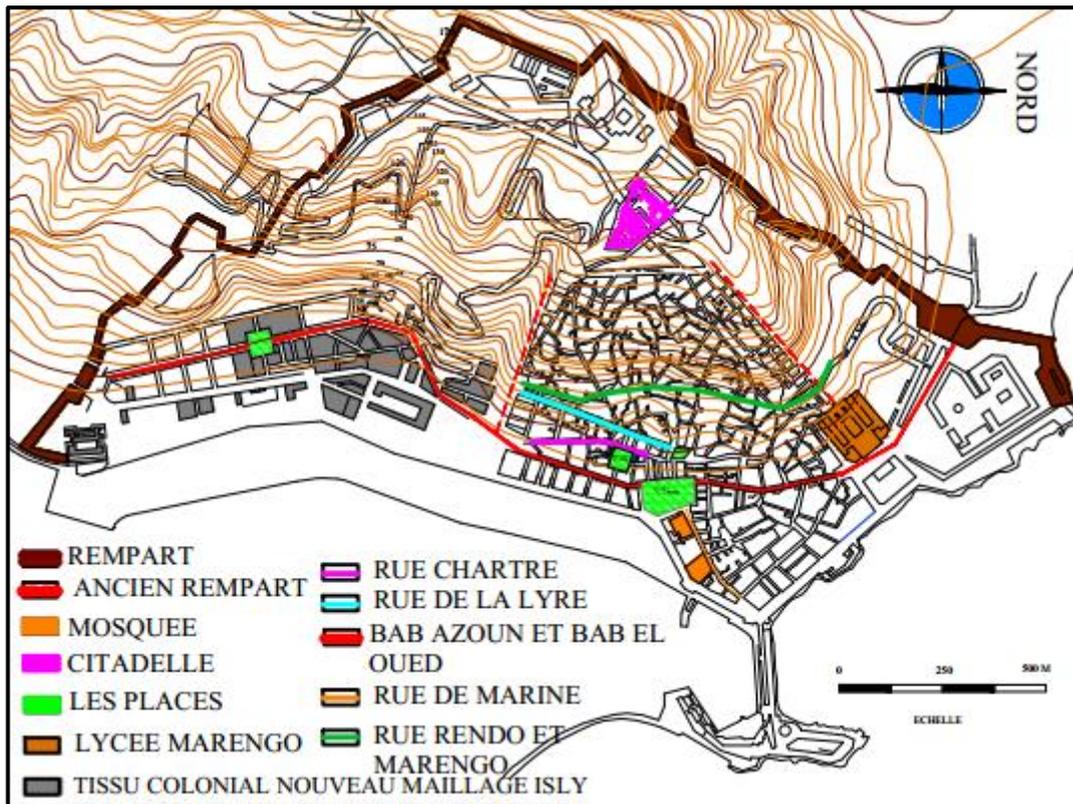


Figure III.21 : carte de développement de la structure entre 1830 à 1880

Source :cneru

Parallèlement à ce premier quartier, sont construit d'autres noyaux coloniaux qui sont des faubourgs de Bâb el oued. Le développement urbain se dirigeait d'abord du côté de Bâb Azzoun plutôt que de Bâb El Oued vue la morphologie et la disponibilité des terrains accessibles.



Figure III.22 : rue bab azzoun à la période colonial
Source :http://algerroi.fr/Alger/rue_bab_el_oued/pages_liees/10_debut_rue_beo313_venis.htm



Figure III.23 : rue bab azzoun à la période colonial
Source :http://algerroi.fr/Alger/rue_bab_el_oued/pages_liees/10_debut_rue_beo313_venis.htm

C'est entre 1841 et 1847 que fut réalisée une nouvelle enceinte remplaçant actuellement boulevard Khmisti et talab Abderrahmane.

Le boulevard Ouarida Medad occupe l'ancien fossé sud, la différence de niveau qui existait entre la rue de la Lyre et la Citadelle fut rattrapée par des escaliers

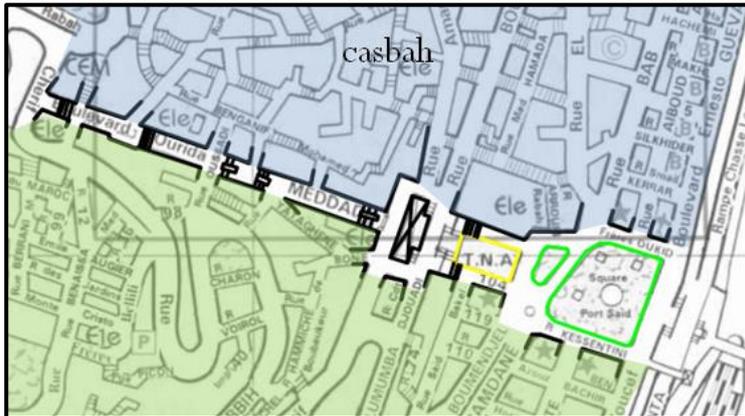


Figure III.24 : ancien rempart ouarida medad

Source : site Alger roi - fait par l'auteur



Figure III.25 : square port Saïd

Source : http://alger-roi.fr/Alger/square_bresson/pages_liees/11_square_plongee_venis.htm

Boulevard Hadad AbdRezak. Occupe l'ancien fossé nord aménagé en escalier.

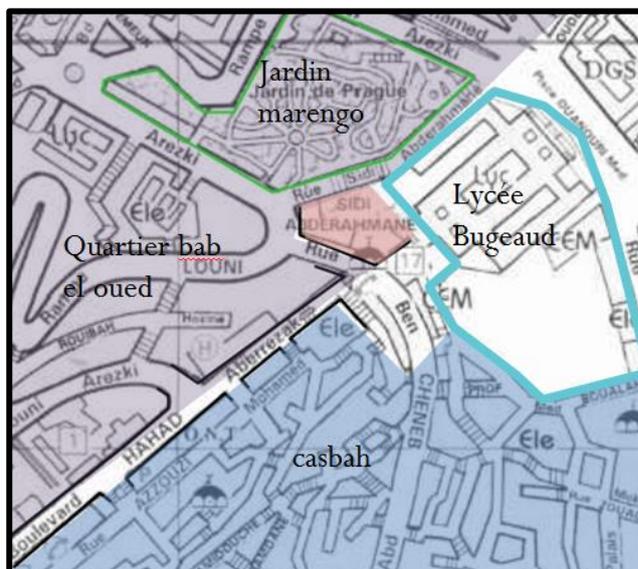


Figure III.26 : ancien rempart Hadad abdrezak

Source : site Alger roi - fait par l'auteur



Figure III.27 : sidi Abderrahmane

Source : alger-roi.fr

III.3.2.2 Extra muros 1880-1930:

La ville se développe à l'extérieur des anciens remparts : le quartier d'Isly. La ville est englobée ainsi par des nouveaux remparts pour des raisons sécuritaires Et aussi la création de boulevard de front de mer.

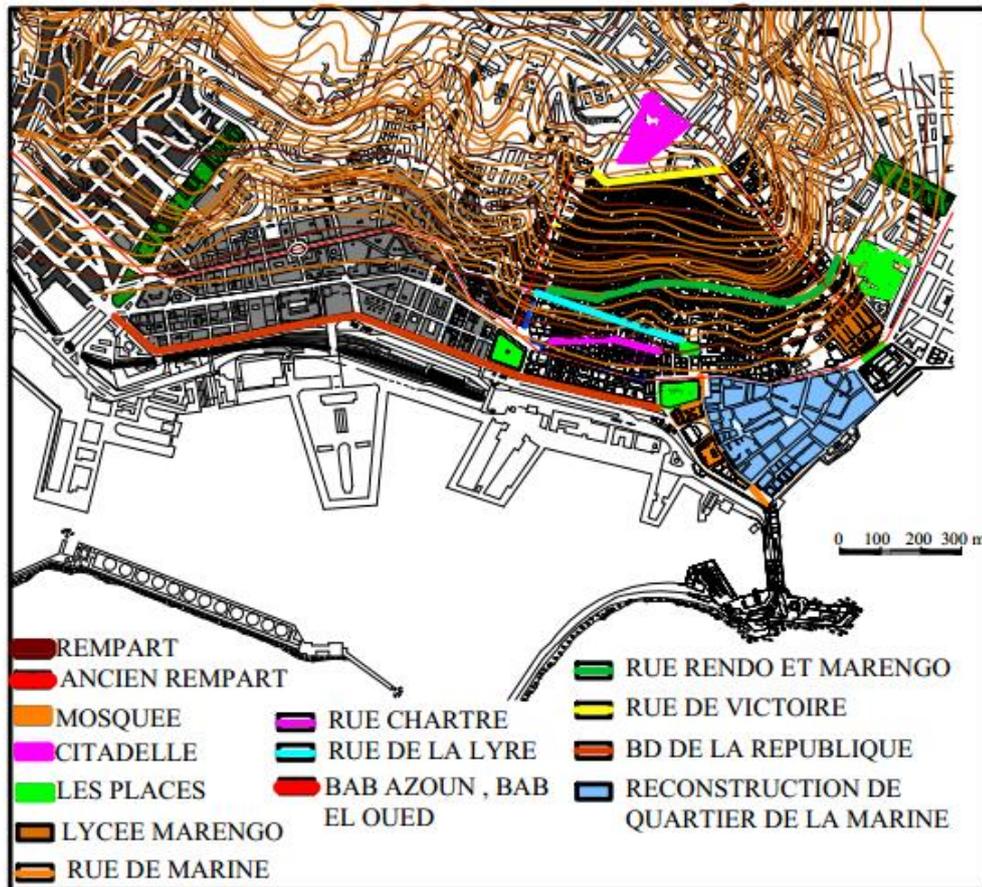


Figure III.28 : carte 1847-1880

Source :cneru

La démolition de des portes (Isly et beb al oued et remplacé par bd la ferrière (khemisti) et bd Guillemin (talab Abderrahmane) et construction de grande post.

Au niveau de la casbah : la démolition de basse casbah et la reconstruction de lui-même.

La démolition de des portes (Isly et beb al oued et remplacé par bd la ferrière (khemisti) et bd Guillemin (talab Abderrahmane).

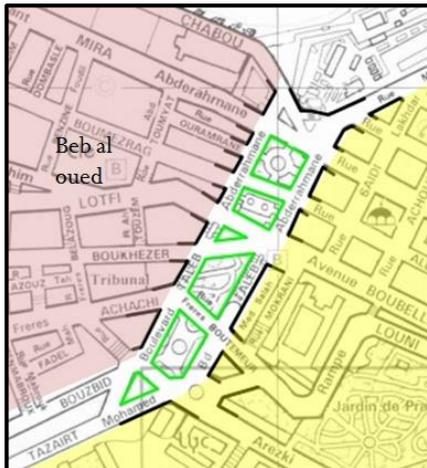


Figure III.29 : talab Abderrahmane
Source : site Alger roi - fait par l'auteur



Figure III.30 : boulevard talab abderrahman
Source : http://algerroi.fr/Alger/guillemin/pages_liees/18_boulevard_guillemin327_venis.htm



Figure III.31 : boulevard khmisti
Source : site Alger roi - fait par l'auteur

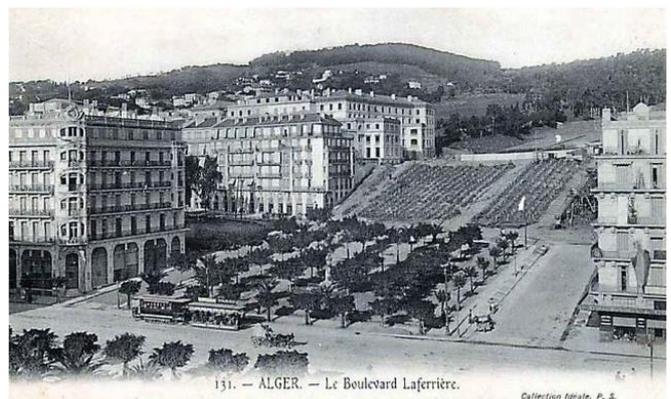


Figure III.32 : sidi Abderrahmane
Source : http://algerroi.fr/Alger/laferriere/pages_liees/41_d_faferriere_jardins.htm

Hussein dey à entre 1830 à 1930 a passé par défirrent changement qui sont par Suits :

- ✓ La première installation coloniale, fut une caserne de cavalerie construite autour de la résidence d'Hussein dey.

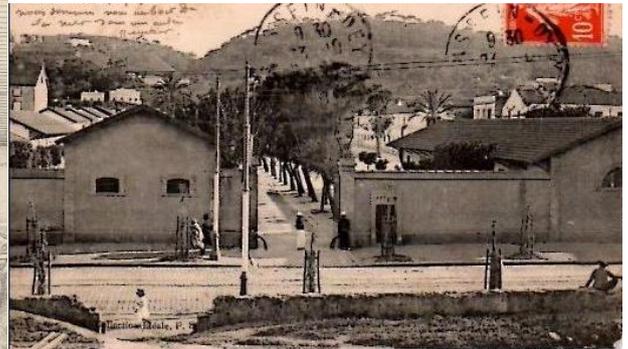
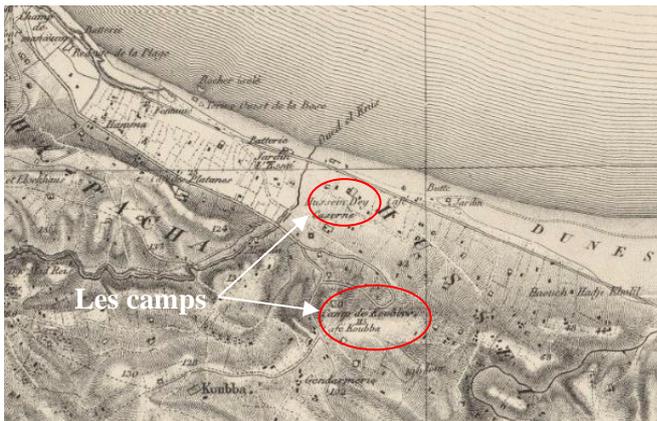


Figure III.33 : carte d’Hussein dey à 1844
 Source : bibliothèque nationale de France galica

Figure III.34 : Caserne militaire
 Source : http://www.vitamedz.org/cpa-hussein-dey-algerie-caserne-militaire/Photos_20155_170674_16_1.html

- ✓ Après Hussein-Dey est considérée comme une région à vocations maraîchères. On prétend d’ailleurs que ce sont des jardiniers Mahonnais qui sont à l’origine de la création de la ville. Peu à peu, celle-ci va se développer au point d’être considérée comme la banlieue industrielle d’Alger.
- ✓ Le développement de la structure de casbah fait par les trois voie principale qui est la voies de Constantine, rueCarnotet Lyon au sud de Hussein dey et par le chemin de fer qui était relié avec la casbah en 1867.

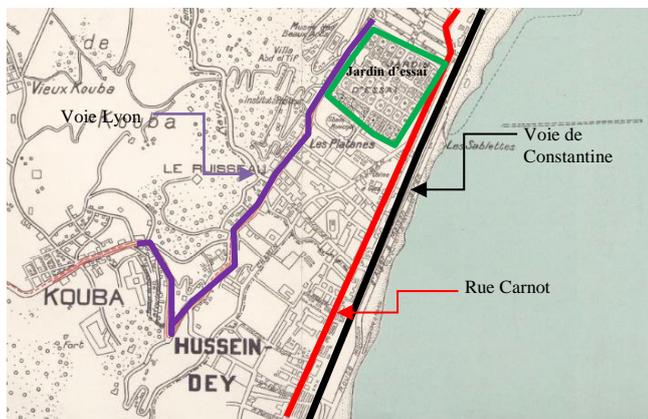


Figure III.35 : carte d’Hussein dey 1930
 Source : bibliothèque nationale de France galica



Figure III.36 : la gare d’Hussein dey
 Source : <http://aehd-hussein-dey.over-blog.com/album-1799418.html>

III.3.3 Synthèse de la structure d'Alger

La structure d'Alger est le résultat d'un ordre défini par la structure naturelle, elle est structurée d'une façon continue, développée selon un processus de formation et de transformation basé sur l'hypothèse d'une modularité d'un module de 900m de dimension qui est l'équivalent de la distance qui se trouve entre bab azzoun (axe ourida meddad) et bab el oued (axe talleb Abderrahmane).

Les articulations : ce sont les axes de redoublement qui délimitent entre les différentes entités et relient le centre à la périphérie, marqué souvent par des points de départ haute et point d'arrivée bas, elle représente des relations physiques et visuelles entre la mer et les hauteurs d'Alger, Ces liaisons sont animées par des commerces ou bien par des jardins. Mais, Ces articulations perdent progressivement leur logique de liaison au niveau de l'axe Ali Mellah et l'axe des fusilles qui sont matérialisées par des voies de circulation mécanique.



Figure III.37 : la synthèse de structure d'Alger

Source : mémoire intervention urbaine dans un milieu urbain, Blida

III.4 la Structure proposé

III.4.1 Identification de l'entité d'intervention

D'après la synthèse de la structure on constate que L'Hussein dey se trouve entre deux axes de redoublement (l'axe des Fussiles et l'axe de oued El Harrach, sur une distance équivalente de 2 fois à le module de redoublement. Dans le but de continuer dans le même rythme que celui d'Alger : on propose un axe intermédiaire au centre des deux matérialisé par la présence de l'hôpital Parnait (équipement à l'échelle de la baie) et découpe la zone en deux entités identiques.

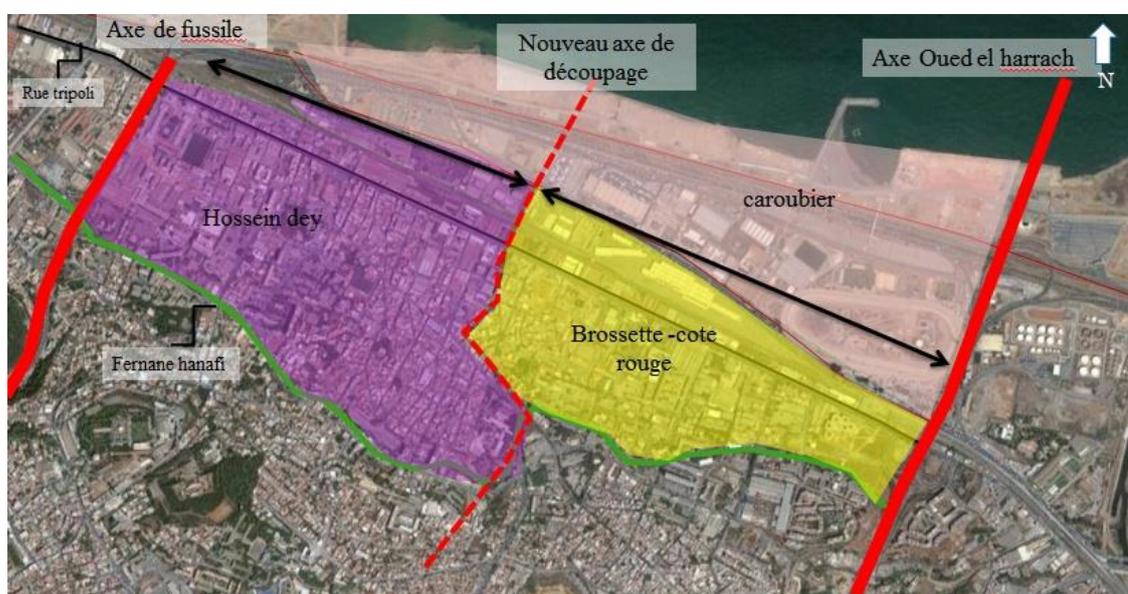


Figure III.38 : nouveau découpage
Source : Google earth –image traité

III.4.2 La structuration de Hussein dey

II.4.2.1 Identification des espaces publics majeurs dans l'entité d'intervention

L'entité d'intervention est cernée par le chemin de fer au Nord, la rue Fernane Hanafi au Sud, l'hôpital Parnet à l'est et la pénétrante d'Annasser à l'Ouest. Elle est structurée par deux parcours principaux qui se croisent dans la centralité de l'entité, et par deux voies secondaires: deux sous centralité se forment au croisement de ces deux voies secondaires avec la principale; Notre terrain d'intervention est situé au niveau de la sous entité N°1. Où il devra abriter un programme de proximité « aménagement à l'échelle du quartier.



Figure III.39 : nouveau structure d’Hussein dey
 Source : Google Earth fait par auteur

III.4.2.2 Le règlement des espaces publics (ambiance et image souhaité)

A- La rue Tripoli:

On propose son réaménagement en boulevard urbain, rythmé par des placettes, et des aménagements paysager



Figure III.40 : ambiance souhaité
 Source : <http://www.euromediterraneeacte2.fr/photos/transport/>

B-Voie principale

Ce sont des voies avec une chaussée à double sens et des stationnements latéraux de part et d'autre. Trottoir de 5m qui se caractérise par une galerie commerciale en double hauteur, et piste cyclable de 1.5m. Le gabarit sur ces Voies varier entre 21-27m l'équivalent

de R+7 et .des voies avec une mixité
Fonctionnelle avec dominance de commerce



Figure III.41: ambiance souhaité
Source : <http://www.ledauphine.com/economie-et-finance/2015/02/02/a-l-etoile-geneve-se-permettra-trois-tours-de-172-metres>

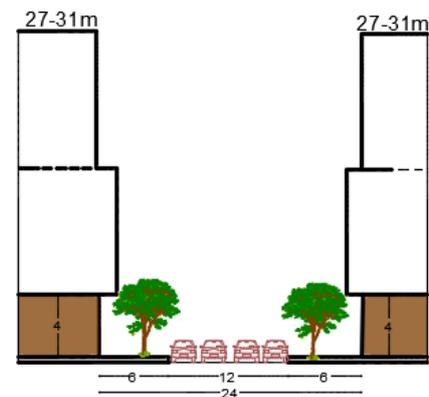
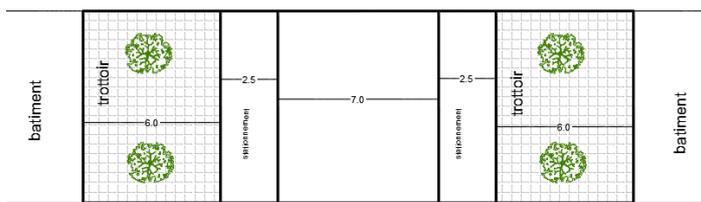


Figure III.42: règlement des voies
Source : fait par l'auteur

C-Voies secondaires

Ce sont des voies avec une chaussée à double sens et des stationnements latéraux de part et d'autre. Trottoir de 3.5m de largeur. Le gabarit sur ces voies est de 12 jusqu'à 18m (R+4-R+9). Des voies de mixité fonctionnelle avec dominance de service.



Figure III.43 : ambiance souhaité
Source : <http://www.euromediterraneeacte2.fr/photos/transport/>

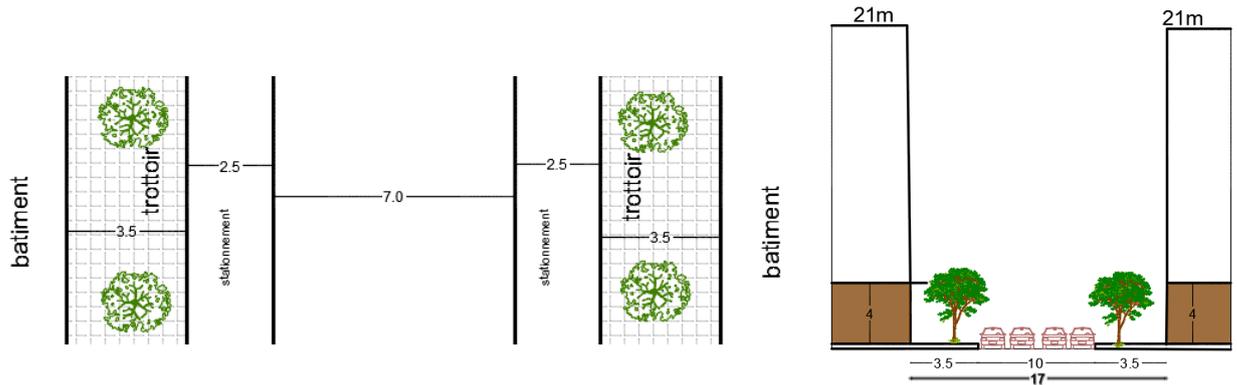


Figure III.44 : règlement des voies
Source : fait par l'auteur

D-Voies tertiaires:

Ce sont des voies avec une chaussée à double sens , trottoir de 2.5m et des RDC commerciaux (commerce de proximité) .Le gabarit sur ces voies varie entre 9-18 m l'équivalent de R+3 et R+6.Elles sont aussi des voies de mixité fonctionnelle avec dominance résidentielle.

III.5 structure de l'ilot Kaddour Rahim

III.5.1 Nouveau structure proposé

La sous entité est structurée par: une voie principale (kaddour Rahim), une Voie secondaire (Rue des frères Mokhtari) et par des voies tertiaires projetées selon deux principes:

- 1- continuité des voies existantes.
- 2- proposition des voies selon le découpage parcellaire existant.

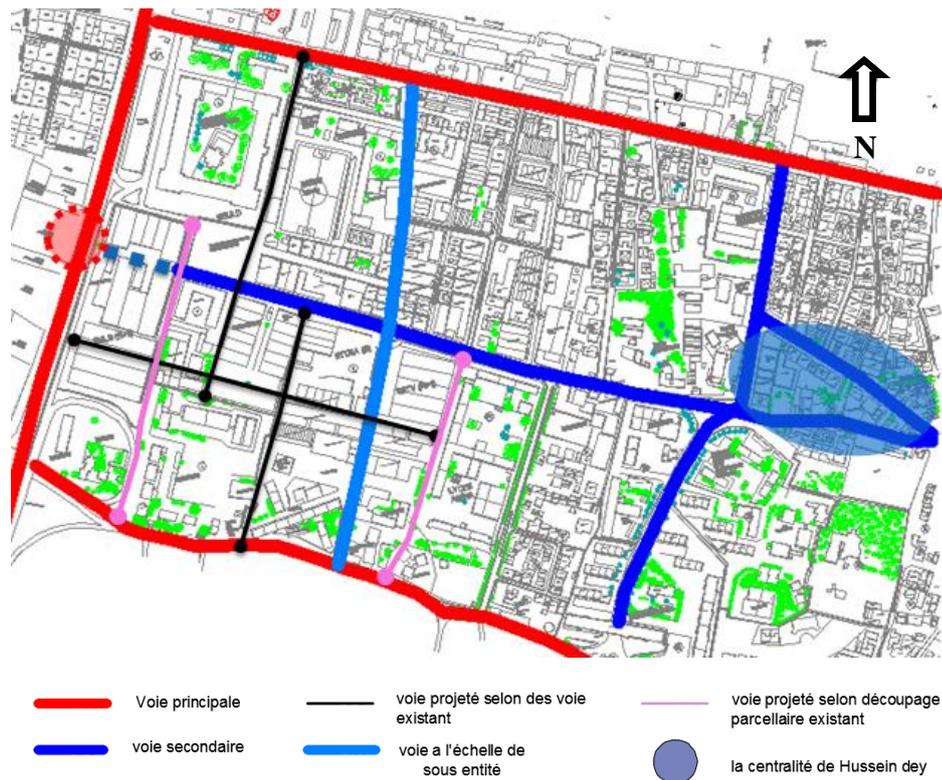


Figure III.45 : la proposition de structure
Source : fait par l'auteur

Le résultat de la proposition de découpage est 10 ilot de différent surface et dimension qui sont délimité soit par les voies ou par construction existant.

Les voies proposé sont de caractère mécanique sauf un seul voie piéton qui est proposé à cause de la forte pente a la partie sud.

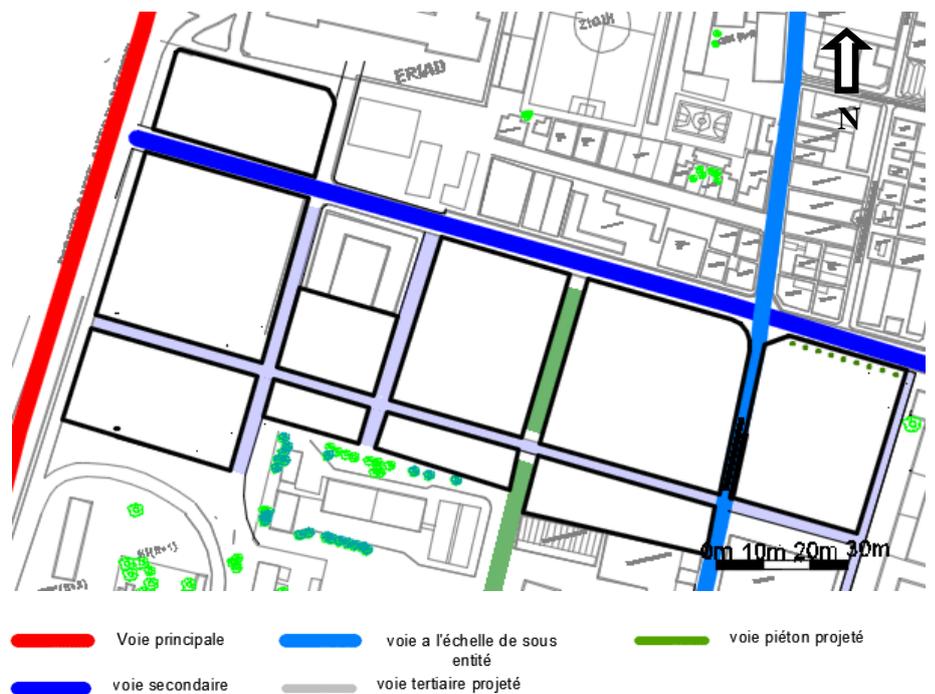


Figure III.46 : le résultat de découpage
Source : fait par l'auteur

III.5.2 La genèse de projet

1/- La construction de l'espace public se traduit par l'occupation de périmètre d'îlot.

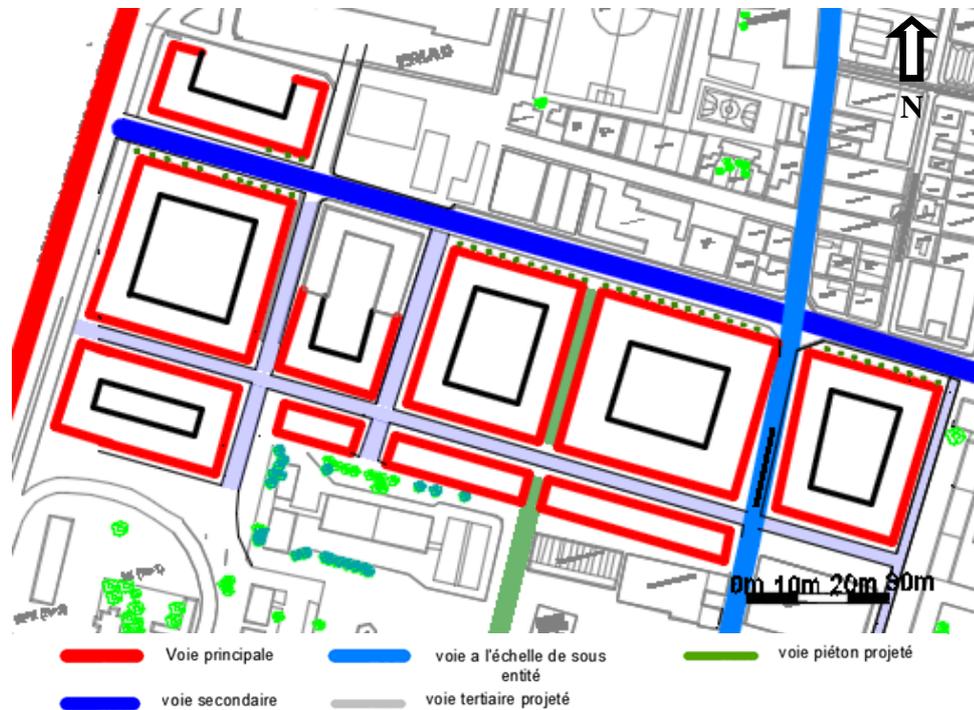


Figure III.47 : la construction de l'espace public

Source : fait par l'auteur

2/- Dans le but de créer une relation entre les îlots en a proposer une continuité de axes piéton



Figure III.48 : l'articulation entre les îlots

Source : fait par l'auteur

3/-Les gabarits sont répartis selon la hiérarchie des voies, le plus important est celui qui donne sur l'annasseur et la voie kadour Rahim et les moins importants donnent sur les voies tertiaires.



Figure III.49 : carte de gabarit proposé
Source : fait par l'auteur

4- Le projet abritera un programme mixte à la fois (de services, des activités commerciales et résidentielle) et social (logement pour tous), dans le but de créer qui participe à l'animation du quartier et assure l'occupation du site 24/24h.

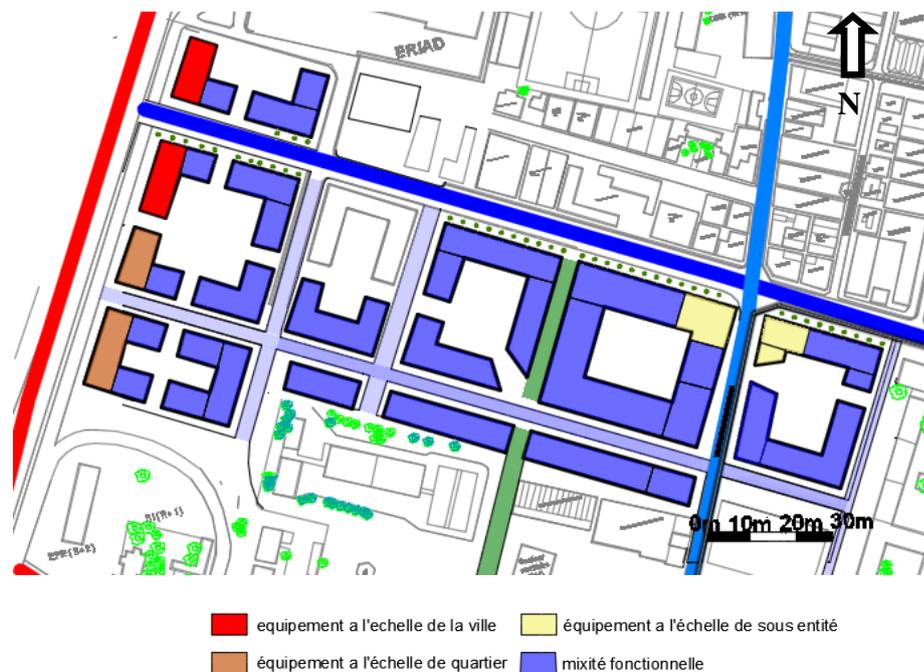


Figure III.50 : répartition de programme
Source : fait par l'auteur

Plan d'aménagement a A3



Conclusion :

Après les différentes étapes pour aboutir à la nouvelle structure de l'îlot Kaddour Rahim, nous avons constaté que le site de Kaddour Rahim fait partie de la centralité de la sous-entité de Hussein Dey, ainsi il accueillera un programme mixte qui sera équilibré et intégré à la forme générale de Hussein Dey.

Chapitre 4 : projet architecturale

Chapitre IV

Introduction

Au cours de ce chapitre, nous avons expliqué les étapes qu'on a suivies pour aboutir à la forme finale de projet. Il concerne la composition architecturale qui est l'aboutissement de notre étude précédente.

IV.1 Donnée et réponse

IV.1.1 Donnée

Le site se trouve au centre de sous-entité, a une forme régulière rectangulaire de 80m sur 90m avec une superficie de 7200m² et délimité par :

- ✓ Une voie principale Kaddour Rahim (côté nord)
- ✓ Voie secondaire frères Mokhtari (côté est)
- ✓ Voie tertiaire projetée (côté sud)
- ✓ Voie piétonne (côté ouest)

L'intersection des deux axes principale et secondaire nous donne un nœud important qui présente la centralité de sous-entité.

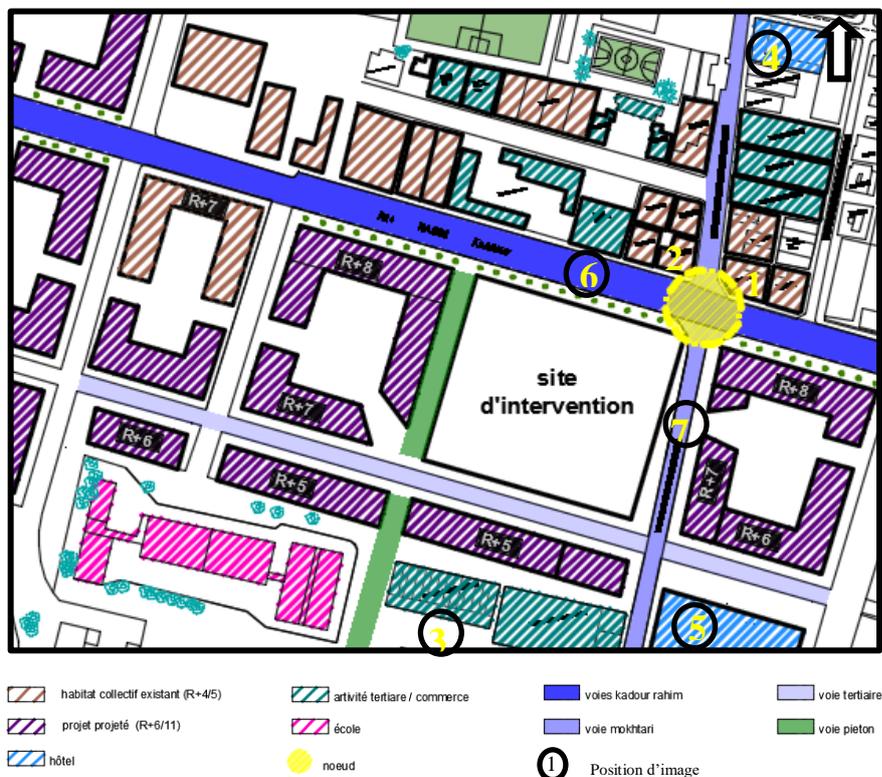


Figure IV.01 : Les données de site
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV



Image IV.02 : habitat collectif colonial (1)
Source : prêt par l'auteur



Image IV.03 : habitat collectif colonial (2)
Source : prêt par l'auteur



Image IV.04 : habitat collectif (3)
Source : prêt par l'auteur



Image IV.05 : hôtel sultane (4)
Source : prêt par l'auteur



Image IV.06 : hôtel oasis (5)
Source : prêt par l'auteur

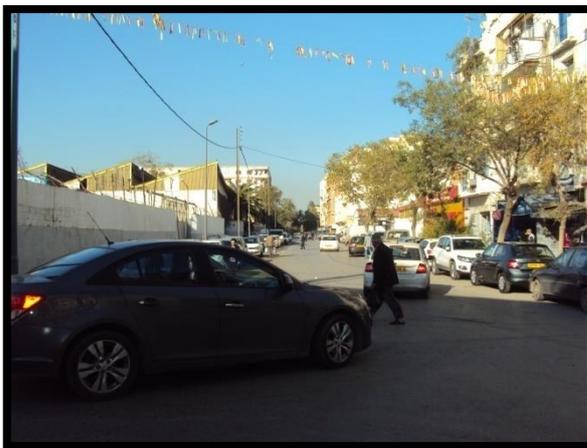


Image IV.07 : rue Kaddour Rahim (6)
Source : prêt par l'auteur



Image IV.08 : rue mokhtari (7)
Source : prêt par l'auteur

Chapitre IV

Le site est entouré par un ensemble d'habitat collectif colonial et poste coloniale de gabarit qui varié entre r+4/et 5 et d'autre projet a projeté de gabarit r+6 et r+8. Le site a une pente légère de 2 % et une vue sur mer à partir de 6eme étage.

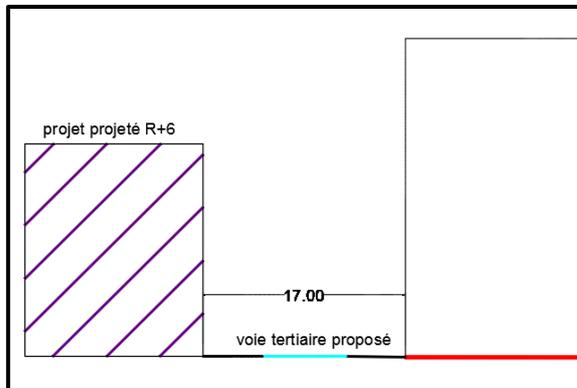


Figure IV.09 : Coupe sur voie tertiaire
Source : fait par l'auteur

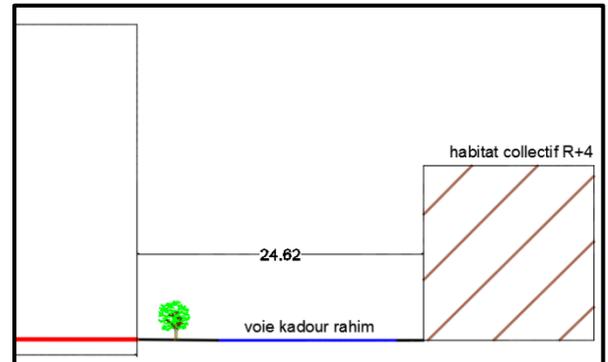


Figure IV.10 : coupe sur la rue kaddour Rahim
Source : fait par l'auteur

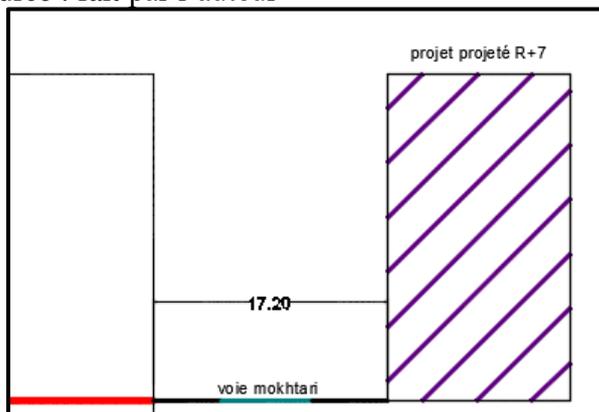


Figure IV.11 : coupe sur voie mokhtari
Source : fait par l'auteur

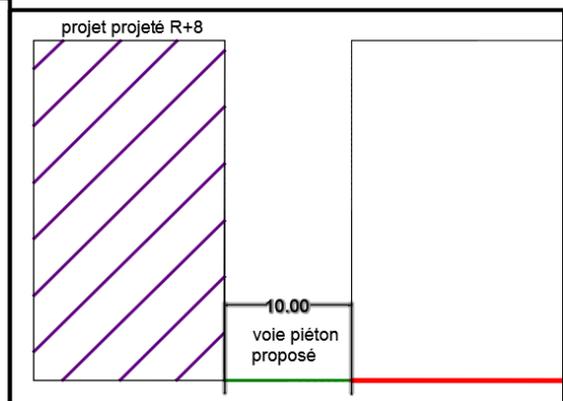


Figure IV.12 : coupe sur voie piéton
Source : fait par l'auteur

- Manque d'animation
- Vis-à-vis

IV.1.2 Réponse

- 1- orienté le flux et la vue vers le cœur d'îlot (le concept de l'introvertie) par création d'un espace Centrale.

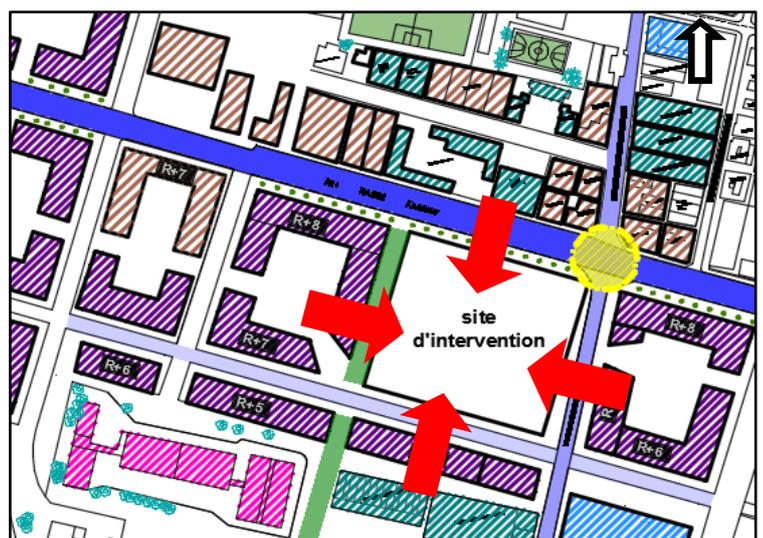


Figure IV.13 : l'orientation de flux
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

2- Occupation de périmètre de l'îlot avec une profondeur de 20m et pour assurer l'éclairage intérieure de projet nous avons proposées d'intégrer des puits de lumières.



Figure IV.14 : occupation de périmètre d'îlot



Figure IV.15 : l'idée primaire
Source : Google image

3- Puisque notre site se situe à la centralité de l'entité nous sommes obligés de rendre le cœur d'îlot animé pour qu'il soit publique.

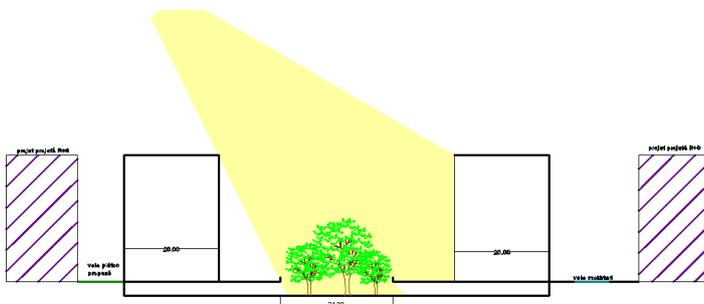


Figure IV.16: coupe nord sud

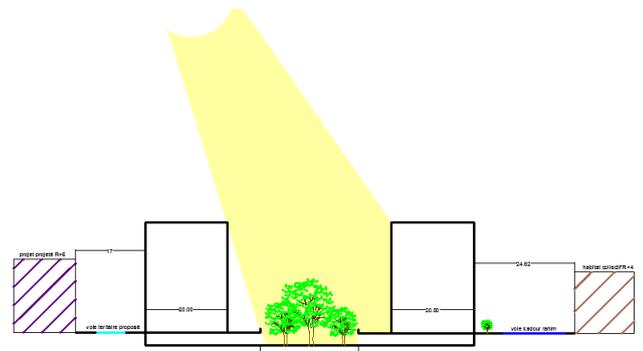


Figure IV.17 : coupe est ouest



Figure IV.18 : l'idée primaire
Source : Google image

Chapitre IV

IV.2 La genèse de projet

Étape 1: occupation primaire

L'occupation primaire se traduit par l'occupation de tt le permettre de terrain

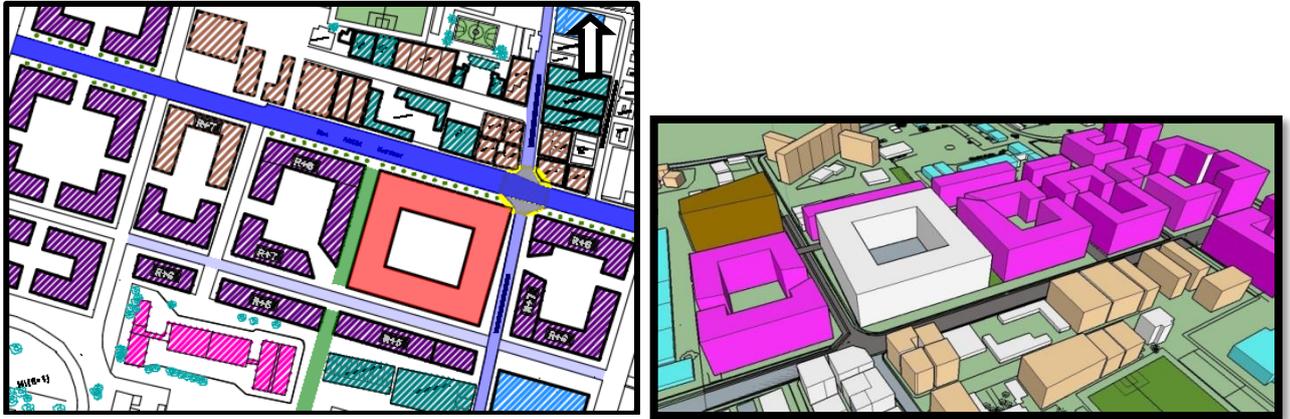


Figure IV.19 : occupation primaire (2D et 3D)

Étape 2

Création d'un cœur ilot a une forme circulaire de 50m pour l'aération et l'éclairage et crier une ambiance a l'intérieure de notre ilot.



Figure IV.20 : la création de cœur d'ilot (2D et 3D)

Etape 3

Au niveau de l'intersection des deux axe (kaddour Rahim et mokhtari) nous avons proposé un volume qui a une hauteur importante au niveau de cette angle pour marquer et traiter ce noeud



Figure IV.21:le traitement de noued (2D et 3D)

Etape 4

Nous avons créé 3 passages piétons vers le cœur d'îlot, le premier sera sur l'axe principal kaddour Rahim, le 2eme sera sur l'axe secondaire frère mokhtari et le dernier sur l'angle d'intersection de voie projeté et la voie piétonne projeté aussi.



Figure IV.22 : création des passages

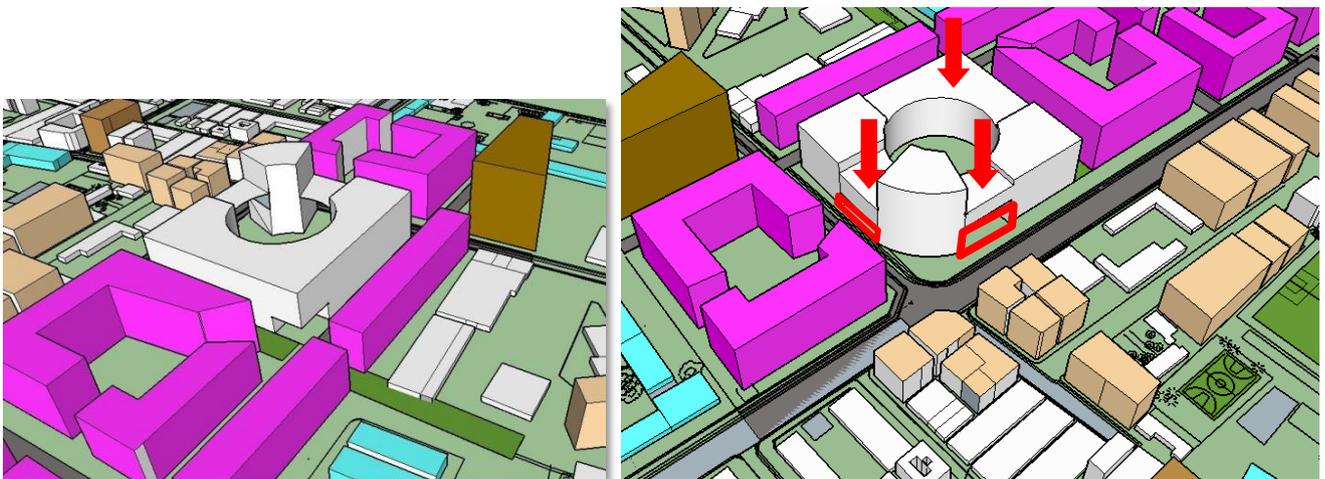


Figure IV.23: les passages proposé 3D

Chapitre IV

IV.3 La répartition de programme

Notre projet se compose de 2 parties le premier au sous-sol et deuxième partie sur le sol

- la partie sous-sol contient un centre culturel au 1 niveau et deux parkings au 2 et 3 niveaux pour l'ensemble des habitants et le centre culturel et l'immeuble des bureaux
- la partie sur sol se divise en deux parties aussi, une partie logement et l'autre c'est pour l'immeuble bureau.

L'immeuble bureau contient un volume centrale gabarit de r+12 et deux autre volume sur ces deux coté qui présente des couvertures pour les passages urbain le premier sur l'axe k Rahim qui se commence à partir de 5eme étage et le 2eme sur la voie frère mokhtari qui commence à partir de 3eme l'étage nous avons proposé un recule de 5m au niveau de volume centrale pour accueillir et marquer l'accès de ce dernier.

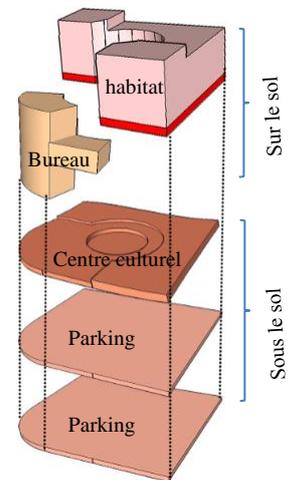


Figure IV24 : programme
Source : fait par l'auteur

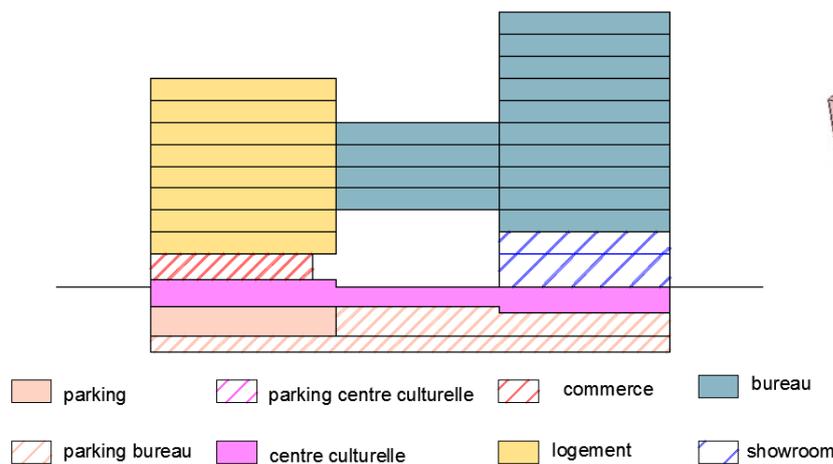


Figure IV.25 : Coupe schématique de programme sur l'axe mokhtari
Source : fait par l'auteur

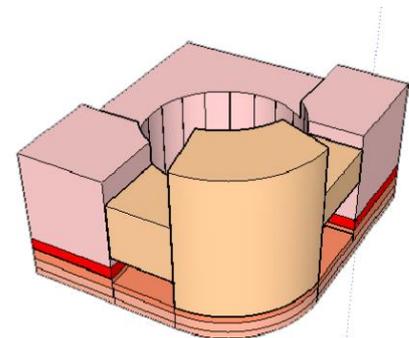


Figure IV.26 : le programme
Source : fait par l'auteur

Le RDC est destiné au commerce et cafeté et restaurant .La deuxième partie réservé au logement et composé de 5 bloc selon des raisons technique (joint de dilatation) leur gabarit se varié entre r+6 sur les axe secondaire et r+8 sur les axe principal.

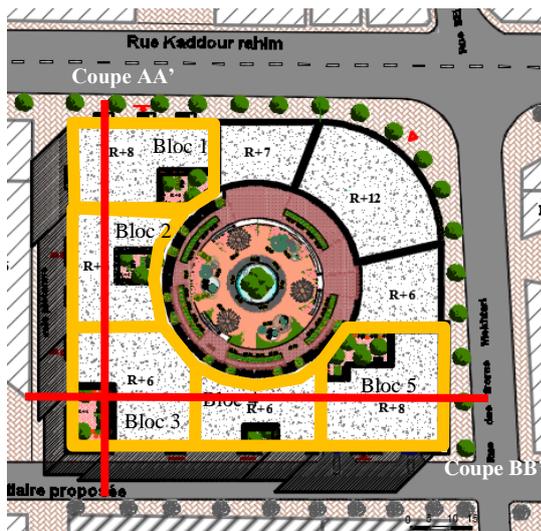


Figure IV.27 : répartition des blocs de logement

Source : fait par l'auteur

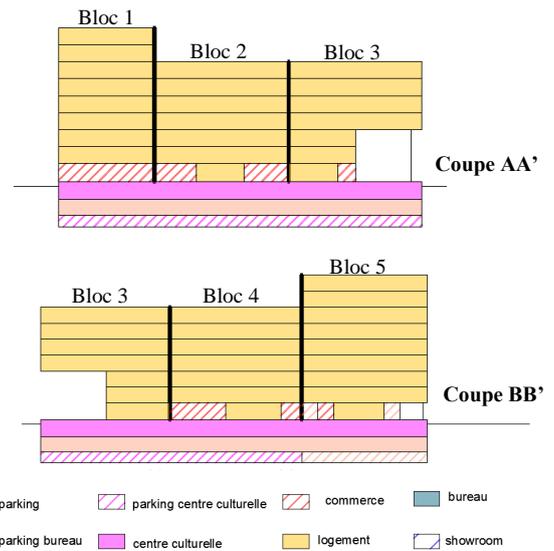


Figure IV.28 : coupes schématiques

Source : fait par l'auteur

IV.4 Les accès :

- 1- logements : Les accès au logement est se fait à partir des vois quelque soit principale ou secondaire
- 2- immeuble bureau : Un accès principal sur l'intersection des 2 voies principales et secondaires.
- 3- le centre culturel : L'accès est à partir de cœur d'îlot par une rampe et 3 escaliers qui mènent vers l'espace centrale.
- 4- accès et sortie de parking à partir de la rue tertiaire projeté



- Accès logement
- Accès bureau
- Accès centre culturelle
- Accès parking

Figure V.29 : les accès
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

IV.5 Distribution

IV.5.1 Distribution verticale

IV.5.1.1 Les logements

La circulation vertical est assuré par un ensemble des cages d'escalier et des ascenseurs (une cage d'escalier et un ascenseur pour chaque bloc en exception le 3eme bloc qui a deux cage d'escalier et deux assesseurs)

Ces d'escaliers se change au niveau de RDC (prendre d'autre escalier vers le parking sous-sol avec la continue d'ascenseur).



Figure IV.30 : Circulation verticale

Source : fait par l'auteur

IV.5.1.2 l'immeuble des bureaux

Deux cages d'escalier et deux ascenseurs qui desservent la circulation verticale est qui se continue vers le parking sous-sol.

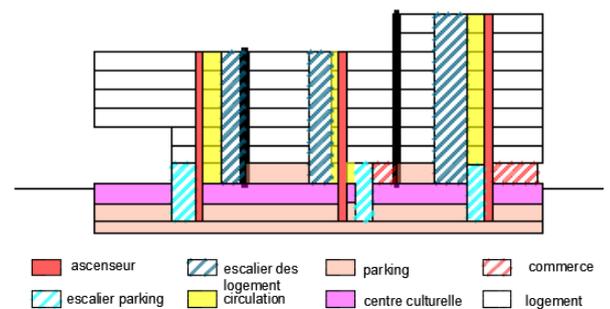


Figure IV.31 : coupe schématique AA (circulation verticale)
Source : fait par l'auteur



Figure IV.32 : coupe schématique

Source : fait par l'auteur

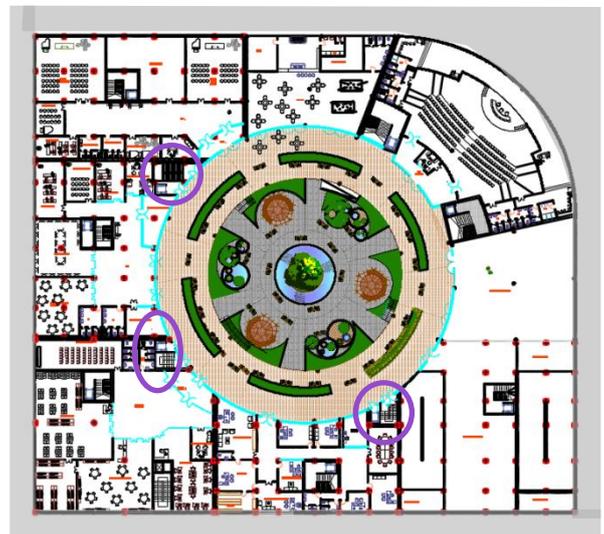
IV.5.1.3 le centre culturel

Par une rampe et trois cages escalier (au niveau de RDC) qui mène vers l'espace centrale qui joue le rôle d'un hall d'accueil. Il y a trois cages d'escalier au niveau de sous-sol qui mène à l'espace centrale de centre culturel.



○ Circulation verticale par le RDC

Figure IV.33 : circulation verticale par RDC
Source : fait par l'auteur



○ Circulation verticale par sous-sol

Figure IV.34 : circulation verticale par le parking
Source : fait par l'auteur

VI.5.2 Distribution horizontale

VI.5.2.1 Les logements

La distribution horizontale des appartements fait par un ensemble des couloirs qui est aéré et éclairé par des espaces intermédiaires.



Figure IV.35 : distribution horizontale
Source : fait par l'auteur

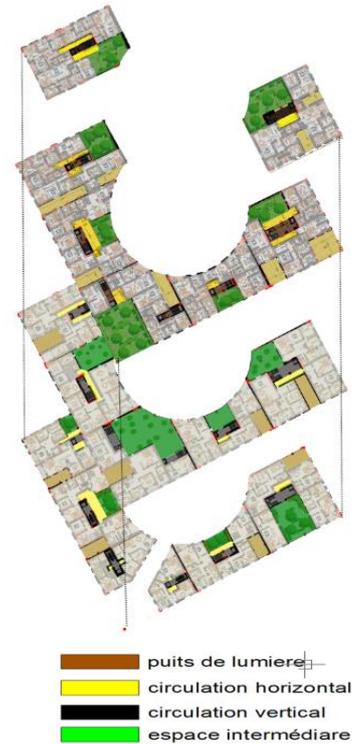


Figure IV.36 : la circulation horizontale

IV.5.2.2 Centre culturel

Le centre culturel est organisé autour d'un espace circulaire qui se présente comme un espace d'accueil et qui rassemble des visiteurs.

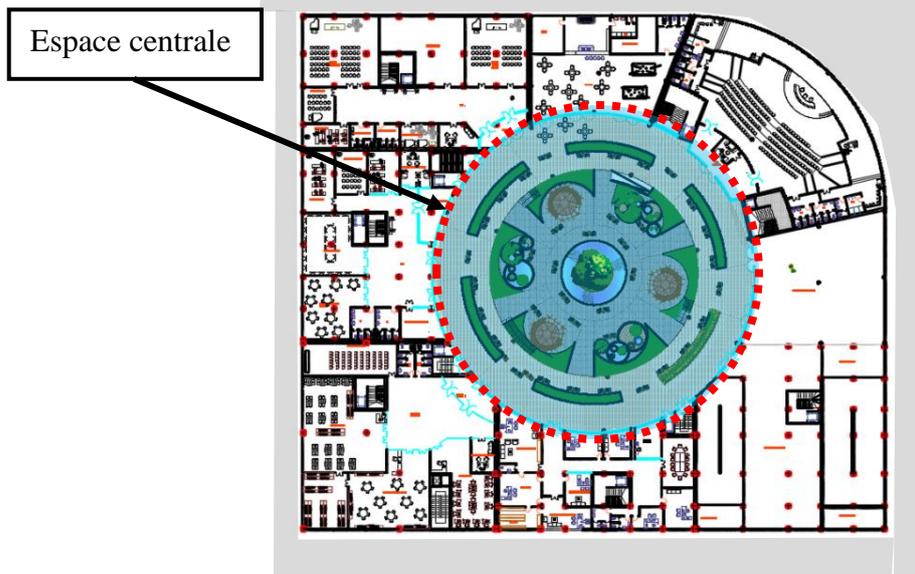


Figure IV.37 : distribution horizontale
Source : fait par l'auteur

IV.6 Affectation des espaces

IV.6.1 RDC

Des commerces vers intérieur et extérieur de cœur d'îlot, un restaurant qui donne sur la rue kadour Rahim et une cafeteria qui donne sur la rue mokhtari. Deux passages urbains au niveau de rue (kadour-mokhtari), ainsi que au niveau de bureau il y a un showroom avec mezzanine à l'étage



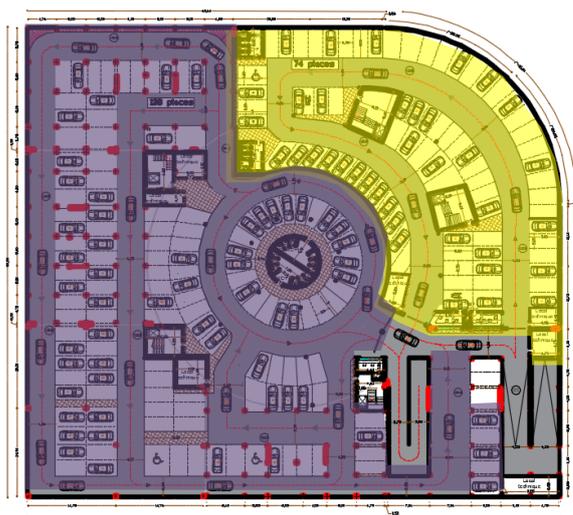
Figure IV.38 : plan RDC
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

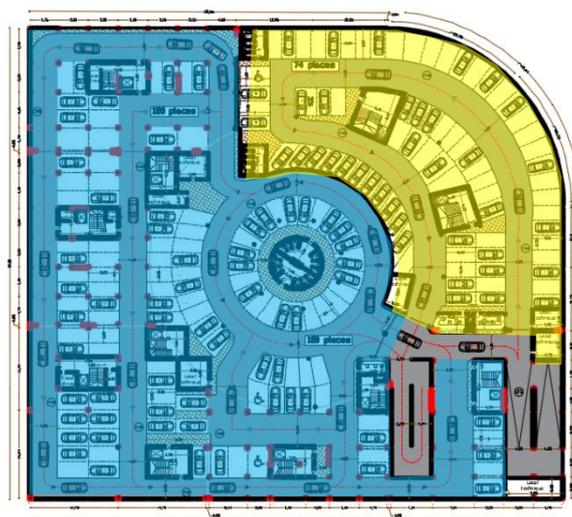
IV.6.2 Les Parkings

Parking 1 : Devisé en deux parties, une partie destinée au habitant et l'autre pour les bureaux avec des places de stationnement pour les gens à mobilité réduite.

Prking2 : Devisé aussi en deux parties une pour le centre culturel et l'autre pour bureau



■ bureau ■ habitat



■ bureau ■ habitat

Figure IV.39 : 3eme sous-sol (parking2)
Source : fait par l'auteur

Figure IV.40 : 2eme sous-sol (parking 1)
Source : fait par l'auteur

L'immeuble bureau contient 148 places de stationnement au niveau de deux étages, ainsi que le centre culturel contient de 138 places et finalement 120 place pour les logements.

IV.6.3 Centre culturel

Les espaces de centre sont divisés en section et rassembler par un espace centrale, chaque section contient des différentes fonctions à l'intérieur. Ces sections sont :

- Section art
- Administration
- Section music
- Exposition
- Section lecture
- Auditorium
- Foyer

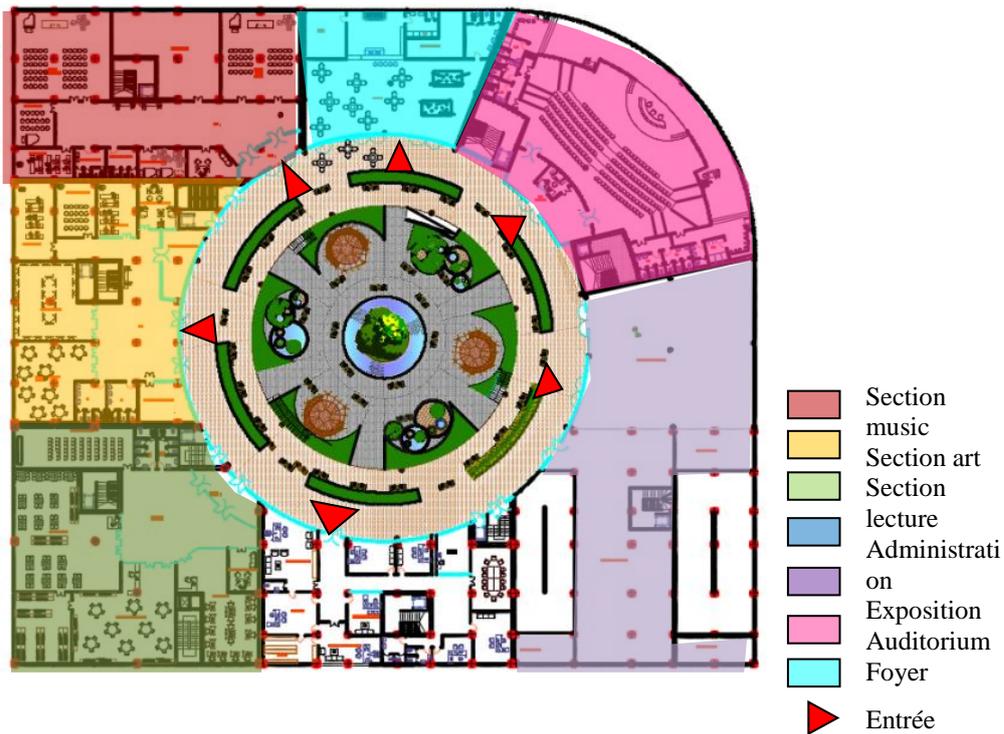


Figure IV.41 : répartition de programme centre culturel
 Source : fait par l'auteur

IV.6.4 Bureau

Au niveau de RDC et 1^{er} étage on à une showroom et la direction générale de l'immeuble. Les autres niveaux se devisent en deux espaces (administration et un espace de travail open space avec un foyer pour détente).

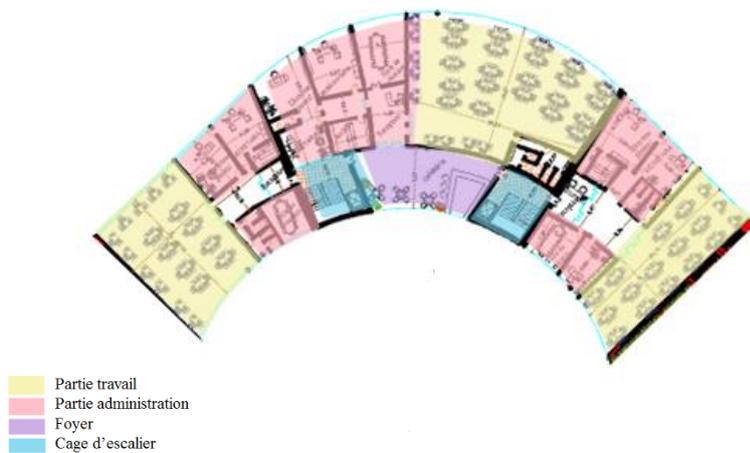


Figure IV.42 : organisation de bureau 7eme étage
 Source : fait par l'auteur

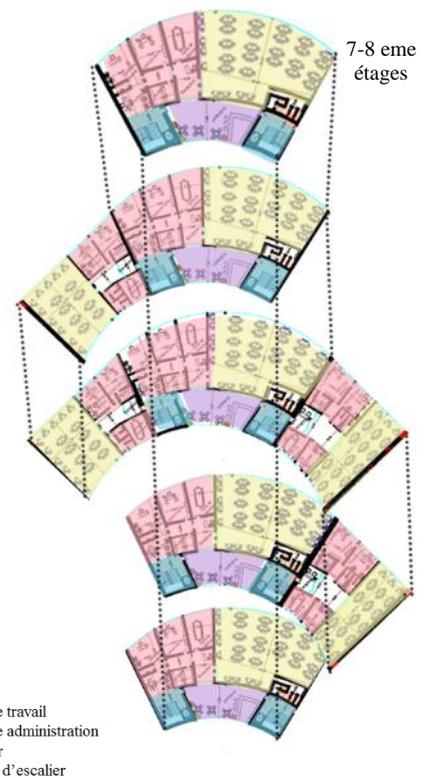


Figure IV.43 : répartition de programme
 Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

IV.6.5 Les logements

IV.6.5.1 généralité de la répartition typologique

Le projet se compose de 5 bloc qui sont séparé par des joins de dilatation, le tableau suivant présente

Blocs	Superficie m ²	Gabarit	Nombre de logement
A	722.82	R+8	28
B	657.60	R+6	18
C	808.04	R+6	21
D	515.58	R+6	19
E	814.87	R+8	26

Tableau IV.01 : généralité sur les blocs

Source : fait par l'auteur

La répartition typologique de logement suit des principes qu'on apprend de la recherche thématique et analyse des exemples. En général les duplexes sont positionné dans les meilleures positions (sur le cœur d'îlot, double orientation et les dernier étages)

Pour les simplexes nous avons positionnés les grandes pièces ou on a des doubles orientations et vue sur le cœur d'îlot ainsi que les petites typologies on a positionné dans le reste de surface.

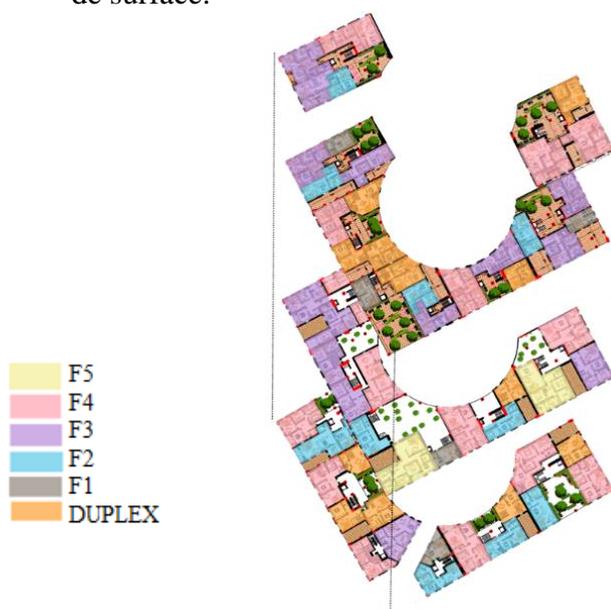


Figure IV.44 : répartition typologique
Source : fait par l'auteur



Figure IV.45 : répartition typologique
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

IV.6.5.2 mode d'assemblage

D'après la recherche thématique nous avons choisis dans notre projet des différentes variantes des types d'assemblage, qui sont par suit : déployer, articuler, croiser, superposer)

Dans le mode croiser , nous avons croiser deux appartements pour bénéficier de double orientation (cœur d'îlot) et enrichir les parcours interne dans l'appartement.

En suite le mode déployer, ce mode est également le résultat de la forme circulation cela a mené que tous les pièces ont un vue sur le cœur d'îlot .

- Superposer
- Articuler
- Déployer (simplex)
- Croiser
- Duplex

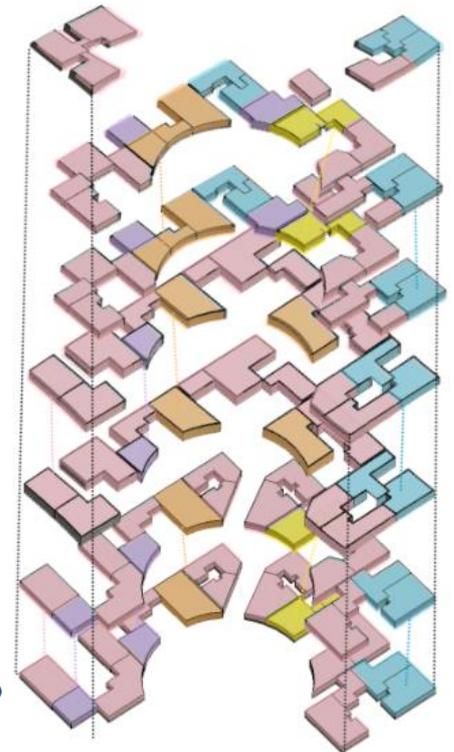


Figure IV.46 : répartition de mode d'assemblage (éclater)

Source : fait par l'auteur

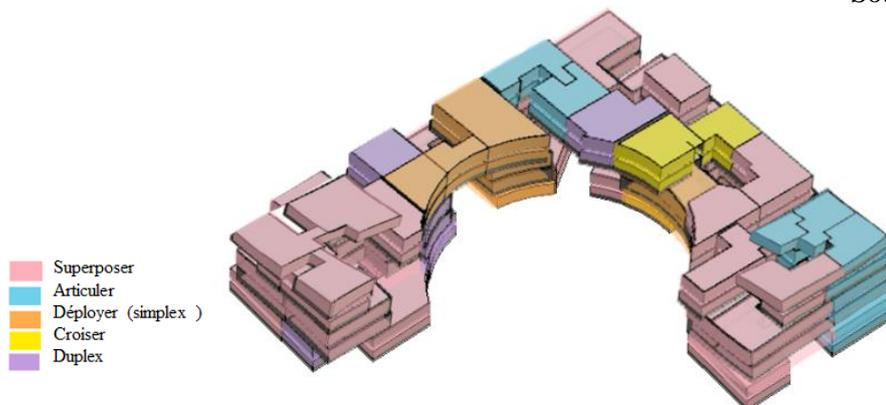


Figure IV.47 : répartition de mode d'assemblage (d'ensemble)

Source : fait par l'auteur

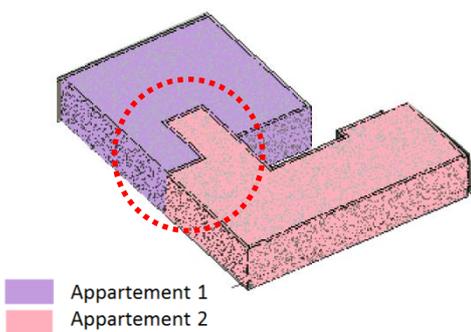


Figure IV.48 : mode articuler

Source : fait par l'auteur

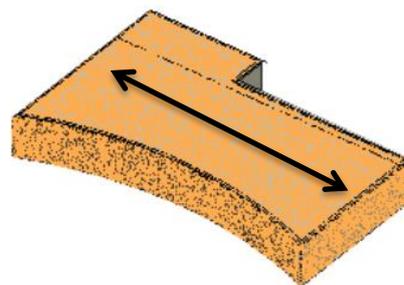


Figure IV.49 : mode déployer simplex

Source : fait par l'auteur

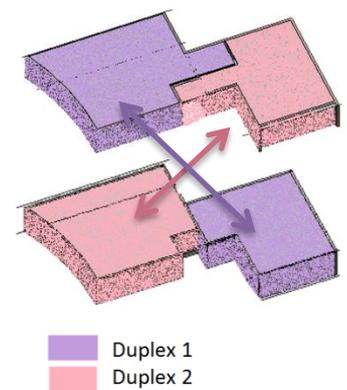


Figure IV.50 : croiser

Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

IV.6.5.3 Répartition dans la cellule

A- Les simplex

En générale Nous essayé de :

- séparé l'espace jour de l'espace nuit
- positionnés les séjours à la meilleure position
- Positionné les espaces humides (sanitaire et cuisine) en juxtaposition
- superposé et caché les sanitaire de façade en les mettre à l'intérieur et les aérer avec des gaines techniques
- Offrir une terrasse pour chaque logement

Les pièces	Superficie m ²
Séjour	27.9
cuisine	14.68
Chambre 1	14.22
Chambre 2	16.53
Chambre 3	16
Chambre 4	14.48
WC/ sanitaire	7
Terrasse	21.70
Hall	17.18
Total	167.57

Tableau IV.02 : surface d'appartement F5
Source : fait par l'auteur

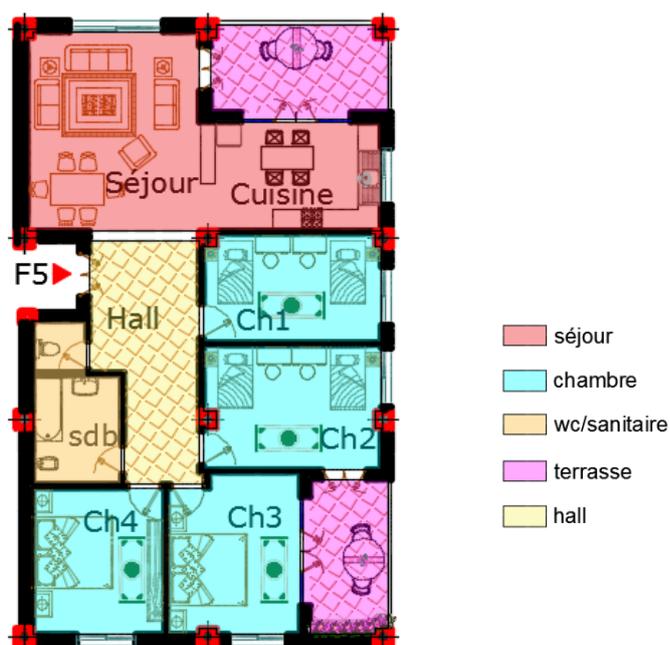


Figure IV.51: plan d'appartement F5

B- Les duplex

Nous avons utilisé le mode superposé soit avec ou sans mezzanine sur l'espace jour qui toujours au niveau inférieur ainsi que l'espace nuit est en partie supérieur, nous avons utilisé aussi le mode croisé pour bénéficier de double orientation on conservant toujours la séparation entre espace jour et nuit (jour inférieur et nuit supérieur).

Chapitre IV



Figure IV.52 : plan de duplex (mode croiser)
Source : fait par l'auteur

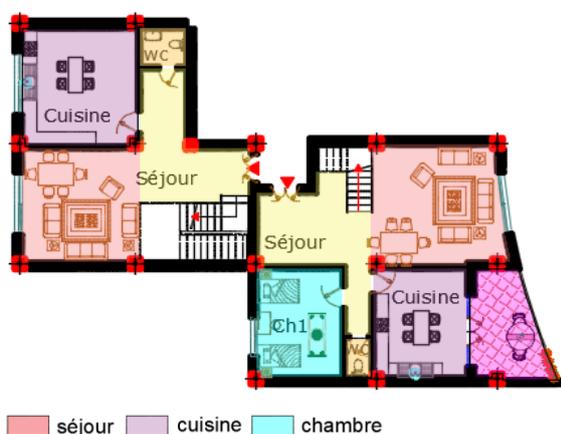


Figure IV.53 : plan de 1 niveau de 2 duplex
Source : fait par l'auteur



Figure IV.54 : plan de 2 niveaux de 2 duplex
Source : fait par l'auteur

Les pièces	Superficie m ²
Séjour	22.96
cuisine	23.32
Chambre 1	25.69
Chambre 2	16.14
Chambre 3	15.88
WC/ sanitaire	2
Terrasse	12.24
Hall	13.25
Escalier	10
Total	141.48

Tableau IV.03 : surfaces d'appartement duplex 1
Source : fait par l'auteur

Les pièces	Superficie m ²
Séjour	26.30
cuisine	17.34
Chambre 1	15.64
Chambre 2	23.36
Chambre 3	22.50
WC/ sanitaire	1.74
Terrasse	12.24
Hall	14.66
Escalier	4.45
Total	138.23

Tableau IV.04 : surfaces d'appartement duplex 2
Source : fait par l'auteur

IV.6 Composition des façades

La façade à l'extérieur est composée de deux parties :

La Partie logement est traitée par une texture en bois qui cache les fenêtres vitrées, ainsi que des terrasses vitrées, ainsi que des espaces intermédiaires sont traités par un cadre en béton.

La façade de bureau est traitée par des éléments qui cassent la verticalité, ainsi que des éléments en bois qui font la relation avec la partie logement.



Figure IV.55 : façade sur Kaddour Rahim
Source : fait par l'auteur



Figure IV.56 : référence de l'immeuble bureau
Source : Google image



Figure IV.57 : référence de logement
Source : Google image

I.7 Concept structurel et technique

IV.7.1 Logique structurel et choix du système constructif

Le système de structure qui a pour rôles d'assurer la stabilité de la construction prend une part importante dans la composition architecturale, l'organisation et la qualité des espaces. La logique structurelle de notre projet s'appuie sur la logique géométrique.

Notre choix structurel s'est porté sur une structure mixte en acier et poteau poutre. Ce choix est basé sur la fonction (passage urbain structure mixte, habitat structure poteau poutre).

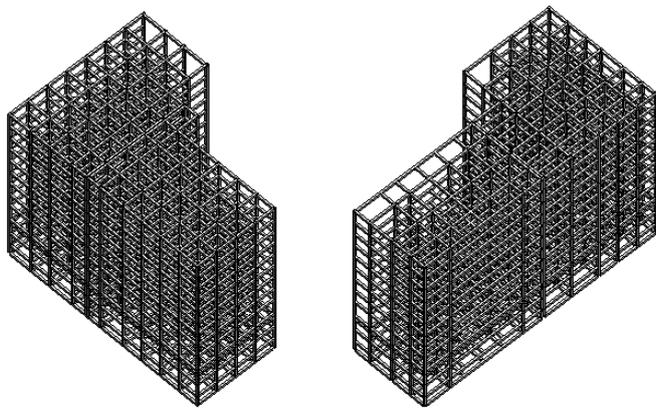


Figure IV.58 : structure de partie logement
Source : fait par l'auteur

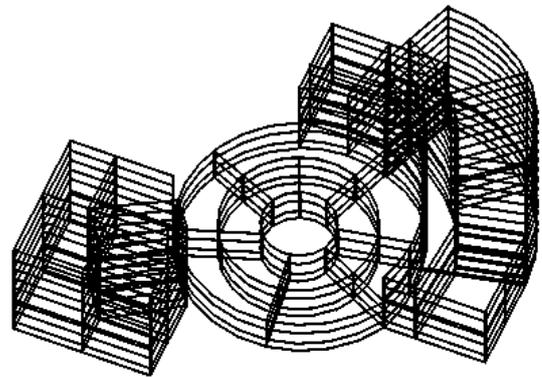


Figure IV.59 : structure (logement, bureau, centre culturel)
Source : fait par l'auteur

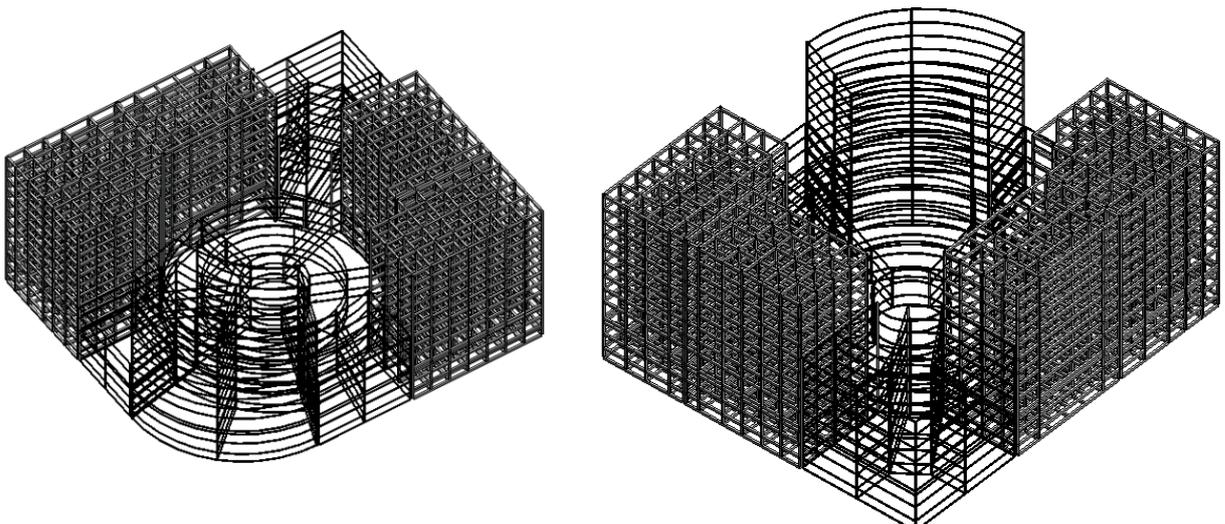


Figure IV.60 : schéma de structure 3d
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

IV.7.2 Choix de matériaux de construction et Detail technique

Un acier : est un alliage métallique constitué principalement de fer et de carbone (dans des proportions comprises entre 0,02 % et 2 % en masse pour le carbone).

Les Poteaux : Les deux type des poteaux utilisé dans notre projet est poteau en acier et poteau en béton armé.

Poteau en acier : IPE

Poteau en béton armé : sont dimension est 45*45

Fondation : nous avons choisi de travailler avec un Radier nervuré (le plus courant) et le plus économique aussi, avec une épaisseur de 40 cm et une hauteur des nervures de 50 cm

Les planchers : Les deux type de plancher utilisé dans notre projet est un plancher collaborant et dalle pleine.

Un plancher collaborant : ce type de dalle consiste à associer deux matériaux pour qu'ils participent ensemble, par leur « collaboration », à la résistance à la flexion. Ces planchers associent une dalle de compression en béton armé à des bacs nervurés en acier galvanisé travaillant en traction comme une armature.

Un dalle plein: plancher en béton armé de 15 à 20-cm d'épaisseur coulé sur un coffrage plat. Le diamètre des armatures incorporées et leur nombre varient suivant les dimensions de la dalle et l'importance des charges qu'elle supporte. Ce type de plancher est très utilisé dans l'habitat collectif.

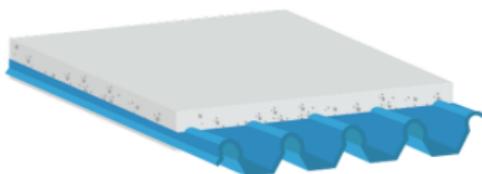


Image IV.61 : plancher collaborant
Source : fait par l'auteur

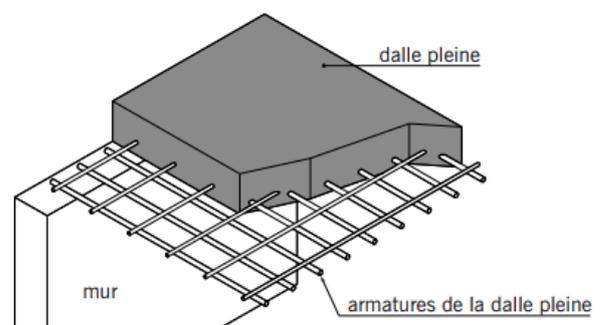


Image IV.62 : dalle plein
Source : fait par l'auteur

Chapitre IV

Conclusion :

Nous avons réalisé un projet architectural qui rassemble les deux objectifs principaux : qualification des espaces publiques et la qualité intérieure de logement.

Le projet d'habitat constitue de 106 logements (12 duplex et 94 simplex) et un centre culturel au niveau de premier sous-sol, RDC réservé au commerce et un immeuble bureau.

Chapitre IV

Conclusion générale :

Nous avons essayé tout le long de cette année d'apprendre comment insérer un projet d'habitat dans un milieu urbain et lui faire intégrer dans la structure de l'ensemble de la ville

Dans notre travail nous pensons que la conception d'un projet durable n'est pas dans le sens des nouvelles techniques et matériaux car toutes sont trouvables aujourd'hui donc le problème de la durabilité des projets et quartiers reste au niveau de la manière d'intégrer le projet dans la structure existante quel que soit le projet. Et pour assurer l'attachement entre l'ancienne structure et la nouvelle nous sommes convaincues qu'il est nécessaire de passer par l'échelle urbaine afin de créer les conditions de la conception des projets. Ces conditions sont liées directement à l'espace public qui est malheureusement négligé par toutes les propositions d'aménagement. Dans ce cas-là nous avons proposées des règles qui complètent celles existantes. On attend un effort de la part de tous les architectes et les responsables dans notre domaine.

Notre projet présente des réponses à la problématique que nous avons posée en avant et dans lequel nous avons essayé de concevoir un édifice à usage principal d'habitat intégré répondant au besoin des habitants en prenant en considération la qualité architecturale.

Nous concluons que ce modeste projet reste qu'une proposition et un effort de notre part et que chaque architecte dans notre situation peut avoir sa propre réflexion et interprétation.

Bibliographie

APC,(2000), POS Hamma Hossein dey APC, APC Hussein dey

Bruno M .et Christophe J., (2014), MIX: Mixité typologique du logement collectif, de Le Corbusier à nos jours, Broché

Christian M, (2000) Concilier qualité et rationalité dans la conception du logement

CNERU, (2005), Stratégie d'aménagement d'Hussein dey, Hussein dey

Françoise A .,(2005) Le logement collectif , le moniteur

Jean-Claude R, (NON au 19 mars), LA CASBAH, INFO 602 LA CASBAH D'ALGER

Habib T, d'Alger et ailleurs : histoire naturelle d'une morphologie, forum de discussion

Hanel A et Izza H, (2003), intervention urbaine dans un milieu urbain, Blida

Heraou A , (2011-2012) ,evolution des politiques de l'habitat en algerie , setif

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer,(2009), Dossier de candidature de la Ville de Vichy au concours Eco Quartier ,les rives d'aller

Oukaci A, (2009), vers une lecture typologique de la tissue résidence coloniale de la ville d'Alger, Blida.

OFARES ,(2005) ,proposition d'aménagement , Hussein dey

Site web

<http://ecdm.eu/?p=8011>

<http://www.rubixhome.com/>

http://www.aljyva.fr/vincianealbrecht/pdf/BOOK_ZAC_Clichy-Batignolles.pdf

La cellule de logement

Différentes typologies peuvent être mixées pour les collectifs grâce à une superposition des gaines techniques, offrant ainsi des volumétries variées selon les assemblages, la disposition des terrasses.¹

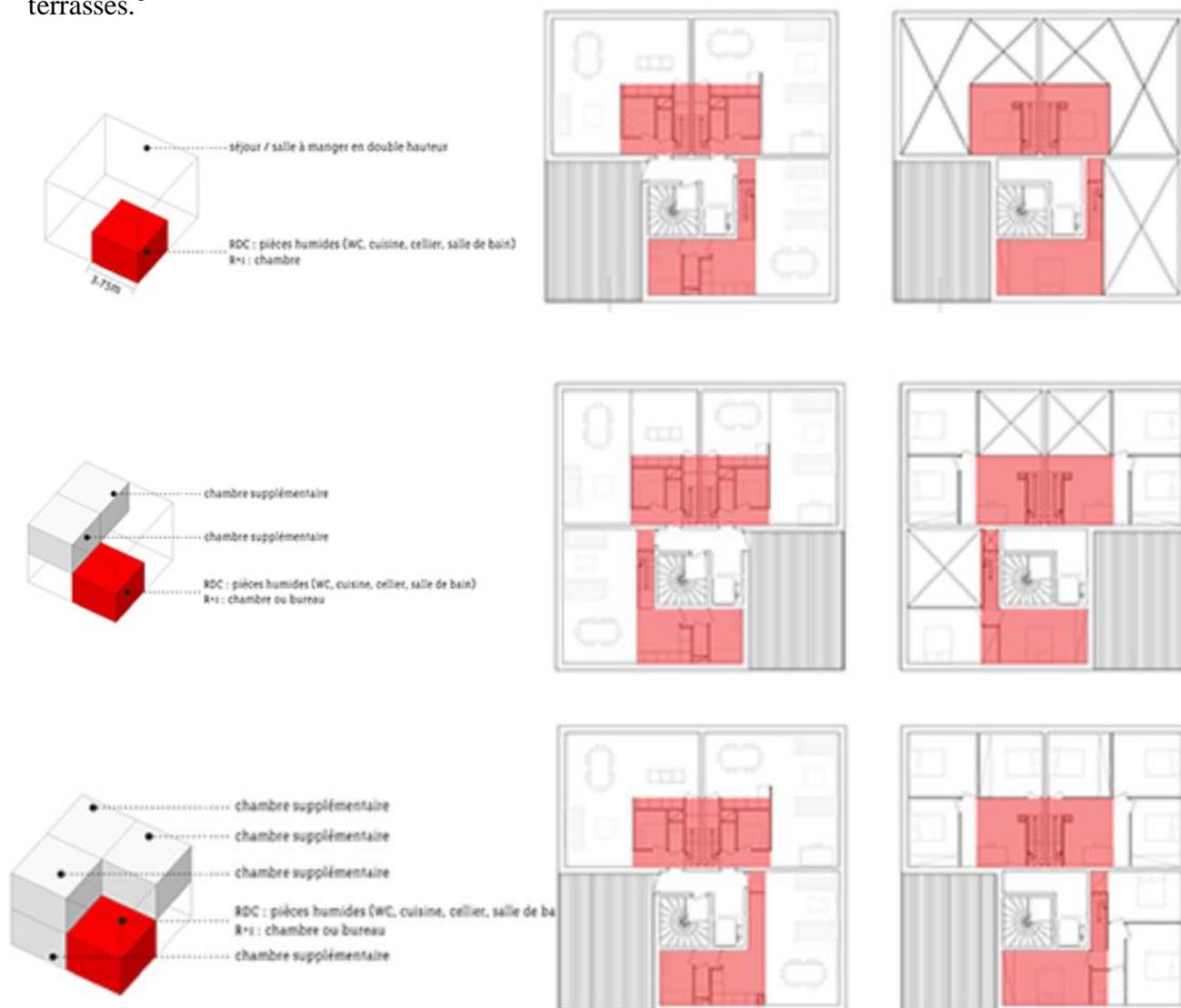


Figure : différentes variantes selon la superposition des gaines techniques

¹ assemblages séquences paysagère, trame urbaine et modularité architecturale (file:///C:/Users/PC/Downloads/Nouveau%20dossier%20(5)/Dentre%20!%20fabrication%20de%20territoires%20.%20projets%20par%20date%20»%20ASSEMBLAGES_files/assemblages_entete3.jpg)

Entrée :

L'entrée a toujours été un élément important dans la fabrication de la cellule de logement, il est entre les espaces communs de desserte de l'immeuble et l'intérieur du logement, cet espace est un véritable sas de transition en termes de statut public et intime ²

Entrées antichambre

- Exemple 1 : entrée se fait vis de belle terrasse qui à l'image de la maison individuelle, implique une traversée d'un espace semi public extérieur avant d'entrer son logement. (atelier Yves lion, un ensemble de 78 logements simplex et duplex) .



- Exemple 2: l'entrée se fait via les parties plus privées de la cellule , utilisant le couloir qui dessert les chambre comme un sas. (plans de logement rue de Chanzy, a paris 2007)



- Exemple 3: l'entrée est combinée avec le WC et une chambre indépendance. (althammer , hochuli projet lauréat du concours guggach



² Mémoire de master: cellule d'habitation par joseph quemard

Couloir

- Un mouvement circulaire qui définit l'accès aux chambres, ou un débarras forme une enclave dans centre de l'appartement. Par sa forme et sa position, cet élément permet de générer simultanément un sas d'entrée assez restreint. (projet d'amrein, giger)



- C'est unité du WC qui s'intercale dans l'espace de séjour générant aussi une circulation périphérique. (projet d'Urs primas pour le concours grunwald)³



Le séjour

Diagonale : La création d'une vue diagonale allant l'entrée a l'angle du séjour qui est le plus éloigné produit un bon effet (la cité des colombes)

Grandes parois : Une paroi longue ou un mur de refends laissé clairement perceptible fonctionnement bien également .

Transparences transférantes : dans un appartement transvasant l'implantation de porte en vis-à-vis permet de prendre conscience de l'épaisseur de l'immeuble et de profiter de la double ou triple orientation

³ la cellule d'habitation www.issue.com / livre concevoir de logement concours en suisse 2000-2005

Centre culturelle

Les fonctions qu'abritera l'équipement se résument en :

1. L'échange :

Ça concerne l'échange des cultures, les impressions des différents publics. Et ceci permet de s'ouvrir au monde, aux régions et à la vie. C'est la vraie raison d'être de l'équipement culturel Nous pouvons en distinguer :



✚ **Echange direct** : Il se fera par le biais des espaces publics :

- **Accueil et orientation : (réception et bureaux d'information)**

Il constitue le seuil car celui-ci par définition est un lieu où le monde se renverse, on passe d'un dehors à un dedans.

« Les seuils sont des indices annonciateurs de la nature des lieux auxquels ils donnent accès ou qu'il tendent à représenter ».

C'est le premier espace que les visiteurs auront à franchir pour accéder à notre équipement c'est pour cette raison que l'espace accueil aura un traitement particulier, il contiendra une réception auprès de laquelle l'utilisateur pourra se renseigner, s'informer et s'orienter



- **Lieux de détente et de rencontres :**

Ils seront aménagés en espace de repos, dans l'équipement, permettant d'échange instantané naturel.

- **Lieux d'affichage publicitaire :**

L'installation d'écrans et de panneaux publicitaire ou l'information dans les lieux de rencontres, sera perçue comme un moyen d'information, car cela donnera au public des notions précises sur les programmes, les spectacles et les expositions, qui lui seront proposés.

- **Echange indirect :**

Ce type d'échange exige la programmation de lieux indéniable à la représentation et la diffusion culturelles, cela englobe : Exposer, renseigner, documenter, produire des documents, manipuler, vulgariser les connaissances, organiser des séminaires et conférences, communiquer, échanger des points de vue.....



- **Salle de spectacles :**

Abriter des activités diverses, il jouera le rôle de représentation (artistique, théâtrales) des conférences et débats (séminaires, colloques...) et encore de détente (manifestations distractives).

- **Exposition :**

Elle se présente sous de forme de deux formules : temporaire et permanente.

- **Exposition temporaire :**

Elle est abritée par un espace libre aménageable (polyvalent), par un mobilier amovible tel que les panneaux accroches murales, socles..... C'est une exposition ouverte au grand public, son but est d'informer le public et des activités culturelles qui se déroulent à l'intérieur de l'équipement et à l'extérieur. Elle a donc pour ambition de favoriser la création continue et de donner un aperçu sur les réalisations des nouveaux talents. Elle vise également à célébrer et faire connaître les journées nationales ou mondiales.

- Exposition permanente :

Son rôle est de sensibiliser le public à l'art, aussi de sauvegarder et rentabiliser des objets pour des fins culturelles. Elle se déroulera le long d'une rampe d'exposition, long de la quelle le visiteur découvrira l'histoire de la ville, elle va le mener à une galerie d'exposition ou il pourra retrouver une exposition, sur la culture, dans des vitrines retraçant l'histoire de la ville.

2. Production et diffusion de l'information :

La diffusion de l'information est l'un des éléments importants de l'éducation, un paramètre primordial à l'évolution culturelle. Elle doit prendre en charge public spécialisé et le public large, elle comportera : Centre Culturelle 50 Approche Programmatique

- **Bibliothèque publique :**

Elle sera destinée à des ouvrages sur la culture générale, artistique, littéraire, historique, du divertissement des lectures ainsi qu'à leurs études. Elle sera organisée pour travail individuel ou en groupe, comme il y aura possibilité de prêt à domicile pour les adhérents.

- **Médiathèque :**

Elle est considérée comme un outil de documentation par le son et l'image, elle est complément des documentations par la lecture, elle comportera des documentaires, des films et des cassettes qui se rapportent surtout à la culture au sens large.



3. Innovation et créativité :

Estimons que l'innovation et la création indissociables, du moment que ce n'est que par l'innovation que la création aura de l'ampleur. En effet cela permettra d'augmenter le nombre des créateurs et de découvrir de nouveaux talents dans les différentes franges de la société surtout la catégorie des jeunes.

- **Atelier :**

Nous proposons pour cela des ateliers destinés à contenir des activités, culturelles et artistiques, où les usagers, vont s'enrichir tout en se détendant.

- **Clubs :**

Il s'agit dans ce cas de cercles de regroupements, où les jeunes pourront se réunir à fin de ses cultiver, s'informer où de se divertir.



Figure III.02 : Carte l'état des lieux Source : réaliser par l'auteur



Figure III.03 : jardin d'essai
Source : google image



Figure III.04 : daïra
Source : prêt par l'auteur



Figure III.05 : placette
Source : prêt par l'auteur



Figure III.06 : la gare
Source : prêt par l'auteur



Figure III.07 : école taalibiya
Source : prêt par l'auteur



Figure III.08 : mosquée
Source : prêt par l'auteur



Figure III.09 : cité amirouche
Source : prêt par l'auteur



Figure III.10 : l'école paramédicale
Source : <http://www.infpf.dz/?Historique,274>



Figure III.11 : hôpital parnet
Source : <http://www.bledco.com/business/Hussein-Dey/Sante/eparam%3%A9dical/Hopitaux/CHU-Nafissa-Hamoud---Ex-Hopital-Parnet>

LA VOLUMETRIE



Façade sur la voie mokhtari



Façade sur la voie kadour Rahim



Vue d'angle de deux façades (voie tertiaire et voie piéton)



Vue d'angle de deux façade (voie mokhtari et voie tertiaire)

Programme quantitatif de centre culturel

Fonction	Espace	Surface m²	Surface total m²
Hall d'accueil central	Espace vert +circulations + détente		1903.72
Section music	Salle de chante enfant Salle de dance Salle de chante adulte Salle de cour 1 Salle de cour 2 Salle des instruments Bureau de responsable hall Sanitaire h Sanitaire f	102.89 113.13 127.01 27.22 27.53 22.13 20.97 163.62 14.15 14.26	660
Section art	Salle de cour 1 Salle de cour 2 Salle de projection Atelier de dessin Atelier de travail des groupes Exposition des travaux 1 Exposition des travaux 2 Bureau de responsable Hall Sanitaire h Sanitaire f	46.54 32.59 32.52 83.55 84.51 32.72 29.69 25.74 158.67 18 17.01	610
Section lecture	Salle de projection Salle de lecture adulte Salle de lecture enfant Stockage Salle d'internet Bureau de responsable Hall Sanitaire h Sanitaire f	72.33 162.08 132.61 60.76 88.20 19.47 165.53 12.56 12.81	760
administration	Accueil Bureau de responsable Secrétariat Archive Bureau de sous-directeur Bureau de comptable Bureaux (4) Salle de réunion Foyer Hall sanitaire	20 57.93 20 21.80 25.81 21.63 87.75 39.80 24.47 90.42 16.24	460

exposition	Exposition permanente	431.61	810.83
	Exposition temporaire	379.04	
auditorium	Hall + accueil	62.78	591
	Auditorium de 192 place + circulation	306.75	
	La seine	91.42	
	Après seine	32.81	
	Espace de détente et de travail d'artiste (2)	52.74	
	Sanitaire h et f (2)	40	
	circulation	32	
foyer	Espace de préparation	50	331
	Dépôt	27.99	
	Local technique	20	
	Sanitaire	22.4	
	Espace commun	197.45	
total			

Programme quantitatif d'immeuble de bureau

Etage	Bâtiment	espace	Surface m ²	Surface total m ²
RDC		Show rom Local t + escalier +hall	510.40 220.66	731.06
1er étage	Bâtiment 1 (centrale)	Bureau de directeur Secrétariat Bureau de comptable Hall Escalier mezanine	40 25 32.7 100 83.89	390.53
2eme étage	Bâtiment 1 (centrale)	réception + hall d'accueil bureau directeur secrétariat gestionnaire archive salle de reunion open space sanitaire cafeteria + circulation cage d 'escalier (2)	28.71 41.68 24 39.31 16.41 40.78 297.67 26.37 104.43 83.89	781.06
3eme et 4eme étage	Bâtiment 1 (centrale)	réception + hall d'accueil bureau directeur secrétariat gestionnaire archive salle de réunion open space sanitaire cafeteria + circulation cage d 'escalier (2)	28.71 41.68 24 39.31 16.41 40.78 297.67 26.37 104.43 83.89	781.06*2
	Bâtiment 2 (mokhtari)	réception + hall d'accueil hall 2 bureau directeur secrétariat archive sanitaire salle de réunion gestionnaire open space	16.72 43.11 35.94 29.82 14.33 13.9 23.78 21.58 163.70	375.61*2
5eme et 6eme étage	Bâtiment 1 (centrale)	réception + hall d'accueil bureau directeur secrétariat gestionnaire archive salle de réunion open space sanitaire cafeteria + circulation cage d 'escalier (2)	28.71 41.68 24 39.31 16.41 40.78 297.67 26.37 104.43 83.89	781.06*2

	Bâtiment 2 (mokhtari)	réception + hall d'accueil hall 2 bureau directeur secrétariat archive sanitaire salle de réunion gestionnaire open space	16.72 43.11 35.94 29.82 14.33 13.9 23.78 21.58 163.70	375.61*2
	Bâtiment 3 (kaddour Rahim)	réception + hall d'accueil hall 2 bureau directeur secrétariat archive sanitaire salle de réunion open space	9.98 22.16 32.43 33.77 7.97 17.61 19.52 178.13	348.45*2
7eme étage	Bâtiment 1 (centrale)	réception + hall d'accueil bureau directeur secrétariat gestionnaire archive salle de reunion open space sanitaire cafeteria + circulation cage d 'escalier (2)	28.71 41.68 24 39.31 16.41 40.78 297.67 26.37 104.43 83.89	781.06
	Bâtiment 3 (kaddour Rahim)	réception + hall d'accueil hall 2 bureau directeur secrétariat archive sanitaire salle de réunion open space	9.98 22.16 32.43 33.77 7.97 17.61 19.52 178.13	348.45
8/9/10/11/12 eme étage	Bâtiment 1 (centrale)	réception + hall d'accueil bureau directeur secrétariat gestionnaire archive salle de reunion open space sanitaire cafeteria + circulation cage d 'escalier (2)	28.71 41.68 24 39.31 16.41 40.78 297.67 26.37 104.43 83.89	781.06*5

Surface des logements dans l'ensemble d'habitat

Etage	Type de logement	Espace	Surface m ²	Surface total m ²
1^{er} et 2eme étage	F5(2)	Séjour Cuisine Chambres (4) Terrasse Sanitaire /WC hall	27.90 14.68 61.23 21.70 7 17.18	167.57
	F4(12)	Séjour Cuisine Chambres (3) Sanitaire /WC hall	33.38 17.8 38.48 13.73 20	137.03
	F3(2)	Séjour +Cuisine Chambres (2) Sanitaire /WC hall	59.02 43.88 12.93 9.47	129.63
	F2(10)	Séjour +Cuisine Chambres (1) Sanitaire /WC hall	23.95 28.17 12.25 10.51	87.24
	F1(2)	Séjour Cuisine Sanitaire /WC		52.25
	Duplex(5)	Séjour Cuisine Chambres (3) Terrasse Sanitaire /WC hall	26,30 17,34 61.5 12,24 1,74 14,66	177,52
3 et4eme étage	F5(2)	Séjour Cuisine Chambres (4) Terrasse Sanitaire /WC hall	25 16.19 79.72 7.21 5 20	189.40
	F4(10)	Séjour Cuisine Chambres (3) Sanitaire /WC hall	33.38 17.8 38.48 13.73 20	137.03
	F3(10)	Séjour +Cuisine Chambres (2)	54.54 55.59	157.81

		Terrasse Sanitaire /WC hall	25 8.72 13.96	
	F2(10)	Séjour Cuisine Chambres (1) Sanitaire /WC hall	34.75 17.31 22 6.88 10.51	90
	F1(2)	Séjour Cuisine Sanitaire /WC		56.11
	Duplex (1)			
5 et6eme étage	F4(4)	Séjour Cuisine Chambres (3) Sanitaire /WC hall	33.38 17.8 38.48 13.73 20	137.03
	F3(12)	Séjour Cuisine Chambres (2) Terrasse Sanitaire /WC hall	26 20 48.24 12 7.10 17.20	141.08
	F2(6)	Séjour +Cuisine Chambres (1) Sanitaire /WC hall	30 20 4.43 6	60.37
	F1(4)	Séjour Cuisine Sanitaire /WC		43.25
	Duplex(5)	Séjour Cuisine Chambres (3) Terrasse Sanitaire /WC hall	26,30 17,34 61.5 12,24 1,74 14,66	177,52
7 et8eme étage	F4(6)	Séjour Cuisine Chambres (3) Sanitaire /WC hall	33.38 17.8 38.48 13.73 20	137.03
	F3(4)	Séjour Cuisine Chambres (2) Terrasse Sanitaire /WC hall	26 20 48.24 12 7.10 17.20	141.08
	F2(2)	Séjour +Cuisine Chambres (1) Sanitaire /WC hall	32.94 16.78 6 8.62	63.14

	Duplex (1)			
--	-------------------	--	--	--

Total = 106 logement (12 duplex, 94 simplex)
F5 :4 F4 :32 F3 :28 F2 :22 F1 :8